

**L**es tensions suscitées par l'affaire des spéculations privées de six dirigeants de la Rentenanstalt dans la société financière Long Term Service (LTS) ont fait court-circuit. Le directeur général du plus grand assureur vie du pays, Roland Chlapowski, a été contraint de donner sa démission. Et le Parti radical démocratique suisse (PRD) a lui aussi fait le ménage en priant fermement son président, le conseiller national Gerold Bühler, membre du conseil d'administration de l'assureur, de s'en aller.

OPINION

## Les fusibles ont sauté

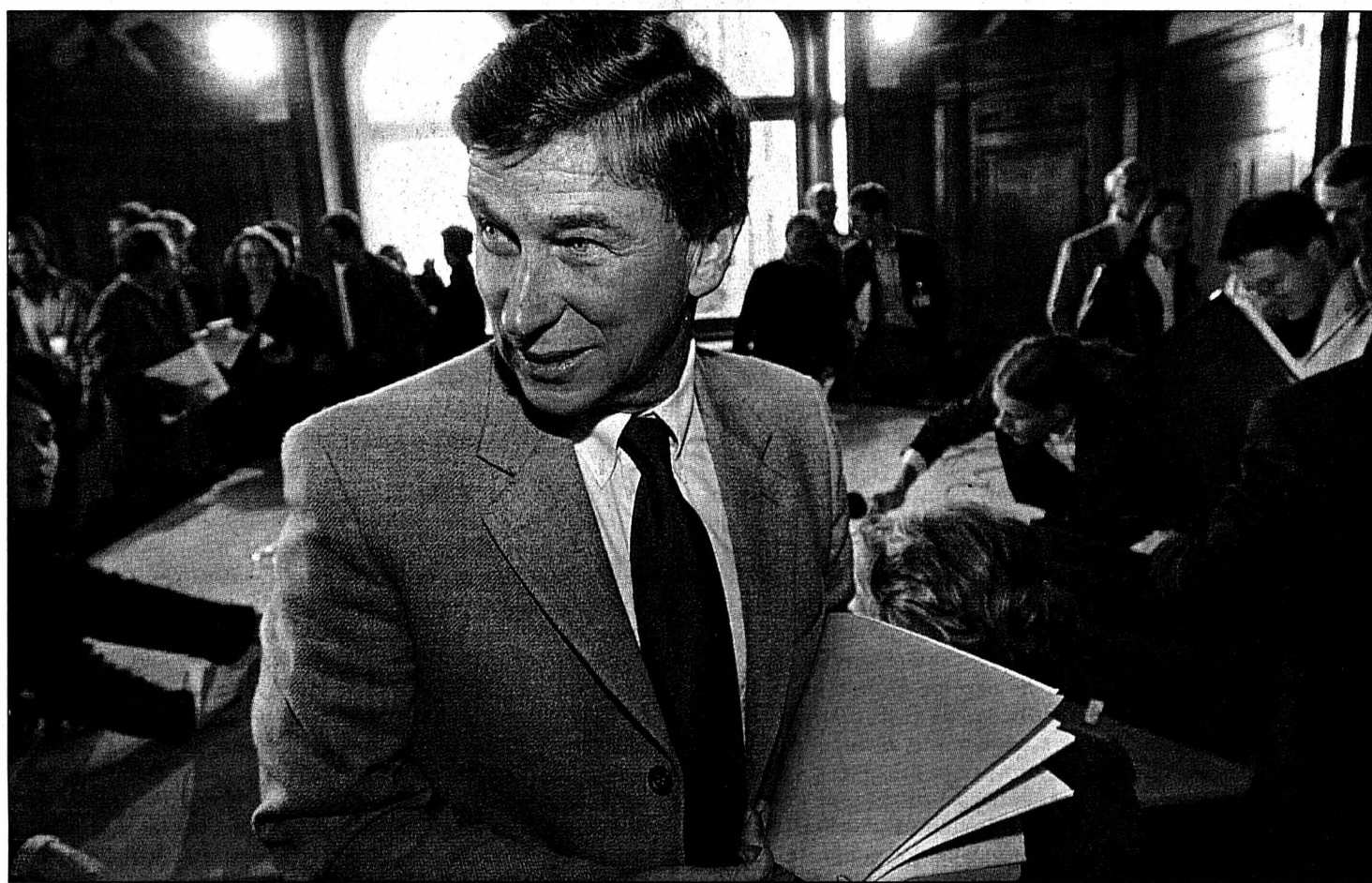
Ce double départ ne constitue pas une surprise. Mardi déjà, des ténors du PRD, dont le conseiller national Claude Frey, avaient réclamé en termes particulièrement vifs le départ de Gerold Bühler. Si les activités des dirigeants de l'assureur vie au sein de LTS sont légalement inattaquables, la légitimité des profits retirés, plutôt grassouillets, devenait impossible à justifier aux yeux d'une opinion publique déjà passablement agacée par toute une série de scandales récents. Même si, d'autre part, il n'y a pas incompatibilité au sens du droit entre l'exercice de fonctions politiques et la participation à des conseils d'administration, le président d'un Parti radical suisse étroitement lié aux milieux économiques ne saurait offrir une image écornée. Il lui fallait impérativement retrouver la confiance de son électeur, surtout après les propos courroucés du radical Pascal Couchepin à l'adresse des dirigeants d'entreprise à l'éthique par trop élastique.

L'autre versant de l'affaire, purement économique celui-ci, n'est pas moins exemplaire. Affectée par de lourdes erreurs comptables, soumise à des enquêtes diligentées à la fois par l'Office fédéral des assurances privées et la justice zurichoise, en manque de fonds propres pour plus d'un milliard de francs, la Rentenanstalt a un urgent besoin de rassurer ses clients et investisseurs. Sous pression, Roland Chlapowski n'avait d'autre choix que de prendre ses responsabilités. Les fusibles ont donc rempli leur rôle. Cela ne doit cependant pas décharger les autres acteurs de cet épisode – dirigeants, actionnaires, conseil d'administration – de leurs responsabilités. **Changer de fusible ne suffit pas à rétablir un courant de confiance...**

Jacques Girard

# Les radicaux perdent leur président

**Assurance ■ La tempête qui balaie la Rentenanstalt/Swiss Life entraîne la démission de Gerold Bühler de la présidence du PRD. Succession lancée**



**L**e Parti radical souffre du scandale qui éclabousse le numéro un de l'assurance vie en Suisse, Rentenanstalt/Swiss Life. Le président du PRD, Gerold Bühler, démissionne et conserve son mandat d'administrateur de l'assureur. Christiane Langenberger assure avec effet immédiat la direction intérimaire du parti. Elle avance le nom du conseiller aux Etats appenzellois Hans-Rudolf Merz, proche lui aussi des milieux de l'économie, pour succéder à Gerold Bühler.

■ page 19

Le président du Parti radical renonce à son poste pour se concentrer sur son mandat d'administrateur de la Rentenanstalt/Swiss Life.

PHOTO KEYSTONE

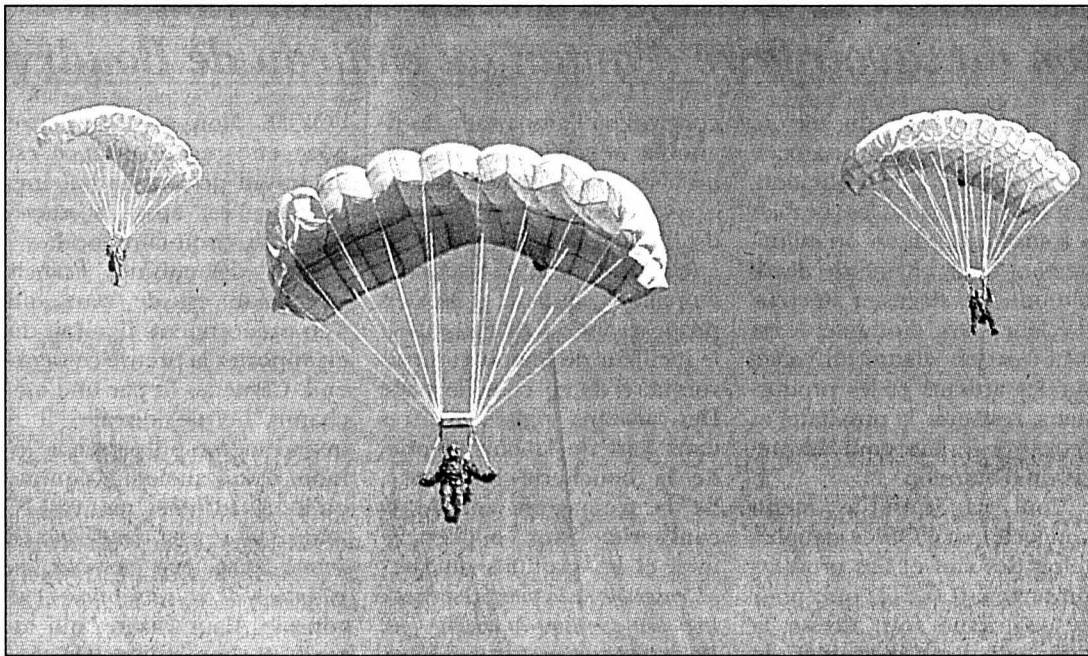
## CRÈCHES Le temps des barèmes



Contraintes par la loi sur les structures d'accueil à la petite enfance, les communes neuchâteloises votent leur taux de subventionnement des journées de crèche. Avec une marge de manœuvre plutôt étroite.

PHOTO ARCH-GALLEY  
■ page 2

## Ballet bleu dans l'azur Armée ■ Des commandos de parachutistes se sont entraînés dans le ciel chaux-de-fonnier



La seule et unique compagnie d'éclaireurs parachutistes du pays s'est entraînée hier dans le ciel chaux-de-fonnier. Le matin, des sauts ont eu lieu aux Eplatures et au Mont-Crosin. L'après-midi, aux Eplatures et aux Joux-Derrière.

PHOTO LEUENBERGER  
■ page 7

## GRAND CONSEIL «C'est du courage»



Le président du Conseil d'Etat neuchâtelois Pierre Hirschy a laissé passer l'orage des députés déclenché par la renonciation du gouvernement à proposer un contre-projet aux initiatives. Il a qualifié cette renonciation «d'acte de courage».

PHOTO MARCHON  
■ page 3

## MATERNITÉ

### Projet approuvé

Le Conseil fédéral soutient l'idée d'un congé-maternité de 14 semaines indemnisant 80% du salaire par le biais des allocations pour perte de gains (APG). Il s'est rallié hier au projet élaboré par la commission du National.

■ page 21



## MODE DE VIE

### Une femme en mouvement

L'art de la photographe neuchâteloise Catherine Gfeller ne cesse d'évoluer. En témoignent, à Lausanne, ses frises urbaines et, à Paris, ses «Versions d'elle» (photo sp), un portrait de femme qui fait intervenir la photo, la vidéo et les installations sonores.

■ page 18

## ÉTATS-UNIS

### Bush plus fort que jamais

Les républicains ont réussi à reprendre la majorité au Sénat américain, s'assurant le contrôle des deux chambres du Congrès. Ce résultat constitue un succès historique pour George W. Bush mais suscite des inquiétudes à l'étranger.

■ page 23

## FLORALIES

### Présence locale

La 3e édition des Floralies internationales débute aujourd'hui à Genève. Ce ne sont pas moins de 62 stands qui sont dressés pour cette manifestation. Le Service des espaces verts de la Ville de La Chaux-de-Fonds est de la partie.

■ page 5

# La grande valse des barèmes

**Crèches ■ Les communes votent leur taux de subventionnement. En cas de refus, c'est l'échelle de l'Etat qui s'applique**

Par  
Brigitte Rebetez

Les unes après les autres, les communes de canton se prononcent sur le taux de subventionnement des journées de crèche de leurs très jeunes habitants. Normal, puisqu'elles doivent s'aligner sur la loi sur les structures d'accueil à la petite enfance, entrée en vigueur au début de cette année. Cela dit, leur marge de manœuvre est limitée: ou elles adoptent tel quel le barème préparé par l'Etat en collaboration avec l'Association des communes, ou elles décident d'être plus généreuses avec les familles et augmentent leur part de subventionnement.

Pour l'heure, une seule commune a fait preuve de largesse. Une dizaine d'autres ont opté pour le barème officiel, tandis que deux localités ont carrément dit non: Les Bayards, qui ont invoqué un manque d'argent, et Cortaillod, pour désaccord quant au subventionnement des faibles et hauts revenus. Conséquence? Le barème cantonal leur est imposé.

## Rétroactif

«La lecture du barème peut en effet heurter les esprits sur deux points», explique Jacques Laurent, chef du Service de la jeunesse: d'une part parce que pour les revenus de moins de 40.000 francs, la commune est libre de déci-



Pour l'heure, une seule commune a décidé de subventionner les journées à la crèche plus généreusement que ce que la loi exige.

PHOTO ARCH-GALLEY

der comment elle va épauler les familles. D'autre part, parce que les gros salaires (plus de 125.000 fr.) sont subventionnés à hauteur de 10%, ce qui déplaît à certains conseillers communaux. «Mais la raison est très simple: sans aucune subvention, cette frange de la population se tournerait vers d'autres solutions de garde pour leurs enfants. Or, nous voulons les inciter à user, eux aussi, des crèches, car leur contribution financière est importante», calcule Jacques Laurent. Pour une garderie, c'est en effet intéressant de pou-

voir compter sur quelques «clients» qui paient 90% du prix coûtant...

L'adoption des tarifs – bien après l'entrée en vigueur de la loi – ne va pas sans poser des problèmes concrets, car le barème s'applique rétroactivement au 1er janvier. Dans l'intervalle, beaucoup de factures ont été gelées. Ce casse-tête comptable mis à part, l'adaptation de l'offre à la nouvelle loi se passe plutôt bien. Notamment le taux de professionnalisation du personnel des crèches qui progresse à un bon rythme: «En

1998, 415 places en garderie correspondaient aux standards de qualité de la nouvelle loi, aujourd'hui il y en a 200 de plus», se réjouit Jacques Laurent.

Reste à étoffer l'offre, pour porter le nombre de places en crèche de 1200 à 2000 d'ici 2007. Pour analyser les besoins, commune par commune, le Service de la jeunesse a adressé cet automne un questionnaire à toutes les familles du canton. Son dépouillement permettra d'esquisser un premier plan d'équipement cantonal, attendu pour février 2003. /BRE

# Appel de Bernard Soguel à voter non Initiative UDC ■ «Elle nuit trop à l'image du canton»

«Une acceptation de l'initiative fédérale de l'UDC sur le droit d'asile, le 24 novembre prochain, aurait une influence très négative sur l'image du canton de Neuchâtel à l'étranger», déclare le conseiller d'Etat Bernard Soguel. Il a souhaité s'exprimer à ce sujet en tant que chef du Département de l'économie publique (DEP), département qui englobe à la fois la promotion économique, l'asile et les réfugiés.

## Renvoyer des gens et vendre des montres

Bernard Soguel souligne qu'après une analyse de l'initiative avec ses services, il est convaincu qu'une acceptation poserait des problèmes à Neuchâtel en tant que deuxième canton suisse exportateur après Bâle-Ville: «Avec l'initiative, la Suisse devrait renvoyer presque tous les requérants déboutés dans des pays tiers réputés sûrs, étant donné que 95% des demandeurs d'asile arrivent par voie de terre en transitant par ces pays. Or on ne peut pas à la fois renvoyer des gens que nous ne voulons pas à nos voisins, et par là renier la convention de Genève, et demander à ces mêmes voisins d'acheter nos montres et notre mécanique.» Il y a bien un accord de réadmission avec quelques pays, dont l'Italie, mais pour certains cas de figure. «Il faudrait le renégocier si on voulait renvoyer à ce pays toutes les personnes qui en viennent et que nous ne voulons pas. Avec l'Espagne, autre important pays de transit sûr, nous n'avons pas d'accord, et presque tous les requérants africains passent par là.»

## La misère

Bernard Soguel souligne que le problème, social et économique, n'est pas suisse mais planétaire, et qu'il ne peut trouver de solutions que par une collaboration de la

Suisse avec les pays européens. «Mais en discutant avec eux, pas en leur renvoyant les gens que nous excluons.» Le chef du DEP rappelle qu'aujourd'hui, ce problème est essentiellement «celui de la misère de gens que des passeurs cupides incitent à venir s'établir dans les pays-vitrines de l'Europe riche. C'est aussi le marché de l'emploi qui génère ces déplacements de population. Avec d'autres cantons romands, Neuchâtel travaille sur une véritable politique d'immigration et sur le contrôle du marché du travail. En ce qui nous concerne, nous sommes efficaces dans la lutte contre le travail au noir. Et pour ce qui est des requérants délinquants, nous les renvoyons immédiatement.»

En conclusion, Bernard Soguel souhaite que les Neuchâtelois rejettent nettement l'initiative de l'UDC. /RGT



Le chef du DEP défend les services dont il a la responsabilité, à savoir la promotion économique et l'asile.

PHOTO ARCH-MARCHON

# (Re)découvrir le bon goût d'ici

**Produits du terroir ■ Deux journées de dégustation et de démonstration du savoir-faire d'antan au château de Boudry**



Et une rondelle de saucisson... PHOTO ARCH-MARCHON

Les produits du terroir, c'est une réponse aux effets de la globalisation, qui se cachent sous les vocables «goûts standardisés» ou «allongement de la chaîne de distribution». Les déguster au cœur de leur pays d'origine, c'est tout à la fois mettre un visage sur les artisans et les producteurs, restaurer la proximité et retrouver le bon goût du saucisson d'autrefois...

Tout ça, c'est le menu concocté par l'Office neuchâtelois des vins et des produits du terroir (OVPT), qui, pour la quatrième fois, dresse la table de ses spécialités le temps d'un week-end d'automne. Il accueillera ses

convives en l'ambassade du vignoble neuchâtelois – autrement dit le château de Boudry – ce samedi et ce dimanche, de 10h30 à 18 heures.

Une dizaine d'encaveurs et au moins autant d'artisans proposeront à la dégustation le meilleur du terroir et du savoir-faire de ce coin de pays. Des artisans passés maîtres dans l'art de la boulangerie, de la boucherie-charcuterie, de la fromagerie ou de la confiserie. Sans oublier le miel et les produits du lac... «L'ensemble de la palette est encore trop peu connue. A chaque fois, les gens découvrent les trésors cachés de ce petit territoire», note Alain Farine, directeur de

l'OVPT. Non sans admettre que cette reconnaissance est un travail de longue haleine, comme l'est aussi la sauvegarde du savoir-faire local.

Chef de cuisine, Francis Grandjean est de ceux qui s'en préoccupe. Il aurait dû en apporter la preuve ce week-end. Cloué au lit par une méchante hernie discale, il a quand même pu passer le témoin à son ancienne équipe, qu'il a formée au CPLN. «Ainsi, on se rend compte que les jeunes aussi sont sensibles au maintien de ce savoir-faire», se console Alain Farine, qui attend un bon millier de visiteurs au château de Boudry. /SDX

## ENBREF

**GUICHET VIRTUEL ■ Le point à Neuchâtel.** La communication entre pouvoirs publics et population via internet – la cyberadministration – est en plein essor. Les chantiers en cours en matière de «guichet virtuel» et de vote électronique seront au cœur du séminaire de la Cosiap (Conférence suisse de l'information dans

les administrations publiques), cet après-midi à Neuchâtel (salle du Grand Conseil). Jean-Marie Reber, chancelier d'Etat, et Jean-Luc Abbet, chef du Service du traitement de l'information, exposeront la situation dans le canton de Neuchâtel, un des trois cantons pilotes avec Genève et Zurich. /sdx

## PUBLICITÉ



**Pneus d'hiver dès CHF 57.-**

**Roues complètes en alu pour l'hiver dès CHF 180.-**

Gratuit! nous nous chargeons de l'élimination écologique des pneus contre tout achat de pneus neufs!

## Migrol Auto Service

Michel Jeannotat  
Rue du Locle 64  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Téléphone 032 926 59 26  
Fax 032 926 17 30  
E-Mail: mig.jean@swissonline.ch

**MIGROL**

AVON TYRES MICHELIN GOODYEAR Continental DUNLOP BRIDGESTONE UNIROYAL PIRELLI

www.migrol.ch

168-707846

4x plus L'EXPRESS L'Impartial

**4 QUOTIDIENS LEADERS DANS LEUR MARCHÉ!**

Quotidien Jurassien

LE JOURNAL

4x plus

# Une déroboade ou du courage

## Grand Conseil ■ Le gouvernement s'est défendu d'avoir manqué de courage en ne présentant pas de contre-projet aux initiatives. Il donnera toutes ses analyses

Par  
**Rémy Gogniat**  
et **Sandra Spagnol**

Sans pincettes, le président du groupe socialiste, Martial Debély, est monté hier à la tribune du Grand Conseil neuchâtelois pour interpellier le gouvernement et le fustiger. «*Pourtant pilote du navire, a-t-il déclaré, le Conseil d'Etat a abandonné la délicate manœuvre fiscale à l'équipage sans lui permettre de se préparer.*» Martial Debély se référait à la décision du Conseil d'Etat de ne pas présenter de contre-projets aux quatre initiatives sur la fiscalité et la famille.

«*Vous avez toujours dit que vous présenteriez un contre-projet. Vous avez sans cesse annoncé l'arrivée de choix douloureux à effectuer. Et rien. Notre confiance dans la capacité du Conseil d'Etat à gouverner est fortement ébranlée.*» Le député a insisté pour disposer des travaux préparatoires du gouvernement, pour que celui-ci «*gouverne et ne subisse pas*», et finalement pour savoir si la décision avait effectivement été prise à la majorité comme lu d'abord dans la presse, ce qui ne semblait pas tout à fait exact.

Autre Debély, autre parti, mais même constat sur le même sujet: le radical Roland Debély a

accusé le Conseil d'Etat de «*pratiquer l'immobilisme et d'être contradictoire dans ses déclarations successives.*» Il a parlé de «*déroboade au pied du mur*» et de «*graves incohérences.*»

### Sur le pont

Serein dans la bourrasque, le président du Conseil d'Etat Pierre Hirschy a toutefois consacré davantage de temps aux problèmes d'information (voir ci-dessous) et à l'accusation de mensonge, portée contre lui dans «*Le Temps*» de mardi, qu'aux explications fondamentales. Il a réaffirmé que le Conseil d'Etat était toujours

«*pour une réduction fiscale et une aide à la famille.*» Diverses mesures ont déjà été prises, a-t-il rappelé: baisse de la fiscalité sur les bénéficiaires pour les entreprises, valeur locative réduite, hausse des déductions pour les familles, réduction de la fiscalité sur les héritages. Mais la nouvelle situation économique de cet automne change la donne. «*On n'est pas arrivé à un bon contre-projet. Alors, face à cette situation, nous avons eu le courage de dire non à ces initiatives trop ambitieuses. Nous agissons ainsi d'une manière responsable. Et nous vous donnerons tous les documents techniques que nous avons utilisés pour*

mener notre analyse avec le rapport que nous vous fournirons à la fin du mois.» Du coup, Debély socialiste était «*satisfait*» et Debély radical «*partiellement satisfait*».

Et la décision du Conseil d'Etat, a-t-elle vraiment été prise à l'unanimité? Pierre Hirschy a eu d'abord quelques mots pour le moins peu amènes à l'égard du journaliste qui l'avait piégé dans son devoir de ne pas révéler les opinions individuelles des conseillers d'Etat. Puis il a admis avoir «*fait une erreur*» en disant oui alors que c'était non. «*C'est normal qu'on ne soit pas unanimes. Mais on a parlé d'une seule voix.*» /RGT

### EN BREF

**SERVICE DIVIN** ■ *Mea culpa.* Dieu nous le pardonne, et les députés si possible aussi: nous avons mélangé les amendements, hier, à propos du service divin en début de législature. Contrairement à ce que nous avons écrit, la cérémonie religieuse est belle et bien maintenue. Amen.

**LAPIDATION** ■ *Comme à Genève.* A la question de Willy Haag (rad) sur ce que le Conseil d'Etat ferait si un enseignant, comme à Genève, défendait la lapidation, Thierry Béguin a été clair: la même chose. «*Un enseignant est détenteur d'une parcelle du pouvoir public, que ce soit dans l'exercice de sa profession ou en dehors.*»

**ARCHIVES** ■ *A ce point en danger?* «*Mais non! Mais non!*» a rassuré Thierry Béguin, répondant à deux députés qui s'inquiétaient d'une information officielle sur le délabrement des archives cantonales. «*Le concept de communication était un peu agressif, mais il a suscité le débat. C'était le but.*»

**FERME ROBERT** ■ *Elle sera vendue.* Mais on s'assurera, a dit Sylvie Perrinjaquet, que son impact touristique soit maintenu par le respect du site et la présence de produits du terroir.

**PETITE ENFANCE** ■ *Réponse détaillée.* Le Conseil d'Etat a longuement répondu à l'interpellation du groupe libéral-PPN sur la mise en place des structures d'accueil de la petite enfance (voir notre enquête en page 2).

**CCT SANTÉ** ■ *Elle avance.* Monika Dusong a longuement répondu à l'interpellation du groupe PopEcoSol sur l'avancement des travaux pour doter le personnel de santé d'une convention collective de travail. Mais les discussions prennent du temps et usent (un peu) celles et ceux qui y participent.

**TOUT PAR DEUX** ■ *Pluriel incongru.* A les entendre, les deux députés Debély (soc/rad) ont tous deux ajouté un «*s*» malencontreux au mot «*quatre*», en parlant des quatre initiatives fiscales et familiales. Commentaire pince-sans-rire de Daniel Perdrizat (PopEcoSol): «*Ils s'étaient mis d'accord entre quat'z'yeux!*» /rgt

### Zones d'ombre

«*Tout cela est bien compliqué*», a soupiré Isabelle Opan DuPasquier (lib-PPN). Tout cela? Il s'agit des conséquences pour le canton de Neuchâtel des Accords bilatéraux signés entre la Suisse et l'Union européenne. Saisis d'un rapport d'information du Conseil d'Etat, les députés l'ont approuvé (par 83 voix sans opposition), mais ont relevé plusieurs zones d'ombres.

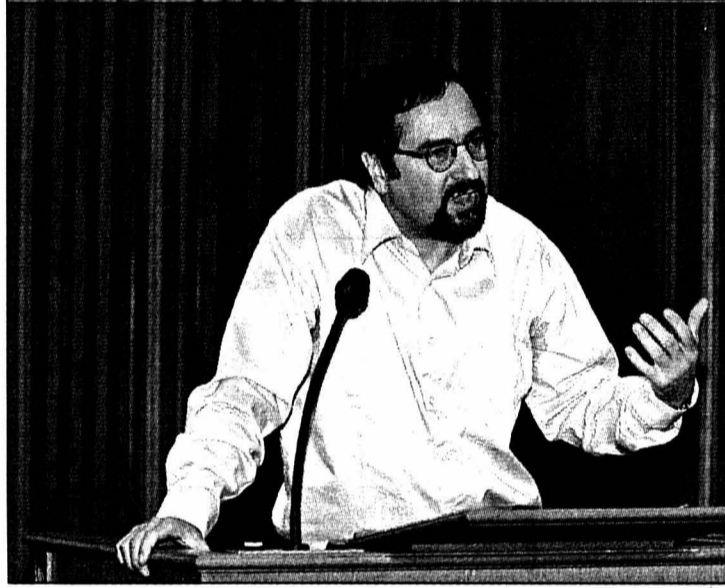
Les radicaux, par la voix de Jacqueline Tschanz, ont estimé que Neuchâtel «*se trouve pieds et mains liés aux accords et aux décisions qui en découlent*». Pas sûr, a prêté Bernard Soguel. Pour le chef de l'Economie publique, un grand flou subsiste qui laisse aux cantons «*une certaine marge de manœuvre pour inventer*».

Raoul Jeanneret (soc) a regretté que le rapport n'inclue pas de modifications législatives, alors même que celles-ci s'appliquent implicitement. Il a notamment cité la protection sociale, en matière d'assurance-maladie, qui reprend la législation européenne.

Les Accords bilatéraux clarifieront aussi certaines situations. Répondant à Claudine Stähli Wolf (PopEcoSol), Bernard Soguel a rappelé que le passage du statut de saisonnier à celui de détenteur d'un permis de courte durée autorisera le regroupement familial et le changement d'emploi. Voire même, ces personnes pourront obtenir une prolongation de séjour si elles réussissent à décrocher un contrat de travail. /ssp

### L'après-midi!

Prévue le mercredi 4 décembre au matin, la deuxième journée de délibérations du Grand Conseil sera déplacée à l'après-midi. Cela pour permettre aux députés de suivre l'élection au Conseil fédéral. Jean Studer, le candidat du PSN, pourrait être en lice pour la succession de Ruth Dreifuss. Quant à la première journée de session, celle du 3, elle se verra enrichie d'une séance de relevée le soir. /ssp



Deux Debély à l'assaut du gouvernement: le socialiste Martial (à gauche, évidemment) et le radical Roland (à droite, comme il se doit).

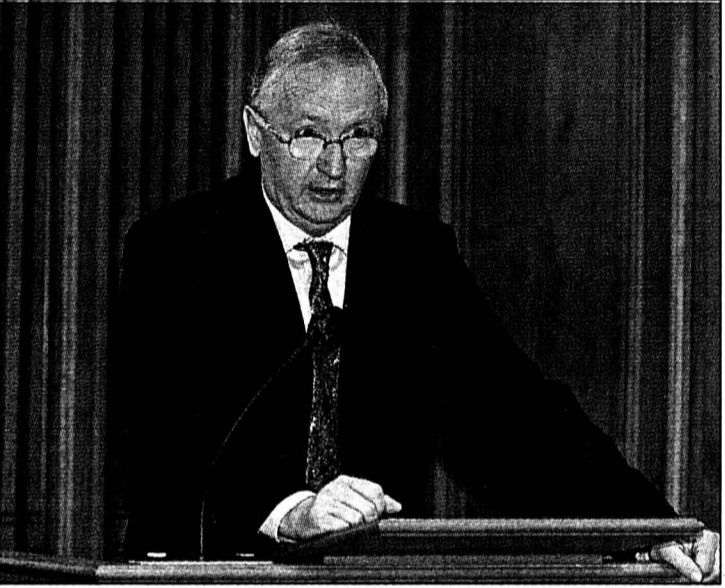


PHOTO MARCHON

### Information malhabile

C'est Roland Debély (rad) qui s'est plaint que le Conseil d'Etat ait informé les médias sur sa renonciation à présenter un contre-projet sans informer au préalable le Grand Conseil. Ce n'est pas normal, a-t-il dit. Il aurait souhaité que l'information et la documentation parviennent assez tôt aux députés pour qu'ils en aient connaissance avant la presse. Le député s'est référé au mécontentement qu'avait déjà exprimé son

collègue François Bonnet (PopEcoSol) pour un même type d'information.

«*On s'est peut-être trompé, a dit Pierre Hirschy, mais comment faire pour bien faire? On a déjà informé un maximum de députés à travers la commission de gestion et la commission fiscalité. Aurait-on dû remettre l'information à fin novembre avec le rapport officiel? Mais il y avait une telle attente, et des informations circulaient dans divers milieux. Bon. On se reposera la question.*» /rgt

Métier difficile que d'informer, admettait Pierre Hirschy, hier à la buvette. On ne va pas le contredire. Mais si certains députés pouvaient aussi s'en rendre compte, tout le monde y gagnerait.

### Information du souverain

La Constitution reconnaît le droit du public à l'information. Qui est le public? C'est le souverain. Les députés ne nous en voudront pas trop de leur rap-

peler qu'ils n'en sont que les représentants. Or le souverain s'informe largement par les médias. Il a donc bien le droit de connaître les faits essentiels de la chose publique en même temps que les députés. D'ailleurs, pour quoi ceux-ci se sentent-ils vexés d'apprendre certaines choses par les journaux? Comme si les médias n'étaient pas des instruments indispensables à l'exercice de leur métier de député, soit le service de la démocratie? Rémy Gogniat

COMMENTAIRE

### Accueil mitigé à la taxe sur les spectacles

Mauvais scénario? A l'exception de PopEcoSol, les autres groupes du Grand Conseil se sont montrés moyennement enthousiasmés par le projet de décret concernant la taxe sur les spectacles (notre édition du 15 octobre). Mais pas pour les mêmes raisons.

Les libéraux-PPN, via Claude Zweiacker, ont rappelé que la taxe est payée en supplément d'un billet vendu pour un spectacle, une projection de cinéma ou une manifestation publique. Mais que le contrôle est impossible pour les discothèques et cabarets. Estimant que le projet était mal construit, le groupe a demandé le renvoi du rapport à son auteur, soit le Conseil d'Etat.

Certains socialistes ont dit qu'ils soutiendraient pareil renvoi. Selon eux, la volonté d'utiliser ce fonds à la promotion des activités dont elle est

issue, soit la culture et le sport, n'est pas «*convaincante*» dans la mesure où il s'agit de prélever l'argent auprès des communes.

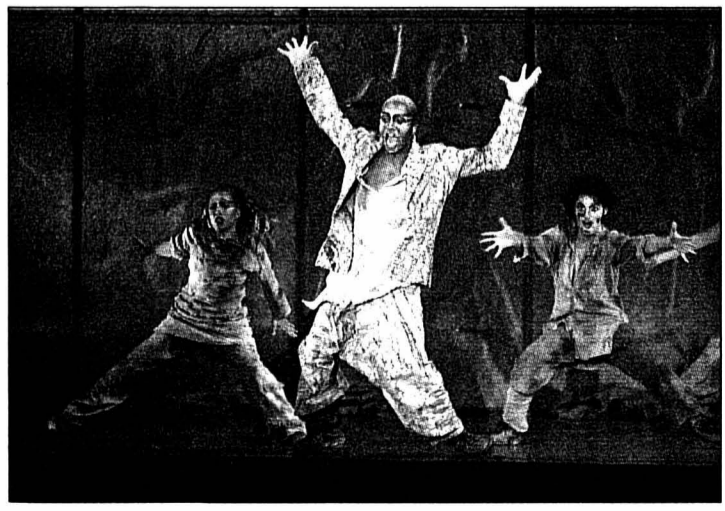
A titre personnel, la conseillère communale socialiste de Neuchâtel, Françoise Jeanneret, a dit, elle aussi, son scepticisme. Elle a en particulier rappelé que la Ville, en tant que centre d'une agglomération, payait le lourd tribut aux charges d'agglomération prévues par la péréquation financière.

Une majorité de radicaux étaient prêts à apporter leur soutien au projet de décret. Tout comme PopEcoSol, qui a salué les innovations et l'uniformisation des pratiques. Le texte prévoit en effet de ramener le taux à 10% et de consacrer 20% du fonds à, entre autres, la sensibilisation des enfants au 7e art.

Thierry Béguin a eu beau rappeler que le texte était le fruit d'un consensus trouvé

entre les principaux acteurs, dont les communes et les gérants de salles de cinéma. Voire que cette taxe était indispensable à la promotion de la culture. Le directeur des Affaires culturelles a dû déchanter. Les amendements ont

commencé de pleuvoir. Aussi les débats ont-ils été suspendus pour qu'il puisse en prendre connaissance. Non sans avoir obtenu au préalable que l'entrée en matière soit acceptée par 56 voix contre 32. /ssp



A Neuchâtel (photo: «*Notre-Dame de Paris*», aux patinoires du Littoral), le taux est actuellement de 15 pour cent.

PHOTO ARCH-GALLEY

### PUBLICITE

Cliquez sur :  
**jeux**  
Chaque semaine des prix à gagner.  
**L'Impartial**  
www.limpartial.ch

Menuiserie  
Agencement  
Vitrerie

**Louis  
Cupillard**

Concorde 55  
Le Locle  
Tél. 032 931 10 38  
Fax 032 931 78 38

**Samedi 9 et dimanche 10 novembre**

Paroisse, Le Locle

# Vente-Kermesse

**Après-midi:** Ecole de danse «SUN STAR»

**Soirée:** «LA CHANSON LOCLOISE»  
Orchestre «ALLIANCE» des Fins

**Dès 22 h 30:** Soupe à l'oignon

Samedi

**Dès 11 h:** Apéritif

**Dès 13 h 30:** Repas

**Après-midi:** «LE PETIT CHŒUR»  
«LA MUSIQUE MILITAIRE»

Dimanche

- Restauration chaude et froide, pâtisseries, matches au loto, tombolas
- Bar au cercle catholique
- Animation pour les enfants par le groupe scout du Locle

Pour réserver vos repas: tél. 032 931 48 43



Un grand merci  
à nos annonceurs!

Paroisse catholique romaine - Le Locle

Dépannage 24/24

**Sjgenthaler  
Choffet**  
Entreprise d'électricité

2400 LE LOCLE - Tél. 032 931 45 28  
2406 La Brévine - Tél. 032 935 12 12  
2314 La Sagne - Tél. 032 931 32 02  
2405 La Chaux-du-Milieu - Tél. 032 936 11 74

Restaurant

**Le Perroquet**

R. et B. Piémontesi, France 16  
Le Locle, tél. 032 931 67 77

Ouvert dès 6 heures

**Filets de perche  
frais du lac Fr. 20.-**

**Fondue chinoise  
à volonté Fr. 24.-**

expert  **Robert**

Votre fournisseur de confiance

audio • telecom  
vidéo

Temple 21, 2400 Le Locle  
Tél. 032 931 15 14

**primo**

Alimentation  
**Simon-Vermot**  
Crêt-Vaillant 3

Fruits et Légumes  
Produits laitiers  
Vins - Eaux minérales

Livraisons à domicile  
Tél. 032 931 19 65

Ouvert le dimanche de 8 h 30 à 11 h 30



NOVOPTIC

LUNETTERIE OPTIQUE  
VERRES DE CONTACT

2400 LE LOCLE 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
RUE D.-JEANRICHARD 23 AV. LÉOPOLD-ROBERT 51  
T. 032 931 15 05 T. 032 913 39 55  
F. 032 913 79 59 F. 032 913 79 59  
novoptic@bluewin.ch

132-122414



Pharmacie  
de la  
Poste

J.-P. et C. de Cocatrix-Philippin

Bournot 17  
2400 Le Locle  
Tél. 032 933 94 94  
Fax 032 933 94 95



W.  
STOSSIER

Installations sanitaires  
Chauffage

Rue de France 9, 2400 Le Locle

Tél. bureau: 032 931 45 40  
Tél. privé: 032 931 28 72

**GRANDJEAN**

PAPETERIE Temple 3 LE LOCLE

- MATÉRIEL DE BUREAU
- PHOTOCOPIE NOIR ET COULEUR
- ENCADREMENT SUR MESURE

TOUJOURS À VOTRE SERVICE  
ET VOUS LE PROUVONS DEPUIS 1960



Transformation  
Réparation  
d'abats-jour  
tous styles

**G. Perrottet**  
ÉLECTRICITÉ

D.-JeanRichard 35b  
2400 Le Locle  
Tél. + Fax: 032/931 26 64

Imprimerie

Jean-Pierre  
Chapuis



Rue du Pont 8  
2400 Le Locle  
Tél. 032 931 40 25  
Fax 032 931 86 78

manifestations

**VENDREDI  
8 NOVEMBRE 2002  
à 20 heures**

Maison du Peuple  
La Chaux-de-Fonds

**Match au loto La Chaux-de-Fonds Basket**

30 tours - Abonnement Fr. 12.-

5 cartes par personne: Fr. 48.- + Royale hors abonnement

Quine: Fr. 40.- / Double: Fr. 80.- / Carton: Fr. 120.- / 5 cartons à Fr. 240.-

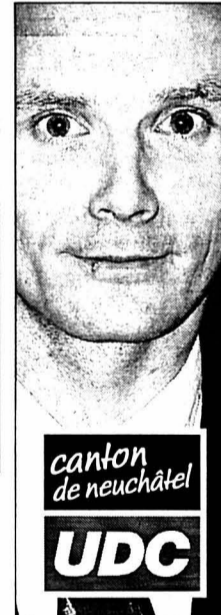
LOTS EN BONS D'ACHAT

Admis dès 12 ans

avis divers

**novoptic**  
tout pour la  
vue...

2300 La Chaux-de-Fonds  
Av. Léopold-Robert 51  
Sous les Arcades  
Tél. 032 913 39 55  
2400 Le Locle  
Rue D.-JeanRichard 23  
Tél. 032 931 15 05



**Halte au tourisme  
des chômeurs!**

„La libre circulation des citoyens UE menace l'assurance-chômage suisse, car elle favorise le tourisme des chômeurs. La révision de la loi sur l'assurance-chômage augmente légèrement la durée de contribution minimale et réduit tout aussi modérément la durée de perception des jeunes assurés. Ainsi, la menace est atténuée!”

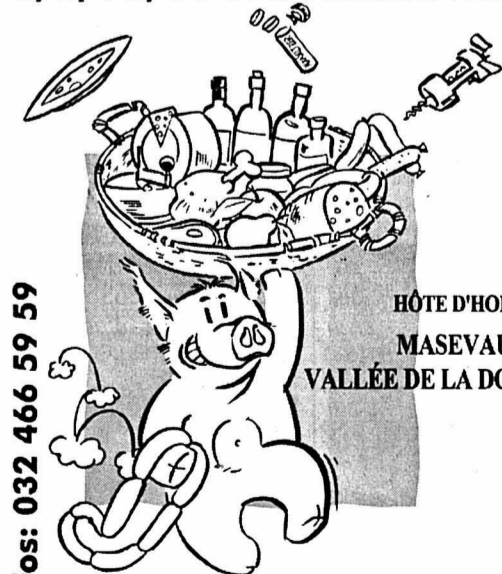
Yvan Perrin  
président de l'UDC Neuchâtel

le 24 novembre 2002

**OUI** à la révision  
de la LACI

canton  
de neuchâtel  
**UDC**

**6<sup>e</sup> MARCHÉ  
DE ST-MARTIN  
PORRENTROY  
8/9/10/11 NOVEMBRE 2002**



HÔTE D'HONNEUR:  
MASEVAUX et la  
VALLÉE DE LA DOLLER

Infos: 032 466 59 59

PRODUITS DU TERROIR  
ARTISANAT LOCAL

165-782290/4x4

**VENDREDI DE 15H À 19H  
SAMEDI DE 9H À 18H  
DIMANCHE DE 10H À 17H  
LUNDI DE 10H À 16H**

**DUBOIS MATÉRIAUX + ALNO,**  
Une recette qui a fait ses preuves!



Les expos qu'il faut voir pour être sûr de savoir.

**DuBois  
Matériaux**

MATÉRIAUX • SALLES DE BAINS • CARRELAGES • CUISINES

Route de Soleure 14  
2072 Saint-Blaise - Tél. 032 755 96 96  
stblaise@dubois-matériaux.ch  
www.dubois-matériaux.ch

Ouvertes aussi,  
le samedi matin!

118-743408/2UO

MATÉRIAUX • SALLES DE BAINS • CARRELAGES • CUISINES

Vous pouvez désormais  
visiter notre:  
**Exposition-vente  
permanente**

les après-midi du jeudi au samedi  
de 14 heures à 18 h 30  
et pendant nos nocturnes  
de fin d'année:

**Vendredi 15 novembre**

**Samedi 23 novembre**

**Samedi 7 décembre**

jusqu'à 21 heures

A bientôt Vos dévoués



**Stuedler - Antiquités**

Endroits 2 - 2300 La Chaux-de-Fonds

Au service de l'Esthétique  
et de l'Authentique

132-122559

# La Chaux-de-Fonds aux Florales

**Genève** ■ *Le Service des espaces verts est invité à la manifestation d'horticulture et de jardinage. Stand chaux-de-fonnier réalisé avec l'Ecole d'art*

Par  
**Daniel Droz**

La 3e édition des Florales internationales débute aujourd'hui dans la halle 5 de Palexpo, à Genève. Cette manifestation, qui, tous les trois ans, attire près de 350.000 visiteurs, se déroule cette année en même temps que le 50e Salon des arts ménagers. Le Service des espaces verts de la Ville de La Chaux-de-Fonds sera présent dans la Cité de Calvin.

Le service «avait invité le Service des espaces verts et de l'environnement pour Floris 2002 (réd: en mai dernier à Polyexpo). La bonne collaboration entre les deux villes a permis de montrer le savoir-faire des Genevois, puisque nous leur avons donné la possibilité de concevoir les massifs autour de la Grande-Fontaine pour la saison estivale. Ceux-ci ont séduit la population. Aujourd'hui, à notre tour d'être présents à Genève pour cette im-

portante manifestation horticole automnale», explique le chef du Service chaux-de-fonnier des espaces verts, Bernard Wille.

Ce sont 16.000 m2 d'exposition qui sont consacrés aux Florales. Pas moins de 62 stands sont dédiés aux fleurs, aux arbres et autres décors paysagers. Parmi les exposants, nous trouvons notamment de nombreuses villes étrangères, comme Montréal, Hainault (Belgique), Hammam-Sousse (Tunisie), Annemasse, Annecy, Besançon ou Florence.

## Un stand en hauteur

«Equilibre», le stand chaux-de-fonnier, a une surface de 262 mètres carrés. «Je souhaitais amener des Montagnes neuchâteloises une touche plus artistique que ce qui se fait plus traditionnellement par les horticulteurs et jardiniers», explique Bernard Wille. Haute de 15 m, la réalisation chaux-de-fonnière est constituée

«d'une pyramide retournée face à des massifs de fleurs». Les visiteurs pourront passer au travers du stand sur un petit pont en bois.

Le concept du stand est l'œuvre de trois élèves en bijouterie de 4e année de l'Ecole d'art du Cifom. Laurence Rubin, Alexis Piaget et Igor Uldry ont «imaginé ensemble un projet, que j'ai repris ensuite avec eux pour l'adapter et pouvoir le réaliser», précise Bernard Wille. Il a nécessité l'engagement des différents ateliers de la voirie - serruriers, menuisiers et jardiniers des Travaux publics. Un travail qui a motivé tout le monde et qui s'est déroulé dans une bonne ambiance. /DAD

**Florales internationales, Genève, halle 5 de Palexpo, du jeudi 7 novembre au dimanche 17 novembre, 10h à 22h en semaine; de 9h à 22h le samedi; de 8h à 20h le dimanche 10 et de 8h à 19h le dimanche 17**



Le stand chaux-de-fonnier - une pyramide retournée face à des massifs de fleurs - a une surface de 262 m2 et mesure 15 m de haut. PHOTO SP

LA CHAUX-DE-FONDS

## Président de la FH reçu

Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds a rencontré récemment le nouveau président de la Fédération horlogère (FH), Jean-Daniel Pasche, élu le 27 juin dernier.

Ayant toujours entretenu d'excellentes relations avec son prédécesseur François Habersaat, le Conseil communal tenait à créer sans attendre les conditions nécessaires à la poursuite de relations fondées sur la confiance mutuelle.

Au cours d'un repas, la situation économique régionale, nationale et internationale a été examinée, sous l'angle général comme d'un point de vue plus strictement horloger. Jean-Daniel Pasche a notamment pu fournir des éclaircissements suite à plusieurs voyages réalisés à l'étranger, en particulier en Asie, dans le cadre de ses nouvelles fonctions. /comm

## MÉMENTO DU HAUT-DOUBS

**DE GARDE** ■ Médecins. Val de Morveau: Dr Laude, tél. 03 81 68 37 80. Charquemont: Dr Cassard, tél. 03 81 44 02 48. ■ Pharmacies. Villers-le-Lac: Tournoux, tél. 03 81 68 05 40. Bonnétage: Manoukians, tél. 03 81 68 94 15. ■ Dentiste. Dr Mougin, Damprichard, tél. 03 81 44 28 06.

**CINÉMA** ■ L'Atalante, Morteau. «Intervention divine», samedi, lundi et mardi 20h30, dimanche 18h. ■ Le Paris, Morteau. «Spirit, l'étalon des plaines», dimanche 14h30 et 16h30, lundi 11h. «Chiens des neiges», lundi 16h30. «La Mentale», jeudi et mardi 18h30, dimanche 21h. «Parlez-moi d'amour», vendredi 14h30, samedi 16h15 et 23h15. «Stuart Little 2», vendredi 18h30, samedi 14h15, dimanche 11h, lundi 14h30. «Signes», jeudi 20h30, samedi 21h, lundi 21h15. «Décalage horaire», vendredi et mardi 21h, dimanche 18h30. «xXx», vendredi et dimanche 23h. «Le pianiste», samedi 18h15, lundi et mardi 18h30. ■ Saint-Michel, Maîche. «Le pianiste», jeudi 20h45, dimanche 20h30, lundi 18h. «Embrassez qui vous voudrez», vendredi 20h45, samedi et dimanche 18h.

**ANIMATIONS** ■ Les Fins. Samedi de 9h à 15h30, Foire aux skis du val de Morteau. ■ Maîche. Vendredi 20h30, tarot de l'Entente sportive du pays maîchois. ■ Morteau. Samedi 14h, salle des fêtes, concours de Scrabble. Lundi midi, salle des fêtes, repas du 11 novembre des Anciens Combattants.

**CONCERTS** ■ Villers-le-Lac. Samedi 20h30, salle des fêtes, concert de l'harmonie Union et progrès.

**EXPOSITIONS** ■ Morteau. Hall du théâtre, photos de Didier Jacquot, «La scène», d'après Starmania. ■ Maîche. Salle Ducreux, de 14h à 21h, «Sigillographies, héraldique et enluminures».

**THÉÂTRE** ■ Les Fins. Samedi 20h30 et dimanche 17h30, salle d'animation rurale, «Harakiri à la française». ■ Morteau. Vendredi 20h30, théâtre municipal, «Spielvogel», one man show. Mardi 14h30 et 20h, salle des fêtes, «Le jeune prince et la vérité».

**VIE ASSOCIATIVE** ■ Les Fins. Dimanche 17h, loto de la Maison familiale. ■ Les Gras. Vendredi 20h, salle paroissiale, loto de l'Association sportive. Morteau. Samedi 20h30 et dimanche 17h, salle Klein, loto du rugby. ■ Villers-le-Lac. Dimanche 17h, salle des fêtes, loto de la Pastourelle.

## Le dossier progresse

**Séance commune** ■ *Rapprochement entre les villes du Haut: le mot «fusion» fait son chemin*

Séance qualifiée «d'historique», hier soir au centre scolaire des Forges, avec la seconde réunion commune des autorités du Locle et de La Chaux-de-Fonds puisqu'elle devait décider de l'avenir de la commission de collaboration intercommunale créée par les deux villes en mars 1995. Attachés à cet unique point inscrit à l'ordre du jour figurait une motion portant sur l'étude de «la fusion pour faire avancer la collaboration» et deux projets d'arrêté demandant que les législatifs se réunissent au moins une fois par année en séance commune.

Les populistes butaient sur le terme «fusion» et l'ont fait savoir par un amendement, lui préférant celui de «partenariat». Les libéraux-PPN les ont rejoints dans cette appréciation, alors que les socialistes et Droit de parole préféraient entériner le mot de fusion. Pour les premiers, le rempla-



Charles Augsburger (à gauche) et Denis de la Reussille, respectivement présidents des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle. PHOTO LEUENBERGER

cer par «partenariat» était faire preuve de trop de «frilosité».

Par 30 voix sans opposition côté chaux-de-fonnier et 25 chez les Loclois, les conseils communaux des villes ont été

priés d'ouvrir différentes voies permettant de «faire progresser de manière significative la collaboration des deux communes, y compris la fusion». Compte rendu détaillé dans notre prochaine édition. /jcp

## «Harlequin» de retour TPR ■ La pièce de Goldoni à Beau-Site pour trois jours

Après une tournée triomphale dans l'Arc lémanique, «Harlequin» revient parmi nous. A Genève et Lausanne, plus de 5000 spectateurs ont vu la pièce, une coproduction entre le Théâtre populaire romand (TPR) et Le Scala - Scène européenne des cultures régionales (Strasbourg). Des Genevois et des Vaudois, frustrés de n'avoir pas pu la voir sur place, ont d'ores et déjà réservé leur place à Beau-Site.

Mis en scène par le directeur du TPR Gino Zampieri, ce spectacle est «riche d'histoire et de passion théâtrale», comme il le disait en octobre 2001, au moment de présenter la pièce pour l'ouverture de la saison dernière.

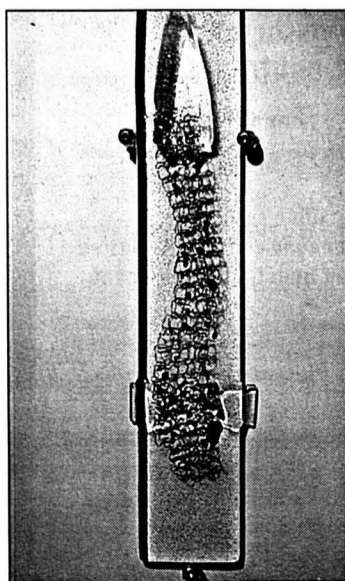
La particularité de cet «Harlequin» avec «H», qui le démarque de l'Arlecchino de la Commedia dell'arte, est d'être passé à la moulinette strasbourgeoise. Le français

s'y mâtime d'allemand et d'alsacien. Le jeu des identités est sous-jacent: Harlequin, le serviteur, est Alsacien, le docteur, parisien, l'un des maîtres est Français, l'autre Allemand. Ainsi, indique Gino Zampieri, «ce spectacle est aussi un hommage rendu à mon maître Giorgio Strehler, qui a longuement défendu la cause des cultures européennes». Tout un programme. Mais cet aspect historique-culturel ne fait pas de la mise en scène proposée un spectacle à thèse. Ça fuse, ça virevolte, et on s'amuse énormément. A voir ou à revoir. /lby

«Harlequin serviteur de deux maîtres», de Carlo Goldoni, La Chaux-de-Fonds, Beau-Site, vendredi 8 et samedi 9 novembre à 20h30, dimanche 10 à 17 heures. Location: service clients Manor et kiosque d'Espacé. Réservations: TPR, tél. 032 913 15 10

## Un magicien du verre expose

**Sculpture** ■ *Richard Timsit, alchimiste, présenté à la galerie du Manoir, à La Chaux-de-Fonds*

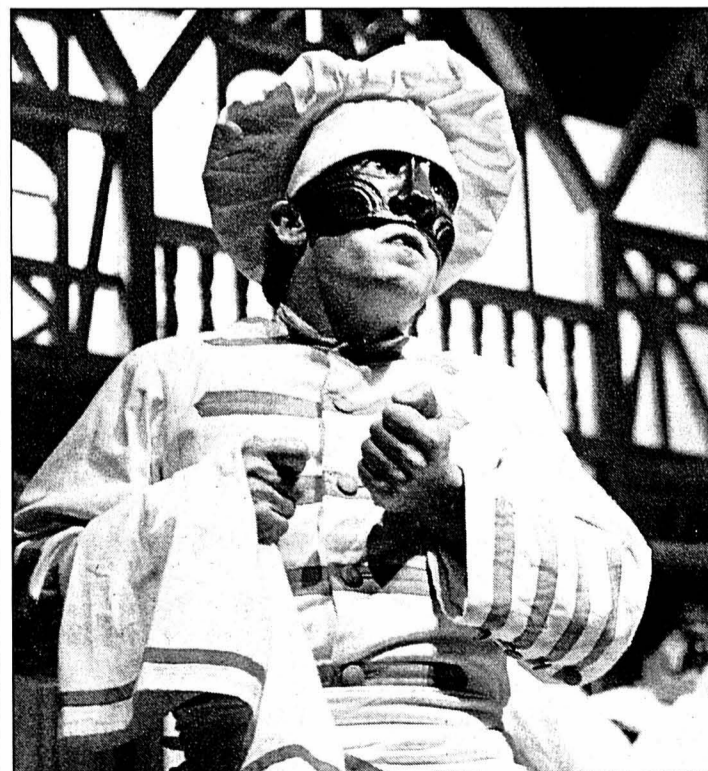


Véritable alchimiste, Richard Timsit transforme la matière la plus anodine en sculptures harmonieuses. Il modèle le verre, joue avec ses transparences et fond dans sa matière divers matériaux.

Les sculptures de Richard Timsit (photo Leuenberger) mettent surtout l'accent sur les matières et les contrastes qu'elles créent côte à côte. Chaque œuvre exprime un espace délimité par le verre, qui emprisonne parfois des mouvements de montre, de l'aluminium ou encore des minéraux. Les inclusions sont des «vestiges de notre société de

consommation», dit l'artiste. Ses connaissances, acquises après un stage à Sars-Poteries, en France, dans le domaine du façonnement du verre lui permettent de jongler aisément avec une technique complexe. Son travail reflète cette exigence, cette patience face à la création et incarne le pendant de l'univers virtuel dans lequel il évolue professionnellement en tant qu'analyste-programmeur. /ddo

Galerie du Manoir, Fritz-Courvoisier 25a, La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 15 novembre, mardi-vendredi 15h-19h et samedi 10h-17h



«Harlequin» a fait un tabac à Genève et Lausanne. PHOTO ARCH-LEUENBERGER

# HITS DU WEEK-END

«CYNAR»  
16.5% vol.

1 litre

**14.95**



«CABERNET SAUVIGNON»  
Los Pasos, Chili  
2002

6 x 75 cl

**20.70**

3.45 la bouteille

41.40



Vente en carton entier uniquement

«BAER» Festival des tommes, lot de 3  
1 tomme nature  
1 tomme aux herbes  
1 tomme avec du fromage frais  
aux herbes



315 g

**4.95**

6.60

PARBOILED RICE

3 x 1 kg

**3.75**

5.25



«TIMOTEL» Shampooing

- aux herbes
- au miel

3 x 250 ml

**6.75**

11.80



paiement pratique avec carte



**TOP DENNER**  
SUPERDISCOUNT

Valable à partir du: 07.11.02 / semaine 45

www.denner.ch

véhicules

Hôtel de la Couronne

Les Brenets - Tél. 032 932 11 37  
Menu de dimanche  
Filet de sandre (NE), mignons de porc  
forestière ou (vu le succès)  
salade de doucette, médaillons  
de chevreuil, garniture,  
dessert, café, Fr. 26.50

Vendredi soir:

**PAELLA**

Prière de réserver  
Restaurant des Tunnels  
La Chaux-de-Fonds, tél. 032 968 43 45



Sprinter: jamais leasing n'aura été aussi avantageux.

► Avec effet immédiat, nous lançons le Sprinter dans la course en le dotant d'offres de leasing qui le rendent imbattable. Par exemple pour deux fourgons aux moteurs CDI puissants et sobres, riches d'une importante sécurité de série et d'une légendaire qualité Mercedes-Benz.

Sprinter 211 CDI / 3550  
Fourgon

Loyer mensuel: Fr. 403.-

Avec contrat maintenance et réparation, loyer mensuel: Fr. 511.-

Sprinter 213 CDI / 3550  
Fourgon toit surélevé

Loyer mensuel: Fr. 523.-

Avec contrat maintenance et réparation, loyer mensuel: Fr. 633.-



Mercedes-Benz

Durée 48 mois, 25 000 kilomètres par année, 15% d'acompte pour le premier grand loyer, assurance casco complet obligatoire (non incluse), prix TVA incl.

Develier: P. Steulet SA, Centre poids lourds, Route de Delémont 115, Tél. 032 421 80 00. La Chaux-de-Fonds: Garage Paul Ruckstuhl SA, Rue Fritz Courvoisier 54, Tél. 032 967 77 67. La Chaux-de-Fonds: Schweingruber SA, Crêt-du Locle 12a, Tél. 032 926 95 24. Thielle-Neuchâtel: Schweingruber SA, Champ de la Croix 6, Tél. 032 753 88 88.

144-096156

Les abus en matière  
d'asile compromettent notre  
sécurité et coûtent des milliards.  
**Mettons-y un terme!**

L'Action interpartis pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) se bat pour le OUI  
à l'initiative populaire contre les abus en  
matière d'asile.  
Votation fédérale du 24 novembre 2002

Devenez vous aussi membre de l'Association  
pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN)

Membre ( couple),  donateurs ou  sympathisant.  
Cotisations annuelles: Membres Fr. 35.- (couples Fr. 50.-), donateurs Fr. 100.-, sympathisants à bien plaisir.

Veuillez m'envoyer une documentation détaillée sur l'ASIN.  
 Je souhaite accorder mon soutien à la campagne contre les abus en matière d'asile. Veuillez s.v.p. m'envoyer un bulletin de versement.

Nom/prénom: \_\_\_\_\_

Adresse/NPA/Lieu: \_\_\_\_\_

Date/signature: \_\_\_\_\_

Envoyer à: ASIN  
case postale 218  
3000 Berne 16  
Fax 031 / 356 27 28

**AUNS  
ASIN  
ASNI**

CP 30-10011-5

Internet: www.asin.ch  
e-mail: asin@asin.ch

plus de 41'000 membres

039-735040

IMP 25003.00

# Les paras sautent sur la ville

**Armée ■ La seule et unique compagnie d'éclaireurs parachutistes du pays s'est entraînée hier dans le ciel chaud-fonnier**

Par  
**Léo Bysaeth**

En cours de répétition aux Pradières, la compagnie d'éclaireurs parachutistes des Forces aériennes a lancé hier ses patrouilles sur la ville de La Chaux-de-Fonds. Le matin, des sauts ont eu lieu aux Eplatures et au Mont-Crosin. L'après-midi, aux Eplatures et aux Joux-Dérrière.

Si la troupe connaît déjà les Pradières, pour y avoir passé deux ou trois jours, c'est la première fois qu'elle y effectue un cours de répétition complet, indique l'officier instructeur et commandant de la compagnie, le capitaine Alexandre Bolle. Habituellement, les cours de répétition ont lieu en Suisse centrale et au Tessin.

N'entre pas qui veut dans cette troupe d'élite, dont il n'existe en Suisse qu'une seule compagnie. Seuls une dizaine de Romands en font partie.

Les futurs éclaireurs parachutistes s'annoncent en général dès l'âge de 17 ans auprès de l'Aéro club suisse. Celui-ci prend en charge la formation pré militaire des candidats et opère une présélection. Chaque année, 250

jeunes gens se poussent au portillon. Le tri, qui s'opère en plusieurs étapes, est sévère: il faut allier la résistance physique et psychique à une bonne instruction.

«Il faut des hommes qui aiment le travail d'équipe, résistants au stress et polyvalents», précise encore le capitaine Bolle.

La mission de ces hommes est plus proche du renseignement que du combat. Les hommes, qui opèrent en commandos de quatre ou cinq unités, sont formés pour travailler derrière les lignes ennemies.

Lors des exercices d'hier sur La Chaux-de-Fonds, les parachutistes ont sauté de 4000 mètres. «En exercice, nous pouvons sauter jusqu'à un maximum de 7500 mètres», précise le capitaine Bolle. Mais, si nécessaire, en cas d'engagement réel, les parachutistes pourraient sauter de 10.000 mètres. A de telles altitudes, les hommes sont équipés de masques à oxygène.

L'équipement comprend aussi des instruments GPS, qui permettent aux commandos de se diriger, y compris de nuit, sur des distances qui peuvent aller jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres, selon la hauteur du lâcher et la force des courants. /LBY



En plein dans la cible!

PHOTO LEUENBERGER

## ENBREF

**LA CHAUX-DE-FONDS ■ Calendrier à InfoCité.** Contrairement à ce que nous avons indiqué dans notre édition d'hier, le calendrier de la Ville de La Chaux-de-Fonds est en vente à InfoCité, et non pas à Tourisme neuchâtelais. /réd

**■ Blues au Dublin's.** DBT sera ce soir, dès 21h, en concert au «Dub». DBT (pour Daniel Blanc Trio) est en fait un quatuor camarguais qui fait dans le blues blanc et chante en français. Il joue ses propres compositions, dont les titres de son tout dernier opus, «Blues de vache». Ses références: Stevie Ray Vaughan, Pops Staples, Tom Principato, Gary Moore, Jimi Hendrix, etc. /ron

**■ Simon Gerber à Superflu.** En première de Sarclo, Simon Gerber s'était taillé un beau succès à l'ABC. Il revient, en vedette cette fois-ci, au théâtre Superflu (ex-ABC, donc) pour un tour de chant qui fait penser à Richard Desjardins pour l'écriture et les images et à Aznavour pour les mélodies. Sarclo trouve Simon Gerber «vraiment très fort». Demain et samedi à 20h30. /ron

**■ CMC.** Les Concerts de musique contemporaine (CMC) proposent, demain à 20h30 au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds, une soirée portrait de Giorgio Tedde, compositeur sarde. Ils ont invité Xtrem ensemble suisse (XES), avec violon, guitare, accordéon et électronique «live». Le programme est composé d'œuvres de compositeurs italiens: Scelsi, Donatoni, Sciarrino et, bien sûr, Giorgio Tedde, dont la musique est empreinte de mysticisme et

veut témoigner en Occident «de la conscience spirituelle de la tradition orientale». /ddc

**LE LOCLE ■ Votation ecclésiastique.** L'Eglise réformée du Locle rappelle à ses paroissiens qu'ils sont invités à voter sur le projet Eren 2003 au secrétariat de paroisse, Grande-Rue 9, jusqu'à ce samedi, de 9h à 11h, et ce dimanche, après les cultes au temple et à la chapelle du Corbusier. Les personnes ne pouvant se déplacer sont priées de s'annoncer au secrétariat, tél. 032 931 16 66, jusqu'à demain 11h, pour un vote à domicile. /réd

**MORTEAU ■ Expo de Daniel Girardot.** Daniel Girardot, de Villers-le-Lac, expose ses peintures à l'huile, aquarelles et pastels, qui rendent hommage à la beauté des paysages jurassiens, au château Pertusier de Morteau, du 9 au 11 novembre de 10h à 12h et de 14h à 19 heures. Daniel Girardot, qui expose depuis de longues années - l'une de ses premières expositions a eu lieu en 1946 à Genève -, est bien connu aussi côté Suisse, où il compte de nombreux fidèles. /cl

**LES BRENETS ■ Paroisse en fête.** Ce dimanche, le culte festif consacrant l'inauguration de la nouvelle salle de paroisse, à la cure, sera suivi d'un apéritif, durant lequel sera encore ouvert le scrutin portant sur Eren 2003. Il le sera aussi aujourd'hui et demain de 9h à 11h à la cure. Dimanche après-midi, de 14h à 18h, les portes de la cure seront ouvertes, afin que les paroissiens puissent découvrir les transformations intérieures apportées à ce beau bâtiment. /jcp

## Polyexpo résonnera de rythmes latinos

**La Chaux-de-Fonds ■ Une douzaine de DJ's spécialistes du genre à l'affiche d'un festival sud-américain**

Premier bar latino à La Chaux-de-Fonds, le Coco tropical organise, ce samedi, le premier festival latino du cru! Pour ce coup d'envoi, le Vénézuélien Alfonso et l'Italien Bruno, branché musiques sud-américaines, vont à Polyexpo avec une douzaine de DJ's spécialistes du genre. «La crème des DJ's latinos en Suisse sera là», n'hésite pas à dire Alfonso. En

tête: Cochano (Berne), mais aussi Copita (Zurich), Banana (Argovie), etc. Ce qu'ils passent? Merengue, bachata, salsa, samba brésilienne, reggaeton, tout à la sauce sud-américaine.

Il y aura des démonstrations de danse «caliente» avec le Grupo mueve el culo (faut-il traduire?), basé à Berne, et de la capoeira, par un groupe de la région. A manger? De la

paella colombienne, empanadas, etc. «Risquer-t-on de se planter? On verra bien. Notre but n'est pas économique. Ce que nous voulons, c'est que les gens puissent passer une soirée inoubliable», explique Alfonso.

De la pub est faite un peu partout, y compris dans les milieux sud-américains de toute la Suisse qui ne connaissent pas La Chaux-de-Fonds. «Les fêtes latinas se passent toujours

bien. Nous voulons aussi montrer que latino ne veut pas dire drogue et prostitution», dit encore Alfonso, qui veut tordre le cou aux clichés. Un avertissement: pour éviter des problèmes d'alcool vendu aux mineurs, on ne laissera pas entrer les moins de 18 ans! /ron

**Festival latino, Polyexpo, samedi 9 novembre, de 16h à 3 heures**

## Fantasmagories en costume

**Bikini Test ■ Deux soirées signées Fix Records**

Les amateurs de musiques électroniques expérimentales ont tout lieu de se réjouir: les pointus émissaires du label britannique Fix Records alunnissent à Bikini Test pour deux soirées.

Celle de demain, intitulée «The House Of Wax», semble devoir se rattacher directement à la thématique des musées de cire de cinématographique et fort gothique souvenir. Le concept est animé par Morlock et Carrion Crow. Les premiers, alias Dark Luke et Bob, signent «un mix d'électro victorienne et de horror-hop(?)». Les seconds (Jason Leach et Paul), déguisés en grands corbeaux lugubres, bidouillent un mix bien tordu à grand renfort de vocaux malades, de break-

beats, de guitares nazes et d'électro effrayante.

Le lendemain soir, place au concept «21st Century Fix», nouvelle trouvaille de Fix Records aux bons soins de Circa, Royal Blood et Carrion Crow (bis). Circa se compose de Jason Leach, encore lui, et Kit. Leur performance est annoncée comme de la musique électronique futuriste entachée de rock'n'roll. Royal Blood sont Jason (toujours) et Dark Luke (le retour), cette fois-ci portant des uniformes de la Horse Guard de sa Gracieuse Majesté, du meilleur effet. Leur set semble relever d'une sorte de tambouille électro-punk-rock-hop psychédélique. /mam

**Bikini Test, vendredi 8 et samedi 9 novembre dès 21 heures**

## La musique, une vocation

**La Chaux-de-Fonds ■ Myriam Ramseyer en concert**

Alors qu'elle était enfant, avant sa première leçon de flûte traversière, Myriam Ramseyer avait déjà décidé qu'elle ferait de la musique sa profession. Vrai que, dès la naissance, la famille avait plongé l'enfant dans le bon bain. Un jour, André Pépin, son professeur d'alors, lui dit: «Dans trois semaines, tu vas passer l'examen d'entrée en classe professionnelle...». Le bonheur, la jeune fille a 16 ans! En 1986, elle obtient un diplôme de capacité professionnelle, avec distinction, au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, classe Jeanne Marthaler. Puis elle se marie, poursuit ses études avec Aurèle Nicolet, quitte la Suisse pour le Canada, met au monde trois enfants, tout en travaillant son instrument, dans l'objectif d'obtenir un jour un diplôme

de virtuosité. De retour en Suisse, alors qu'elle attend son quatrième enfant, elle retourne au Conservatoire et passe sa virtuosité avec Michel Bellavance.

Sa passion, elle a envie de la faire partager aux enfants, aux jeunes, en famille, le cas échéant. En collaboration avec Carolyn Woods, pianiste américaine, elle a organisé, dans le canton, une petite tournée de concerts commentés. Le programme se compose d'œuvres classiques bien choisies pour les jeunes, allant de Popp, Prokofiev, Doppler, à Martinu et Bartok. /ddc

**Récital de Myriam Ramseyer, flûte traversière; La Chaux-de-Fonds, aula du collège Numa-Droz, samedi 9 novembre à 17h, entrée libre**

## Elèves bien orientés



Quelque 350 élèves chaud-fonniers, pour la plupart de 5e année, ont participé la semaine dernière à une course d'orientation. Elle était organisée par la fédération suisse, dans le cadre du «Scool! Tour de Suisse», prélude à une journée nationale en mai prochain qui devrait permettre d'établir un record mondial de participation et aux Championnats du monde de course d'orientation qui auront lieu en été à Rapperswil. Il a fallu refuser du monde à cette étape chaud-fonnière, des 6e année très intéressés. «Je crois que tous les enfants ont aimé», note l'organisatrice romande Nicole Eggmann, qui relève que le cadre - le parc Gallet - était magnifique. Un bémol: un poste muni d'un système de timbrage électronique a été volé... /ron

PHOTO GALLEY

# Quatre concerts pendant l'hiver

**Amis des concerts d'orgue du Locle ■ L'instrument du temple et le hautbois ouvriront la saison**

Par  
**Denise de Ceuninck**

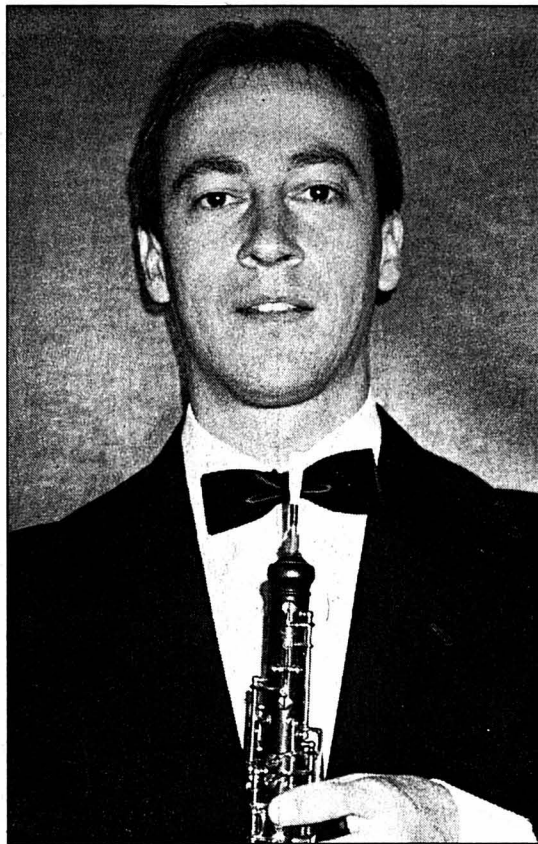
Sous la houlette d'un comité d'organisation dynamique, les concerts d'orgue au temple entament une nouvelle saison, fortes de quatre concerts. Tous ont lieu le dimanche à 17 heures (entrée libre).

**10 novembre: duo hautbois et orgue.** Patrick Marguerat, hautbois, diplômé de virtuosité en 1989 au Conservatoire de Genève, membre de l'Orchestre de chambre de Genève et du Sinfonietta de Lausanne, enseigne au Conservatoire des Montagnes.

Anne-Caroline Prénat, orgue, diplômée de virtuosité en 1979 au Conservatoire de Genève, lauréate du concours international d'orgue de Dublin, prix Otto Barblan, fait une carrière internationale.

Au programme de ce premier concert: Hertel, Buxtehude, Jean-S. Bach, Jehan Alain, Mozart et Frank Martin.

**1er décembre: Requiem de Duruflé.** L'Ensemble vocal de Saint-Maurice, dirigé par Pascal Crittin, interprétera le «Requiem» de Maurice Duru-



Anne-Caroline Prénat et Patrick Marguerat agiront de concert

PHOTOS SP

flé, œuvre phare du XXe siècle. Georges Athanasiadis sera à l'orgue.

**16 février 2003: Eglise catholique romaine.** Au cours du cycle, selon la tradition, les titulaires de l'instrument du temple se produisent en so-

listes dans un programme de leur choix. Invités de l'Eglise catholique romaine, Mary-claude Huguenin-Paratte et Simon Peguiron joueront cette année en ce lieu.

**2 mars: duo flûte de Pan et orgue.** Michel Tirabosco et

Marcelo Giannini associeront les sonorités folkloriques de la musique roumaine à celles de l'orgue. Sans doute ajouteront-ils quelques transcriptions au programme. L'assurance d'une belle fin de saison. /DDC

## Un camp solidaire à Chantejoux

**La Chaux-du-Milieu ■ Camp annuel des jeunes handicapés**

De longue date, le Groupement cantonal neuchâtois en faveur des infirmes moteurs cérébraux organise un camp, subventionné à 80% par l'Office fédéral des assurances sociales, à l'intention des jeunes handicapés moteurs cérébraux en âge scolaire. Ce camp s'est installé depuis quatre ans à Chantejoux, à La Chaux-du-Milieu. Baptisé cette année «Cool-Camp», il a rassemblé pendant une semaine, lors des vacances d'automne, vingt enfants, encadrés par vingt jeunes moniteurs.

Au programme, visite des quatre artepages d'Expo.02, y compris le poste de pilotage d'une navette Iris – ils étaient aux anges! Ou encore une visite au gîte Tomahawk, à Travers, avec démonstrations de montage de tipis, de lassos ou de feu allumé sans allumettes, qui ont remporté tous les suffrages.

Les responsables remercient chaleureusement «la maman du camp», Christiane Vallélian, de Saint-Aubin, ainsi que plusieurs autres personnes et sponsors qui ont donné un coup de main: entrées gratuites à l'Expo, distribution de sandwiches sur les artepages, aide financière pour payer les billets des navettes. Ils remercient aussi la famille Pierrot Jeanneret, de La Chaux-du-Milieu, qui offre le lait depuis quatre ans. Les enfants pouvaient aller voir les vaches en stabulation libre et, dès quatre heures de l'après-midi, insistaient pour «aller au lait»!

Des liens profonds se tissent pendant ces camps, au point que nombre de moniteurs demandent à revenir, et nombre d'enfants aussi! Ceux-ci peuvent être accompagnés de leurs frères et sœurs, dont certains deviennent à leur tour moniteurs. /clb



Sur l'artepage de Morat, ambiance dynamique! PHOTO SP

### LA RÉGION PRATIQUE

#### URGENCES

- Police: 117.
- Feu: 118.
- Urgence-santé et ambulance: 144.
- Permanence médicale, poste de police: 032 913 10 17.

#### LA CHAUX-DE-FONDS

- Pharmacie d'office: Sunstore, Centre Métropole, jusqu'à 19h30, ensuite, appeler la Police locale tél. 032 913 10 17.
- Contrôle des champignons: lu-ve 11-12h/16-17h, au Service de l'hygiène et de l'environnement, Serre 23, rez.

#### BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la Ville: Lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h. Bibliothèque des Jeunes: rue de la Ronde et rue président-Wilson, lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h. Ludothèque: lu/je 15h30-18h, ma 15h30-19h. Bibliothèque chrétienne «Le Papyrus», Parc 84, lu-ve 16-19h, sa 9-12h.

#### PISCINES

- Piscine des Arêtes: lu/je/di 9-18h, ma 9-19h, me/ve 10-21h, sa 10-12h/14-20h.

#### PATINOIRE

- Patinoire des Mélézes, piste couverte: lu/ma 9h-11h30/14h-15h45, me 9h-11h15/14h45-15h45, je 9h-10h45/14h-15h45, ve 9h-12h/14h-15h45, sa 14h-

15h45/20h30-22h (sauf en cas de match), di 9-11h45/15h-16h45. Piste ouverte: lu-di 9h-11h45/14h-16h45/20h-22h (sauf en cas de match).

#### AGENDA

##### AUJOURD'HUI

- Club des Loisirs Maison du Peuple, 14h30, diaporamas de Michel Paratte, de Maïche, sur les oiseaux d'Écosse et le Creux-du-Van.
- MIH Vernissage de l'exposition «100 ans de musée – 100 ans de montres écoles», 17h30.
- Jam session Cave du P'tit Paris, jam session de Ton sur Ton, 21h-1h.

■ Dublin's DBT en concert, blues français, dès 21h.

##### DEMAIN

- Dédicace Roberto Innocenti, illustrateur, sera dès 17h l'hôte de la librairie La Méridienne, rue du Marché 6, pour présenter son nouveau livre «L'auberge de nulle part», paru aux éditions Gallimard Jeunesse.
- MIH 100 ans du Musée d'horlogerie: dès 19h30, la Magie des temps, music-hall, et bal costumé conduit par le Wiener Bonbons.
- Salsa cubaine Cours d'initiation, local de l'Association démocratique ouvrière turque, Léopold-Robert 108, 20h à 21h (première partie), 21h30 à 22h30 (deuxième partie); org. Association Suisse-Cuba.

■ Cave à mots Rue des Fleurs 9, 20h30, lecture de récits autobiographiques, choix de textes écrits dans un atelier d'écriture, avec Mireille Graf, Anne-Marie Nicot, Maya Schwab et Claudine Vuilleumier.

■ Beau-Site Au TPR, Harlequin, serveurur de deux maîtres, de Carlo Goldoni, mise en scène Gino Zampieri; 20h30, également samedi et dimanche.

■ Théâtre Superflu Rue de la Serre 17, 20h30, chanson française avec Simon Gerber (lauréat Nouvelles scènes 2001); également samedi.

#### LE LOCLE

- Pharmacie de service: Espace-Santé GaleniCare Sa, Pont 6, jusqu'à 20h (en dehors de ces heures, 032 931 10 17).
- Permanence médicale: 032 931 10 17 et médico-chirurgicale: 032 931 10 17 ou hôpital 032 933 61 11, lu-ve 8-18h.
- Centre de puériculture: consultations ma 14-17h30, rue des Envers 1. Permanence tél. le matin de 8h à 9h, 032 913 34 23.
- Dentiste de garde: 032 931 10 17.
- Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.
- Contrôle des champignons: ma 20h30-21h30, sa/di 20-

21h, local mycologique, A.-M. piaget 12. Autres jours: sur rdv au 079/636 63 08, Chs.-Henri Pochon, Monts 4.

#### BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la ville: lu-ve 14h30-18h30, sa 10h-12h. Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13h30-18h, sa 10h-12h. Ludothèque: lu/ma/je/ve 15h30-17h30, sa 9h-11h.

#### PATINOIRE

- Patinoire du Communal: lu/ma/ve 9h-11h45/12h-17h, me 9h-11h45-14h-16h40, je 9h-11h45/13h30-17h, sa 10h-11h45/14h-16h45, di 9h-13h/13h15-16h45.

#### AGENDA

##### AUJOURD'HUI

- Casino A 14h30, séance du Club des loisirs. Conférence et diapositives sur Haïti.

##### DEMAIN

- Les Ponts-de-Martel En journée, Anim'Halle, exposition cantonale neuchâtoise d'aviculture, cyniculture et colomphologie.
- La Bourdonnière A 20h, contes et légendes d'Italie par la Louvree.
- Les Brenets A 20h, salle Cécilia, contes italiens par le groupe loclois Contes-act.
- La Grange A 20h30, one woman show de Michèle Guigon.

### ENBREF

**CLUB ALPIN SOMMARTEL ■** De fidèles membres. Ils totalisent près de 400 ans de sociétariat. «Ils», ce sont les membres de longue date de la section locloise Sommartelet du Club alpin suisse (CAS). Ils ont été récemment fêtés lors d'une soirée. Il s'agit de Maurice Gander (70 ans d'activité), Samuel Schweizer (60 ans), Claude Favre et Claude Jacot (50 ans), Simone Inglin (40 ans), Denis Girardot, Blaise Gruering, Claude Matthey, Philippe

Matthey et Jean-Pierre Pahuud pour 25 ans. /réd

**LE LOCLE ■ Rhythms in the night.** Deux concerts pleins de punch au café du Marché: demain, dès 21h30, Alfajorera, groupe d'Argentine, avec danses et chaleureux folklore, et samedi, aussi dès 21h30, Abraxas, qu'on ne présente plus, vu le nombre de leurs concerts, y compris pour Expo.02, dans des reprises et surtout plein de compositions personnelles! /réd



Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâtoises

Depuis mardi à 18h jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS est intervenue à huit reprises.

pital; à 17h52, enfin, pour un accident à La Sagne-Eglise, avec le Smur, à la suite duquel deux personnes ont été transportées à l'hôpital.

**Interventions ambulance.** Au Locle à 0h32, dans la nuit de mardi à hier, pour un malaise, avec transport à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds; à La Chaux-de-Fonds pour un malaise à 5h55, une chute à 9h28, deux nouveaux malaises à 12h59 (avec le Smur) puis à 13h23, une chute à 14h29, toutes interventions suivies d'un transport à l'hô-

**Autres Interventions.** A La Chaux-de-Fonds à 13h11, pour une alarme feu automatique sans suite au théâtre. /réd

Les sociétés locales de La Chaux-de-Fonds paraissent en page 35

### PUBLICITE

**GRANDE LIQUIDATION TOTALE  
LE LOCLE – DU 2 AU 30 NOVEMBRE**

Rue du Temple  
Place du Marché  
Le Locle

Ouverture non-stop  
de 9 à 20 heures

- ★ 2000 pulls dame et homme dès Fr. 15.-
- ★ 300 vestes en cuir, 25 modèles différents, dès Fr. 100.-
- ★ Grand choix de pulls polaires à des prix imbattables!

132-122549



# Cent millions d'investissements

## Marin-Epagnier ■ Le départ du Papiliorama ouvre de nouveaux horizons à Migros, qui intègre déjà à ses réflexions et à sa stratégie l'agrandissement et la rénovation du centre commercial actuel

Par  
**Christiane Meroni**

Le déménagement, début 2003, du Papiliorama mettra un terme à une longue saga et libérera, du même coup, quelque 6000 m<sup>2</sup> de terrain, propriété de la société coopérative Migros. Le contrat liant les deux protagonistes aurait toutefois normalement dû courir jusqu'en 2020.

«Nous nous sommes arrangés à l'amiable. Papiliorama nous rend des terrains en état et nous tirons un trait sur d'importants amortissements, droit de superficie et maints autres frais engagés par la coopérative. Mis bout à bout, tous ces montants représentent quelques milliers de francs. Ce qui, en quelque sorte, équivalait de notre part à un important sponsoring. Nous continuerons d'ailleurs très vraisemblablement à fournir ponctuellement au Papiliorama de la nourriture pour ses animaux», précise Elie Amsellem, directeur de Migros Neuchâtel-Fribourg.

### Agrandissement et redynamisation

Si, dans un laps de temps plus ou moins court, les 6000 m<sup>2</sup> de terrain libéré vont très vraisemblablement rester en l'état, Elie Amsellem reconnaît qu'ils font d'ores et déjà partie des réflexions inhérentes à l'agrandissement et à la rénovation du centre actuel. «Nous avons un terrain qui jouxte McDonald's, notre centrale et les coupoles

plus un passage de voie CFF entre deux. Il est donc clair qu'en parallèle à l'agrandissement, nous envisageons très sérieusement de redynamiser les bâtiments actuels.»

Dès 2003, Migros Marin, qui, selon son directeur, terminera l'année avec un indice d'inflation (sur la totalité de ses produits) inférieur à 1%, est bien décidé à tirer profit des nouveaux concepts mis en place au centre commercial d'Avry. L'agrandissement et les récentes transformations s'y rapportant se sont montés à 67 millions de francs.

Et Elie Amsellem de confier: «Dans notre stratégie, nous en avons mis à l'époque autant pour Marin. Notre clientèle recherche le rapport qualité-prix. Nous venons donc, d'ores et déjà, de créer un nouvel espace sport capable, aujourd'hui, de proposer des articles de marque. Nous allons également mettre rapidement en place un nouveau concept pour les fruits et légumes.»

### Cent millions de francs

Le directeur de Migros Neuchâtel-Fribourg reconnaît travailler sur deux angles. «Notre horizon s'étend sur trois, voire cinq ans. Marin-Centre bougera, évoluera, se transformera encore. Pour ces prochaines années, nous avons planifié un investissement qui dépassera les 100 millions de francs. Notre clientèle pourra bénéficier, en sus, d'une salle de cinéma, d'un fitness et d'une importante palette d'activités commerciales et de loisirs.»



Construit en 1981 sur la base de l'ancienne usine Dubied, Migros Marin-Centre souhaite aujourd'hui agrandir et rénover ses bâtiments.

PHOTO A-GALLEY

Un tel projet d'agrandissement et l'arrivée du nouveau centre commercial Manor risquent fort de saturer encore plus les routes d'accès? «En terme de circulation, je fais confiance à nos autorités politiques pour qu'elles trouvent une solution à court et moyen terme.»

Elie Amsellem émet toutefois deux souhaits. Que ce qui

s'est passé lors de l'ouverture de Manor ne se reproduise plus – «nous avons été prêtés et c'est inacceptable» –, et que l'on revienne rapidement le problème des panneaux indicateurs. Manor figurant très clairement sur tous les panneaux oranges qui ont été installés moins d'une semaine après l'ouverture du centre, alors que Migros Marin-

Centre n'a droit à aucune signalisation personnalisée indiquant son accès direct.

«Sans se lancer dans des travaux trop importants, il m'apparaît essentiel que nous trouvions une solution d'extrême urgence, même provisoire. Il serait dramatique d'être confronté à la même situation, surtout à l'approche des fêtes!» /CHM

## Projets en parallèle

La société coopérative Migros élargit sa vision. A Colombier pourtant, si sa volonté d'agrandir le magasin actuel reste bien réelle, elle n'est pas prioritaire. A Fleurier, les travaux d'agrandissement et de rénovation ont débuté. «Nous allons pratiquement doubler la surface de vente et transformer entièrement l'immeuble», commente Elie Amsellem. En parallèle, Migros caresse l'espoir d'agrandir son magasin de Cernier. Un autre très gros projet lui tient à cœur, la rénovation et l'agrandissement de son magasin de Peseux.

Le directeur de Migros Neuchâtel-Fribourg, qui vient de rencontrer les autorités communales, est catégorique: «Les problèmes de circulation sont bien présents. Mais une nouvelle Migros verra le jour. Soit dans sa dimension actuelle, mais renouée et rajeunie, soit dans de nouvelles dimensions. Un agrandissement modéré mais qui permettrait au centre de Peseux d'avoir un vrai restaurant et quelques commerces qui, au demeurant, seraient parfaitement complémentaires à Cap 2000. Notre projet répond à l'attente des Subiéreux. Son aboutissement améliorera vraiment leur qualité de vie.» /chm

## RÉGION PRATIQUE

### AGENDA

#### VAL-DE-RUZ

##### AUJOURD'HUI

■ Le Louverain A 20h, «la lutte non-violente dans le milieu paysan», soirée-débat avec Fernand Cuhe, conseiller national.

■ Fontainemelon A 20h15 à la salle de spectacles, «Le prix du pardon», film de Mansour Sora Wade; P'tit festival des films du Sud.

##### AUJOURD'HUI

■ Seniors De 14h15 à 16 heures, à la faculté des lettres, espace Agassiz, dans le cadre de l'Université du 3e âge: «Les orientalismes», conférence par Pierre-Antoine Aellig.

■ Spectacle audiovisuel A 20 heures, au Musée d'histoire naturelle: «La Cordillère des Andes à vélo», l'Amérique du Sud du nord au sud en 9 mois et 10.000km. Spectacle audiovisuel de Danièle Doman et Philippe Lachat.

■ Contrebasse A 20h15, à la salle de concerts du Conservatoire: audition d'élèves de la classe de Marc-Antoine Bonanomi, contrebasse.

#### LITTORAL

##### AUJOURD'HUI

■ Cressier A 19h30, à la cave des Lauriers, dans le cadre de la 8e édition Arte & Vini: concert par José Barrense-Dias.

■ Boudry A 20 heures, à La Passade: chanson française par Gérard William.

## Du lobbying pour un hôtel

### Château de Môtiers ■ Le projet de construction d'une partie hôtelière suit son cours

Le château de Môtiers sera-t-il doté d'une partie hôtelière? Ce ne sera pas pour 2003, mais le projet de construction d'une annexe dans la cour du bâtiment pour y loger des chambres suit son cours. Malgré les réticences qui s'expriment. Il faudra faire du lobbying pour convaincre. Sans volonté claire des autorités vallonnières et de la population, l'Etat pourrait ne pas investir dans ce nouvel atout touristique.

La Fondation du château de Môtiers tenait, mardi soir, son assemblée générale sous la présidence de Pierre-André Delachaux, en l'absence du titulaire, retenu au Grand Conseil, Raoul Jeanneret. Sylvie Perrinjaquet, conseillère d'Etat, était de la partie.

### Société à créer

Le projet hôtelier a évidemment tenu la vedette. «Nous avons vécu une année de transition, d'expectative et pas très drôle pour tout le monde», a souligné en préambule Pierre-André Delachaux, tout en annonçant la résiliation du bail de l'actuel tenancier, Franco Vantaggio. C'est dans l'optique du projet en cours que la bail a été résilié, le nouveau et le futur hôtel devant être gérés par une société à créer.

Cette période d'incertitude, pendant laquelle le pro-



Une partie hôtelière pourrait être créée dans la cour du bâtiment.

PHOTO DE CRISTOFANO

jet va de l'avant, peut être mise à profit pour faire du lobbying actif auprès des députés afin qu'ils défendent, le moment venu, le projet devant le Grand Conseil. Un projet qui entend tirer profit du terme «château». Pierre-André Delachaux a encore ajouté qu'il ne s'agissait pas de faire concurrence aux infrastructures en place.

### Projet affiné

Intendant des bâtiments, Philippe Donner a précisé que le projet suivait un bon rythme. Il a été affiné au niveau architectural, alors que

parallèlement des études de marché sont menées pour confirmer sa faisabilité.

Nicole Rub s'est faite l'avocate du diable, s'interrogeant sur les besoins d'une telle infrastructure vis-à-vis des établissements existants, évoquant les discussions entamées au sein de l'association Région Val-de-Travers.

Sylvie Perrinjaquet, conseillère d'Etat, a rappelé que le canton avait demandé à la Région de se déterminer sur un ou deux projets porteurs. Elle n'a pas caché avoir été interpellée sur le rôle de l'Etat dans ce projet immobilier. Et d'ajouter que, si le projet ne convenait pas au Val-de-Travers, il n'irait pas à terme.

### Sentiment à exorciser

François Matthey a pour sa part estimé que les réticences étaient relatives au fait de transformer le Vallon en réserve d'Indiens. Un sentiment contre lequel il faudra lutter, a-t-il ajouté.

Pour Sylvie Perrinjaquet, pendant que le projet avance du côté de l'Etat, la réflexion doit aussi progresser au Val-de-Travers, l'Etat ne voulant pas investir indéfiniment dans des études si la région et ses habitants n'agréent pas le projet. La conseillère d'Etat s'est en outre inscrite en faux contre l'affirmation de vouloir faire de la région une réserve d'Indiens. /MDC

## Les fonctionnaires paieront

### Neuchâtel ■ La gratuité du parcage va être supprimée

Si, lors de sa séance d'octobre, le Conseil général de Neuchâtel avait pris deux heures et demie pour refuser le maintien du Palais de l'équilibre sur les Jeunes-Rives, la même durée lui a permis, lundi soir, non seulement d'approuver quatre rapports du Conseil communal, mais encore de traiter quatre postulats, une motion et une interpellation.

**Stationnement.** Revêtu d'un nombre impressionnant de signatures d'élus des quatre groupes, le postulat de la socialiste Anne Tissot Schulthess (qui a aujourd'hui quitté le législatif) «concernant le stationnement sur le domaine privé communal» n'a eu aucune difficulté à passer la rampe. L'exécutif lui-même ne s'y est pas opposé: «Nous risquons, si nous disons non, de faire un score encore plus mauvais que pour le Palais de l'équilibre», a plaisanté le directeur des Domaines, Pierre Bonhôte.

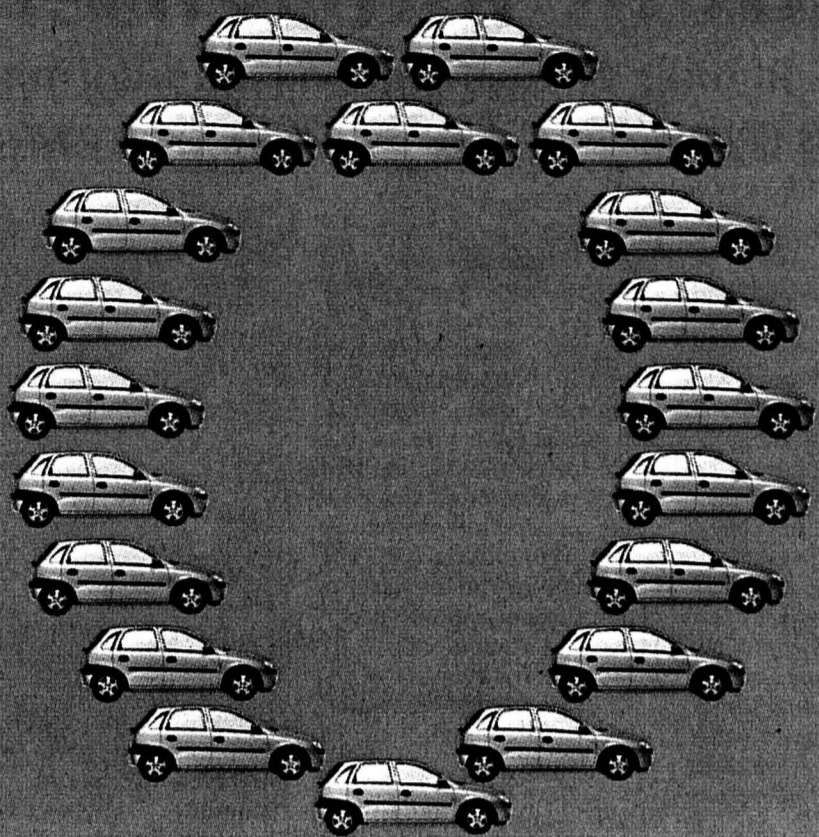
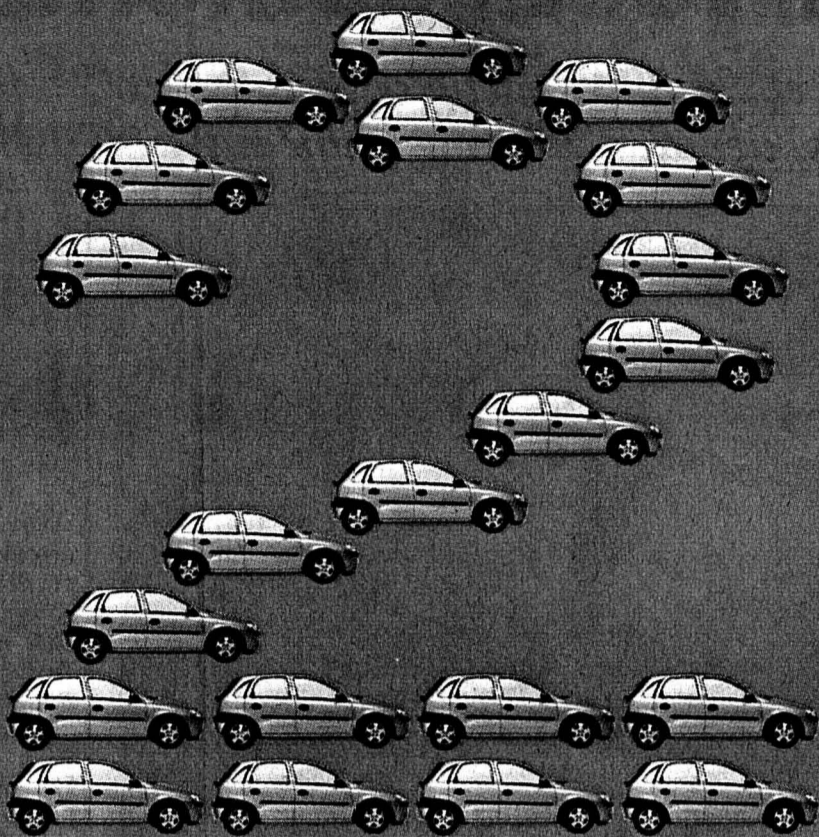
Le Conseil communal devra donc «dresser un état des lieux des places de stationnement mises à disposition des employés de la Ville et, dans le cas où elles ne sont pas utilisées pour des raisons professionnelles avérées, étudier la possibilité de les rendre payantes». Une simple question d'égalité de traitement, ont estimé André Obrist (lib), Daniel Domjan (rad) et Pierrette Erard (soc).

Comme l'a fermement suggéré Sylvain Affolter (PopEcoSol) et comme l'a affirmé Pierre Bonhôte, «les conseillers communaux y passeront aussi».

**Taxe sur les spectacles.** Depuis treize ans, la taxe sur les spectacles n'est plus perçue dans les cabarets-dancings, notamment du fait que ces établissements publics majoritent le prix des boissons au lieu de faire payer des billets d'entrée. Un postulat du groupe PopEcoSol demandait donc «d'étudier les mesures urgentes à prendre», afin de percevoir à nouveau cette taxe auprès de ces établissements publics et «de récupérer les créances non payées à ce jour».

Le Conseil communal n'a guère eu de peine à faire comprendre aux postulants qu'on ne pourrait appliquer cette seconde exigence. En revanche, Sylvain Affolter s'est vigoureusement battu pour le maintien, d'une façon ou d'une autre, de la notion d'urgence. En vain: si les autres groupes (interventions de Blaise Péquignot/rad, Didier RoCHAT et Nando Luginbuhl/soc, ainsi que Madeleine Bubloz/lib) ont bien compris qu'il fallait corriger «une inégalité de traitement», ils ont aussi estimé que cette correction pouvait attendre la nouvelle législation cantonale en la matière. /JMP

Si vous achetez une Opel neuve maintenant, vous profitez deux fois de l'anniversaire de la Corsa.



MCCANN-ERICKSON

www.opel.ch



La Corsa a 20 ans et la troisième génération de ce modèle d'exception remporte elle aussi un immense succès. Pour célébrer cet événement, nous aimerions vous faire profiter deux fois de conditions particulièrement avantageuses si vous achetez une Opel neuve.  
**Un bonus spécial anniversaire pouvant atteindre Fr. 1000.-** crédit directement par Opel.  
**Des primes de reprise exceptionnelles pouvant atteindre Fr. 3000.-.**  
 Le tout jusqu'au 31.12.2002 et indépendamment des conditions habituelles des distributeurs Opel. Autant dire que vous avez tout intérêt à vous rendre chez l'un d'entre eux sans plus tarder.

Opel. Des idées fraîches pour de meilleures voitures.

## Les Radicaux

## LIBERAL

Parti libéral - ppn neuchâtois

**Nous ne voulons plus être la ville la plus chère du canton.  
 Nous voulons réduire les impôts communaux de 4 points.**

**Pour une meilleure image de la Ville, halte à une fiscalité excessive.**

**Signez l'initiative des Libéraux-PPN et des Radicaux de La Chaux-de-Fonds pour l'abaissement du coefficient à 100 !**

Venez à nos stands chaque samedi de 9h00 à 12h00 devant l'entrée de Métropole Centre et sur la Place Espacité.

132-12231

manifestations

avis divers

avis officiels

**La Chaux-de-Fonds, Salle de Musique**  
 15 et 16 novembre, 19h



**Henri Dès**

**Nouveau spectacle**  
 dès 4 ans  
 Réservations: Kiosque Espacité, tél: 032 913 38 66  
 Renseignements et autres villes:  
 www.henrides.com 022-539073

**Ce jeudi**  
 De 8 h à 12 h - 13 h 30 à 20 h

**20%**  
 sur tout le magasin  
 excepté accessoires Cartier et St-Laurent

**PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE**

132-110318

**Votre opticien à la Migros**

**OPTIQUE MÉTROPOLE**  
 Métropole Centre  
 La Chaux-de-Fonds  
 ☎ 032 914 10 04

**Fatigué(e)? Stressé(e) ou manquant d'énergie?**  
 Une cure de

**Gelée royale**

vous remettra sur les bons rails!  
 Appelez-nous dès maintenant pour un nouveau départ.  
 Votre appel au **No 032 932 15 96** (en journée).  
 160-742218



**Mise à ban**

Avec l'autorisation du Président du Tribunal du district de La Chaux-de-Fonds, la Commune de La Chaux-de-Fonds, par la Direction des Travaux publics, met à ban:  
 - Le site de l'ancienne usine CISA, sis au passage de l'Alambic, formant partie des articles 12 448 et 10 923 du cadastre de La Chaux-de-Fonds.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à quiconque de pénétrer dans l'enceinte du site de l'ancienne usine.

Les contrevenants seront poursuivis à teneur de la loi. Les parents et tuteurs sont responsables des mineurs placés sous leur surveillance.

La Chaux-de-Fonds, le 30 octobre 2002.

Direction des Travaux Publics  
 Cl. Stähli-Wolf

MISE À BAN AUTORISÉE  
 La Chaux-de-Fonds, le 19 août 2002.

Le Président du Tribunal civil  
 Yves Fiorellino

avis divers

**A vendre dallage marbre**  
 de Grèce et de Sicile, plusieurs dimensions  
 Fr. 58.-/m<sup>2</sup>  
 Tél. 026 425 89 00  
 017-599975/ROC

**SOCIÉTÉS PHILATÉLIQUES DES FRANCHES-MONTAGNES ET SAINT-IMIER**

**5<sup>e</sup> vente aux enchères avec bourse et exposition**

**Samedi 9 novembre à l'Hôtel de la Couronne aux Bois**  
 Dès 9 heures: Bourse et visite des lots  
 Dès 13 h 30: Enchères (philatélie)  
 Dès 15 h 30: Enchères (cartes postales)  
 Tous les lots au prix de départ de Fr. 1.-  
 014-080362

**Union Ouvrière**

Léopold-Robert 67  
 à La Chaux-de-Fonds

Votre prime maladie a augmentée. Jusqu'au 26 novembre, vous trouverez à l'Union Ouvrière une aide gratuite pour changer de caisse maladie.

**Ouverture:**

Lundi 15 h - 18 h  
 Mardi 15 h - 18 h  
 Jeudi 9 h 30 à 11 h 30

132-122553

**Recrutez parmi... 161 000 lecteurs!**  
 L'EXPRESS L'Impartial Quotidien Jurassien JOURNAL

**La base du succès pour votre annonce!**  
 L'EXPRESS L'Impartial Quotidien Jurassien JOURNAL

132-122482

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

SONCEBOZ

## Stand de tir flambant neuf

La Société de tir La Vignerole, de Sonceboz-Sombeval et La Heutte, s'est dotée d'un stand souterrain de tir au pistolet à air comprimé. Installé dans les locaux de l'ancien abri de la protection civile à Sonceboz, le stand comprend six cibles placées à dix mètres.

Toutes les conditions sont remplies pour organiser des concours officiels. Salle d'accueil, cuisine et locaux sanitaires: l'infrastructure offre un confort qui devrait permettre à cette société d'étoffer son effectif actuel (44 membres, dont une dizaine de femmes et 15 compétiteurs). C'est grâce à une proposition de la Municipalité de Sonceboz-Sombeval que La Vignerole a trouvé son bonheur, après plusieurs années de recherches infructueuses. Réalisé par des membres de la société, dont le président Pierre-Michel Farron, Guy Périllard, René Stähli senior et junior, Erwin Steffen et Narcisse Lovis, l'aménagement du nouveau stand représente environ 1700 heures de travail.

La visite des installations aura lieu samedi 9 novembre (entre 16h et 17h) en présence du Fribourgeois Pierre-Alain Dufaux, multiple champion du monde. Elle sera suivie de l'inauguration officielle dans le hall d'entrée du collège. Dimanche, le public aura tout loisir de s'adonner aux joies du tir à air comprimé dans le cadre d'une journée portes ouvertes (10h-17h). /ood

### L'ARÉGIION PRATIQUE

#### URGENCES

- Police: 117.
- Ambulance et urgences sanitaires: 144.
- Feu: 118.
- Médecins de garde: de La Ferrière à Villeret, tél. 079 240 55 45; de Courtelary à Péry, tél. 032 941 37 37; Tramelan, tél. 032 493 55 55.
- Pharmacies de service: Saint-Imier, le 111 renseigné; Tramelan, von der Weid, 032 487 40 30, jusqu'à 8.11. La Neuveville, pharmacie de la Tour, 032 751 24 24, jusqu'à 10.11.
- Planning familial: tél. 032 942 24 55.

#### BIBLIOTHÈQUE

■ Saint-Imier: bibliothèque régionale, section jeunes: me/ve 15-18h; section adultes, me 15-18h, je 16-19h, ve 9-10h/15-18h.

#### PATINOIRES

- Tramelan: patinoire des Lovières, ouverte au public: pour le patinage, mercredi 13h30-16h; pour le hockey, vendredi 20h45-22h15.
- Saint-Imier: patinoire d'Erquël, ouverte au public: pour le patinage, mardi 13h30-15h45, mercredi, jeudi et vendredi 9-11h45 et 13h30-15h45, samedi et dimanche 13h30-15h15; pour le hockey, samedi 10h-11h45.

#### AGENDA

##### AUJOURD'HUI

- Vieux papier Récolte de papier à Cormoret, dès 8h30.
- Pro Senectute Repas de fin de saison des Jeudis verts, rendez-vous gare de Tavannes, 10h.

##### DEMAIN

- Saint-Imier The Original Kocani Orkestar en concert à Espace Noir, 20h30.
- Saint-Imier Concert du chœur d'hommes Ermitage de Saint-Pétersbourg, collégiale, 20h15.

# L'art d'entrer dans la légende

Tramelan ■ Marianne Finazzi et Edith Montelle se glisseront à pas feutrés dans les histoires, demain, à la médiathèque

Les contes aident à grandir et constituent la base des cultures et des sociétés. On pourra le vérifier demain à la médiathèque du CIP de Tramelan où Marianne Finazzi et Edith Montelle animeront l'après-midi et la soirée pour le plaisir de tous.

#### Fruit de la passion

Aimant raconter et partager sa joie de vivre, Marianne Finazzi voue une passion sans limite pour les mots et la voix humaine. Demain, elle proposera des contes aux enfants, en deux parties (15h-16h et 16h30-17h30). Un goûter commun sera partagé à 16 heures. Un théâtre de papier japonais qui permet de raconter une histoire en faisant défiler des images agrémentera l'après-midi.

En soirée (dès 20h30), la médiathèque du CIP accueillera Edith Montelle, conteuse professionnelle. Passionnée par les traditions orales et les contes depuis son plus jeune âge, la Française crée des spectacles, seule ou accompagnée de musiciens.

Elle transmet ses connaissances par de nombreuses conférences avec un fil conducteur qui ne change pas: le conte, la légende, les histoires orales.

Edith Montelle invente aussi, les adapte en fonction du public, puis les publie par la force des choses. Edith Montelle dédicacera ses livres en fin de soirée. Cette animation est proposée par la médiathèque du CIP et le groupe Agora. /OOD



Marianne Finazzi aime raconter et partager sa joie de vivre. PHOTO SP

MUSIQUE

## Un bon prix pour Hans Koch

La Commission de musique du canton de Berne a attribué le prix de la musique 2002, doté d'un montant de 20.000 francs, au clarinettiste et saxophoniste bernois Hans Koch.

Elle a également décerné deux prix de 5000 francs, à titre de reconnaissance, au directeur de chœur et compositeur de Moutier Jean Mamie et au compositeur bernois Christian Henking.

Le «coup de cœur» de la commission est allé au groupe «strØm» de Bienne. La cérémonie de remise des prix, ouverte au public, aura lieu lundi 25 novembre, à la Haute Ecole de musique et d'art dramatique, à Berne.

Hans Koch, lauréat du prix de la musique 2002, est né à Bienne en 1948. Après des études de clarinette classique aux conservatoires de Bienne et de Zurich, il a été clarinettiste solo à l'orchestre municipal de Winterthur. En 1981, il se tourne vers le jazz, la musique d'avant-garde et l'improvisation.

Participant à de multiples projets musicaux et interdisciplinaires en Suisse et à l'étranger, Hans Koch a aussi écrit des musiques de film et des pièces radiophoniques, en particulier pour le film «Höhenfeuer» de Fredi Murer. Membre du trio Koch-Schütz-Studer, il a aussi enregistré nombre de CD. Souvent primé, Hans Koch a fortement stimulé la scène locale. /oid-réd

## Organiste coréenne en vedette

Jiyoun Kim se produira en concert ce soir au temple de Tramelan (20h15) dans le cadre du Festival suisse de l'orgue. Après avoir effectué ses études en Corée du Sud, cette brillante artiste s'établit ensuite à Fribourg-en-Brigau, où elle s'illustra à l'orgue en tant que titulaire. Jiyoun Kim a étudié à l'académie de Bâle.

Avec Guy Bovet, elle se perfectionna dans les styles les

plus divers, de la musique ancienne aux règles de l'ornementation. Jiyoun Kim étudia plus particulièrement Brahms et Schumann, pour découvrir également l'art de Maurice Duruflé, dont on fête cette année le centenaire de la naissance. Il vaut la peine de se déplacer au temple de Tramelan pour entendre une artiste à la musicalité développée et à la virtuosité sans faille.

Pour ce festival, quinze concerts sont offerts aux lauréats du 20e concours suisse de l'orgue. Six prix furent attribués au cours de cette manifestation de haut niveau. Les organistes plébiscités peuvent de surcroît donner deux ou trois concerts à Bienne et dans le Jura, afin de se présenter au public de cette région.

Les beaux instruments ornent de nombreuses églises.

L'orgue du temple de Tramelan est particulièrement attractif.

Il a été construit dans les années soixante, où l'on proposait une synthèse des possibilités baroques et romantiques.

Il possède ainsi les couleurs dignes de restituer une chorale de César Franck, un prélude de Bach ou encore une étincelante composition de Messiaen. /ood

## Entre humour et dérision...

Tavannes ■ Spectacle prometteur de Michel Jeanneret samedi au Royal

Récents vainqueurs du prix Jacques Brel à Vesoul, le mois dernier, Michel Jeanneret et ses musiciens se produiront en spectacle au Royal ce samedi à 20h30. Naviguant sur d'éclectiques genres musicaux (valse, java, blues, marche chaplinesque), l'artiste de Pontarlier invente une chanson nourrie de quotidien, d'histoires, de personnages, de souvenirs. Il s'appuie sur une langue personnelle, dense, imagée, qui fait la part belle à l'humour et à la dérision. Côté voix, il plane quelque part entre Brel, Arthur H et Annegarn. Depuis

1996, Michel Jeanneret interprète ses propres chansons en France, en Suisse et en Belgique.

La commission francophone chargée des affaires culturelles générales du canton de Berne remettra au Royal un prix de 10.000 francs pour récompenser les efforts déployés par ses responsables pour la promotion de la culture et notamment la diversité et la qualité des programmes présentés depuis l'inauguration du centre culturel le 9 septembre 1999. Cette distinction sera remise aux responsables de l'institution au cours

d'une manifestation qui aura lieu demain à 18h30 au Royal.

Un apéritif sera servi après une cérémonie agrémentée de productions musicales. Le pianiste Raphaël Gogniat, jeune virtuose de Cortébert, interprétera Robert Schumann, puis le groupe Trilogie, de Moutier, formé de Rolf Perretten (guitare), Valentin Faivre (bugle) et Michel Zbinden (vibrapnone), animera la soirée d'arrangements personnels de musiques du monde, de jazz et bossa nova. La population et les amis du Royal sont cordialement invités à cette manifestation gratuite. /comm-réd

## Berne fêtera

### son 650e sans fracas

Canton ■ Prévüe en 2003, la célébration s'annonce sobre

Le 6 mars 1353, Berne et les Confédérés scellaient le pacte qui non seulement fédérait huit Etats, mais allait conduire plus tard à la constitution de la Suisse moderne, avec la ville de Berne pour capitale.

Le canton de Berne fêtera avec sobriété le 650e anniversaire de son entrée dans la Confédération, sans défilés pompeux ni feux d'artifice. La plupart des activités liées à cette commémoration auront pour cadre le Musée d'histoire de Berne.

Ces dernières années, la notoriété de ses expositions temporaires a largement dépassé les frontières suisses. Les moyens mis à sa disposition, pour cette occasion, lui permettront de présenter sous un jour nouveau les plus belles pièces tirées de sa collection de 250.000 objets.

Les deux premières expositions seront inaugurées dès la fin octobre 2002, avec la

réouverture des sections d'archéologie «Age de la pierre, Celtes et Romains», et d'ethnographie «Arts d'Asie et d'Océanie».

#### Invités d'horizons divers

Un acte officiel se déroulera le 6 mars prochain à l'Eglise française, seul lieu de rassemblement qui existait déjà en 1353. Les représentants des cantons suisses, de la Confédération ainsi que du canton, de la ville et de la bourgeoisie de Berne seront invités.

Suivra l'inauguration, au Musée d'histoire, de la nouvelle exposition permanente «Berne et l'Europe – du haut Moyen Age à 1800» et de l'exposition temporaire «Guerre et paix – Berne et les Confédérés». Par ailleurs, un grand festival médiéval avec tournois chevaleresques se déroulera sur l'Helvetiaplatz de Berne, en août 2003. /oid-réd

SORNÉTAN

## Exposition prolongée

L'exposition de Miroslav Halaba que présente le Centre de Sornetan est prolongée jusqu'au 30 novembre. Originaire de Fontanemelon, cet artiste réside à Lyss et partage son temps entre le journalisme et la peinture. C'est incontestablement dans cette dernière voie qu'il engage le plus son âme et sa sensibilité. Preuve en sont ses silhouettes qui se détachent à demi de leur environnement. /comm-réd

Jusqu'au 30 novembre au Centre de Sornetan, 13h30-17h

## Mesures hivernales

Saint-Imier ■ Des consignes pour faciliter le déneigement

Chaque hiver, le stationnement de véhicules est interdit sur tout le territoire communal de Saint-Imier, du début du mois de novembre au 15 mars, de 3h à 7 heures. Pendant cette plage horaire, le Service des travaux publics procède au déneigement de la chaussée de manière à ce que, dès le matin, la plupart des rues de la cité imérienne soient accessibles. Il est primordial que ces consignes soient appliquées. Seul leur respect permet d'assurer un

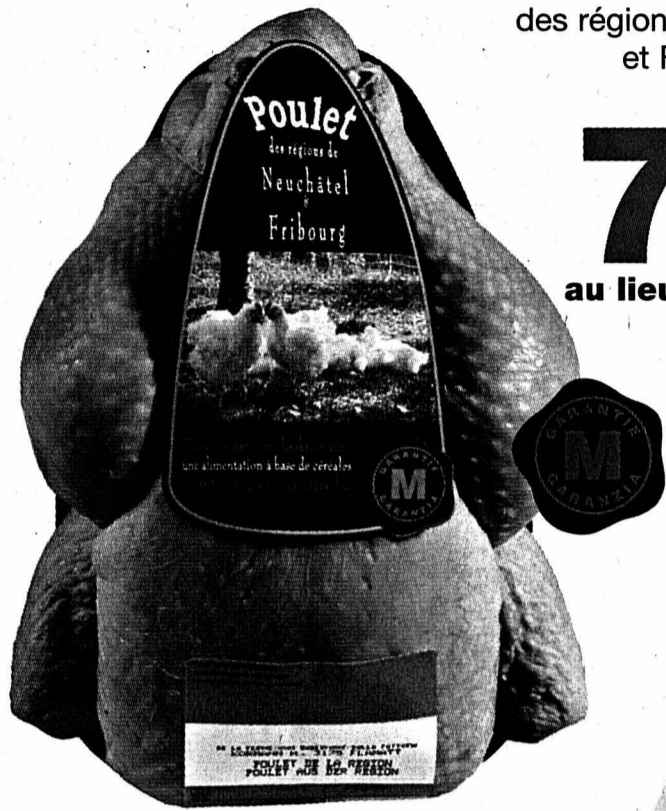
déneigement optimal et rapide. Un seul véhicule immobilisé peut parfois perturber le déneigement de toute une rue, souvent avec des effets sur plusieurs jours en cas de chutes de neige continues. Ainsi qu'il est d'usage, la place des Abattoirs et l'esplanade des Collèges seront à disposition des automobilistes de 16h à 9h le lendemain. Il est important que ces places soient libérées dès 9h, de manière à permettre leur déneigement dans la journée. /comm-réd

### EN BREF

JAZZ ■ New Orleans à Bienne. Après trois ans d'interruption, l'International Old Time Jazz Meeting de Bienne renaît, du 8 au 10 novembre, avec notamment le New Orleans Parade, le Dutch Swing College

Band et Rod Mason's Hot Five. Prélocation sur HelloYellow, tél. 0900 57 10 10, www.helloyellow ou auprès de Voyages Racine, rue de Fribourg, Bienne, tél. 032 323 73 33. /réd

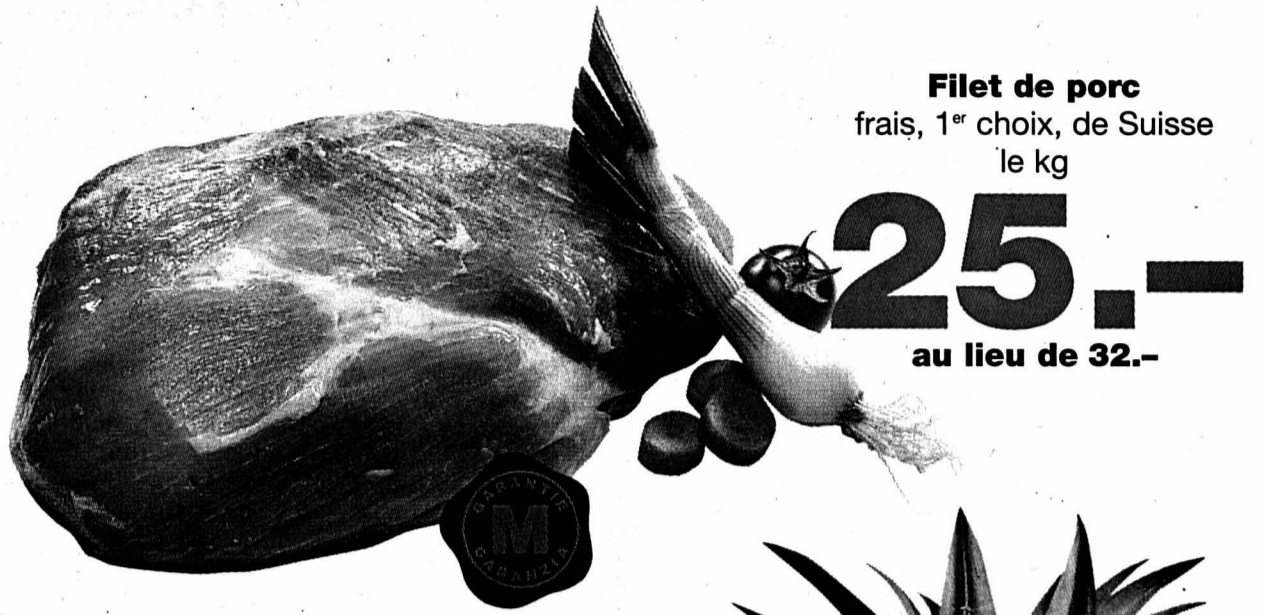
# Actions du 5.11 au 11.11



**Poulet frais**  
des régions de Neuchâtel  
et Fribourg  
le kg

**7.90**

au lieu de 10.20



**Filet de porc**  
frais, 1<sup>er</sup> choix, de Suisse  
le kg

**25.-**

au lieu de 32.-



**Grana Padano**  
en bloc  
les 100 g

**1.50**

au lieu de 1.90

râpé, le sachet de 120 g

**1.90**

au lieu de 2.40



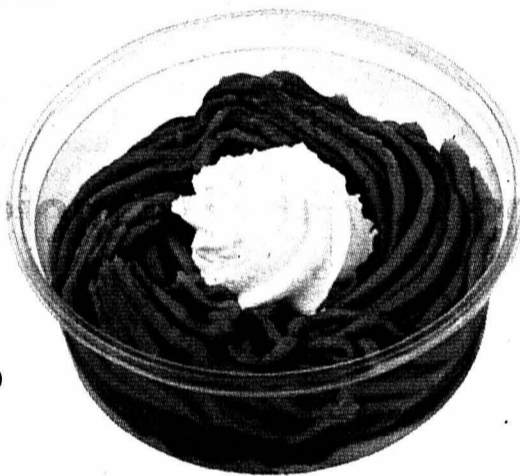
**Bananes I**  
d'Amérique centrale  
le kg

**2.20**

**Vermicelles**  
95 g

**1.60**

au lieu de 1.90



**Ananas**  
du Costa Rica, du Ghana  
et de Côte d'Ivoire  
la pièce

**3.-**

**Toutes les pizzas**  
**Anna's Best Premium**  
370-420 g

**2.-**

de moins

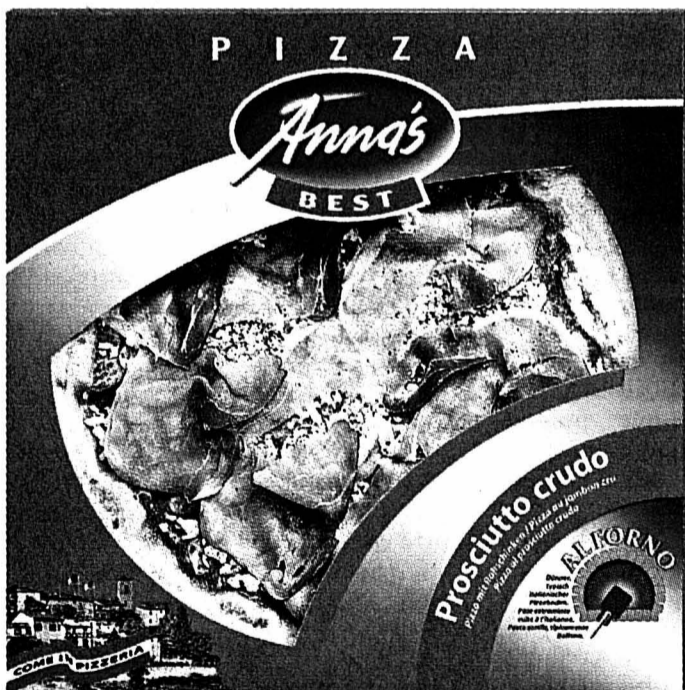
Exemple:

pizza Anna's Best Premium

Prosciutto crudo

370 g

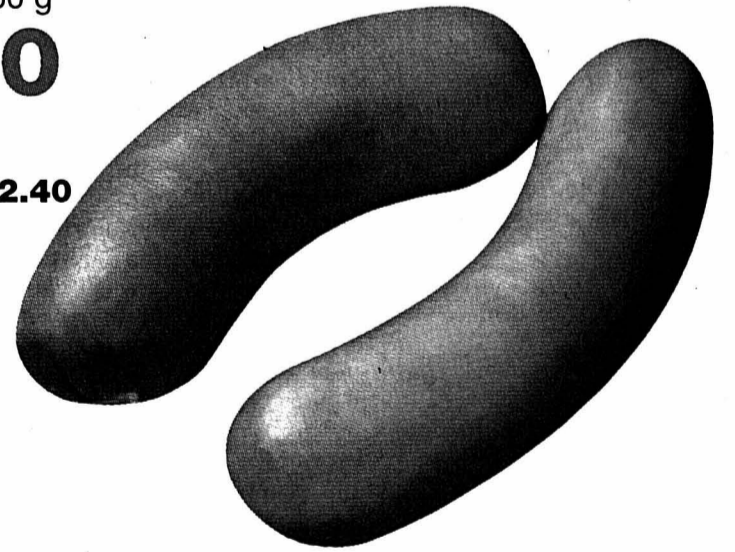
5.80 au lieu de 7.80



**Cervelas**  
élaborés en Suisse  
avec de la viande suisse  
2 pièces/200 g

**1.50**

au lieu de 2.40



Société coopérative Migros Neuchâtel/Fribourg

# MIGROS

*Le Pays-Fraîcheur*

# Guerre des missives ou canular?

## Elections ■ Réplique à une initiative de Claude Hêche

Si la politique est l'art du possible, une campagne électorale est celle du sensible. En anticipant les coups si possible... L'anecdote qui suit reflète dans tous les cas la «bonne ambiance» qui règne au sein du Gouvernement jurassien.

Comme il l'avait fait voici quatre ans lors des élections cantonales, le ministre Claude Hêche a adressé à chaque élu (de tous les bords) une jolie carte en couleur (tableau de Peter Fürst), félicitant chaque nouveau député pour sa nomination au sein du Parlement, lui souhaitant plein succès dans l'exercice de son mandat, en se réjouissant de le rencontrer.

Dans un courrier beaucoup plus austère (noir et blanc et sans en-tête), ces mêmes élus viennent de recevoir une missive cosignée par les quatre autres membres au Gouvernement jurassien. «Notre collègue Claude Hêche vous a adressé ses félicitations (amplement méritées, c'est nous qui soulignons) à la suite de votre élection au Parlement jurassien. L'ayant fait à notre insu, nous ne voudrions pas manquer de nous joindre à ce sympathique message en vous priant de ne pas nous oublier lors du deuxième tour de l'élection au Gouvernement jurassien, respecti-



Le ministre Claude Hêche a eu la douce idée de féliciter les députés élus.

PHOTO A-GALLEY

vement au Conseil des Etats l'an prochain».

Allusion à Pierre Kohler, qui n'est plus partant cette année mais a annoncé son intention d'être nommé Sénateur l'an prochain. Pour le délégué jurassien à l'information, cette lettre n'est pas un canular mais elle a été envoyée à dessin, «un clin d'oeil pour détendre l'atmosphère entre les deux tours». A-t-elle été perçue ainsi par chacun ou a-t-elle un double sens? La politique emprunte parfois de curieuses voies... /mgo

# Retrouvailles du Millénaire

## Biaufond ■ Une grande rencontre est prévue dimanche pour marquer le millénaire de la borne des Trois-Evêchés

Par Michel Gognat

L'initiative des Sentiers du Doubs, une manifestation est prévue dimanche prochain à Biaufond. Elle marque les mille ans de la borne des Trois-Evêchés. Lieu hautement symbolique, la cité des bords du Doubs a toujours été un point de jonction. Coup d'œil sur le programme.

Les marcheurs ont rendez-vous à 9 heures à la gare des Bois. Ils gagneront Le Cerneux-Godat avant de tomber sur la borne d'Erguël. Armoirée, celle-ci est peu connue et haute d'un mètre environ. Elle porte la lettre «E» et les armoiries des princes-évêques de Bâle, les Rinck de Baldenstein. Elle marque la limite entre deux seigneuries de la Principauté, celle d'Erguël (Courtelary) et celle de la Franche-Montagne des Bois.

Pourtant, ce n'est pas cette borne-là qui est la vedette du jour. Les marcheurs vont plonger dans la vallée du Doubs. La borne vedette, celle des Trois-Evêchés, a les pieds dans le Doubs depuis que le barrage du Refrain a été surélevé. On dit que cette borne date de 1002. Cela sera certainement précisé lors d'une petite partie officielle (entre 10h30 et 11h) au cours de laquelle

l'archiviste Jean-Claude Rebe-terez tentera d'en élucider l'origine.

### Point de rencontre

A l'intérieur du restaurant de Biaufond, une exposition présentera d'anciennes cartes postales, des gravures et des cartes. A midi, la commune des Bois offrira l'apéritif aux invités, les diverses sections des Sentiers du Doubs, les au-

torités des communes avoisinantes.

Une fois encore, la borne des Trois-Evêchés servira donc de point de ralliement. Il semblerait que l'endroit marquait, à l'époque romaine déjà, le point d'intersection de trois provinces: la Séquanie, la Rauracie et l'Helvétie. Plus tard, Biaufond servira de limite à la Franche-Comté, au comté de Neuchâtel et à l'évêché de

Bâle. Des franchises indiquent qu'elles comprennent la zone qui s'étend de l'épine de Montfaucon aux Esserts d'Illes, au bord du Doubs, c'est-à-dire Biaufond, précisément. Plus récemment, cette borne fut appelée borne des Trois-Evêchés, celui de Bâle, de Lausanne et de Besançon. Au 17e, les rebelles Catlin la renversèrent en sciant des arbres. Mais l'ont-ils fait exprès?/MGO



Biaufond, un lieu chargé d'histoire et un anniversaire qui permet la rencontre de trois communautés

PHOTO ARCH

# Quatre poissons ouïs à la barre

## Héroïne ■ Trois kilos entre Bâle et La Chaux-de-Fonds

Le Tribunal correctionnel de première instance du Jura a ouvert hier le dossier de quatre ex-Yougoslaves — un Albanais, deux Kosovars et un Macédonien. L'un d'eux est jugé par défaut, un autre se trouve encore en détention. Les quatre sont prévenus d'infractions à la loi sur les stupéfiants. Ils auraient vendu plus de trois kilos d'héroïne pour plus de 125.000 francs. La vente a rapporté à ses auteurs un profit évalué à 45.000 francs.

### Trois vendeurs et un chauffeur

La drogue a été vendue à Bâle, Delémont, Saint-Imier et La Chaux-de-Fonds, du début 2000 jusqu'à décembre 2001. Les quatre prévenus séjour-

naient illégalement en Suisse. L'un d'eux a servi de chauffeur, les trois autres vendaient la marchandise.

Les accusés se sont montrés peu loquaces à révéler la véritable identité des fournisseurs de la drogue. C'est grâce à des écoutes téléphoniques et à des filatures que la police est parvenue à mettre la main sur les trafiquants.

Vu la quantité de produits stupéfiants en cause, le procureur a présenté un réquisitoire sévère, et réclamé des peines de réclusion allant jusqu'à quatre ans et demi. Quant aux avocats de la défense, ils ont demandé des peines plus légères et insisté sur quelques zones peu claires du dossier. Le jugement sera rendu ce matin. /vig

## L'ARÉGIION PRATIQUE

### URGENCES

- **Ambulances de Saignelégier:** 144 ou 032 952 12 12.
- **Médecins:** en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 032 952 12 12.
- **Pharmacie des Franches-Montagnes:** service de garde, 032 951 12 03 et 032 951 12 01 pour tout renseignement.

### AGENDA

#### AUJOURD'HUI

- **Concert** Concert de l'ensemble Kocani (Macédoine) à 20h30 au café du Soleil à Saignelégier.

- **Conférence** Conférence de l'abbé Joseph Demierre à 20h15, à la salle de paroisse de Saignelégier sur le thème «Le rôle, la mission de l'Eglise».
- **Conférence** Dans le cadre de l'exposition «Le degré 02 de l'objet», conférence Bernard Crettaz à 20h, au Musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont sur le thème «Cuisines des objets, cuisine des restes».
- **Théâtre** Le TPR joue «Jenny-tout-court», de Michel Beretti à 20h30, à la salle Saint-Georges à Delémont.

# Un mois d'octobre des plus arrosés

## Saignelégier ■ Dix jours de précipitations le mois passé

Le bel automne franc-montagnard, gavé de douceur et de soleil, n'est plus ce qu'il était. C'est ce qu'il faut croire en analysant les relevés de Mario Jeanbourquin, le préposé à la station pluviométrique de la montagne.

Le mois d'octobre a été particulièrement méchant puisqu'on constate que la pluie a été présente durant 19 jours contre 13 l'an passé. Du 10 au 25 du mois, elle a fait presque chaque jour une apparition. Les précipitations par contre n'ont pas été énormes, avec 122 mm d'eau tombée. Soit 122 litres au m2 contre 106 en 2001.

On constate également un rafraîchissement des températures par rapport à l'an passé



puisque les extrêmes ont atteint 2 et 19 degrés contre 4 et 20 degrés en 2001.

Le jour le plus doux a été le 16 octobre, avec une moyenne de 15 degrés. Et le plus froid, le 6 octobre, avec une moyenne de deux degrés. Vivement l'été de Saint-Martin! /mgo

## EN BREF

**PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES ■ A la hausse.** L'exécutif jurassien a décidé d'augmenter les prestations complémentaires à l'AVS/AI de 2,5%, le maximum admis par le Conseil fédéral. Les montants destinés à la couverture des besoins vitaux se situent désormais à 17.300 fr., au lieu de 16.880 fr., pour les personnes seules; à 25.950 fr., au lieu de 25.320 fr., pour les couples; et à 9060 fr., au lieu de 8850 fr., pour les orphelins et les enfants qui donnent droit à une rente. /mgo

**MATINS CLASSIQUES ■ Vocalistes romands au Soleil.** Dans le cadre des Matins classiques, le café du Soleil, à Saignelégier, accueille dimanche 10 novembre (11h) les Vocalistes romands. Créée en 1990, l'ensemble compte une vingtaine de voix, actives dans d'autres chœurs de Suisse romande. Elle propose des œuvres à cappella. Dirigé par Pierre Pantillon depuis 2001, cet ensemble va interpréter des œuvres de Schubert, Schumann, Brahms, Fauré et Heitor Villa-Lobos. /mgo

# Graves accusations Roumanie ■ L'expert critiqué réplique assez sèchement

Après les révélations d'un rapport relatif à la coopération entre le canton du Jura et une région de Roumanie, l'expert Jean-Paul Helmbacher, de Payerne, dont les accusations de malversations et les pratiques comptables peu claires ont été contestées par le Service jurassien de la coopération et minimisées par le contrôleur des finances, réagit avec vigueur.

### Mise au point

Dans une mise au point, il porte de graves accusations contre la Roumanie responsable de la coopération jurassienne sur place. Il l'accuse d'avoir vendu dix ordinateurs offerts par le Territoire-de-Belfort au titre d'un autre accord de coopération. Il affirme que les fonctionnaires jurassiens qui se rendent ce jour en Roumanie consacreront peu de temps à la vérification des données comptables, mais «davantage à la villégiature dans une résidence luxueuse».

### «Un gouffre financier»

Jean-Paul Helmbacher juge que le projet de centre multimédia lancé par le canton du Jura sera un «gouffre financier, dont le budget le plus optimiste met en évidence un excédent de dépenses de plusieurs centaines de milliers de francs après cinq ans de fonctionnement et une perte constante de 65.000 francs par an. La Confédération refuse d'envoyer de financer un tel institut.»

L'expert relève encore que le chef du Service de la coopé-

ration étant impliqué dans les agissements décrits dans son rapport, il est juge et partie et ne devrait pas participer aux travaux de contrôle comptable. Il ajoute que ce haut fonctionnaire aurait remis de l'argent de main à main à la présidente du comité roumain, cette pratique étant contraire à la législation roumaine sur le trafic des devises.

### Commission parlementaire

Vu la gravité — et parfois aussi le peu de clarté — des accusations portées par écrit par l'expert Helmbacher dans le courrier qu'il nous a adressé, il serait judicieux que les autorités jurassiennes fassent toute la lumière sur cette affaire. Dans la mesure où l'administration et le Gouvernement, qui la surveille, sont concernés, la création d'une commission parlementaire d'enquête s'impose. /vig

## PUBLICITÉ

### René Girardin

Maire de Saignelégier, ancien constituant

La concertation et le partage équitable des responsabilités donneront le ton aux travaux du gouvernement dans le sens de la réussite.

Dans cet état d'esprit, et conscient des défis importants à relever pour notre Etat,

je recommande à chaque électrice et électeur de voter également pour

**LAURENT SCHAFFTER**  
au Gouvernement jurassien

Ing.dipl.

**FUST**

De bons conseils  
et la garantie de prix bas!

Saison froide? Nous allons  
vous réchauffer!

Humidificateurs d'air et radiateurs du stock!

Dès à présent, des super-  
prix sur les TV plasma!  
Épais de quelques cm seulement



**Garantie de service**

Nous réparons ou échangeons tout appareil,  
peu importe où vous l'avez acheté!  
Numéro de Service 0848 559 111 ou [www.fust.ch](http://www.fust.ch)

**Garantie de prix bas**

Nous vous remboursons la différence si vous  
trouvez le même appareil dans un autre magasin  
dans les cinq jours à un prix officiel inférieur!

...pour la cuisine

...pour les travaux ménagers

~~249.-~~  
**169.-**  
Vous économisez 32%

**Friteuse d'excellente Qualité.**

**BOSCH TFB 3201 CH**

- Consommez moins d'huile grâce à la zone froide
- Panier à friture, cuve et élément de chauffe en acier inoxydable
- Filtre à huile en métal, résistant au lave-vaisselle

No art. 139664



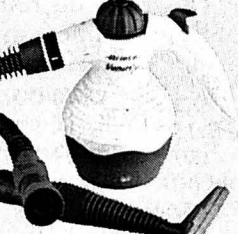
~~128.-~~  
**99.-**  
Vous économisez 23%

**La propreté au quotidien.**

**NOVAMATIC Vapor-Jet**

- Un nettoyage hygiénique et puissant: grâce à la chaleur de la vapeur
- Pour tapis, coussins, carrelages, sanitaires, etc.

No art. 100395



**SOUND VISION REDIFFUSION**  
TV · DVD · HiFi · VIDEO · FOTO · NATEL

**NOUVEAUTE**  
~~1798.-~~  
**1398.-**  
Vous économisez 22%

**Plaisir de la télévision!**  
**GRUNDIG MF 72**  
• Puissance musicale 2x20 W • Télétexte avec mémoire 400 pages • TV-Guide, le programme électronique  
No art. 952097

~~2198.-~~  
**1798.-**  
Vous économisez 400.-

**Design des plus élégants.**  
**SONY KV-32LS60B**  
• Écran FD Trinitron WEGA Wide  
• Dolby Surround virtuel • Top/Fasttext  
No art. 946293

**Service à domicile Fust pour Home Cinema.**  
Raccordement, câblage et réglage optimal du son.

**TV-Home-Cinéma Panasonic, y compris films DVD**  
**Gratuit: films DVD durant 1 année!\***

OFFRE POUR LE SET	
TV	1999.-
Home Cinema	1299.-
Total	3298.-
Rabais pour le set	-800.-
Prix du set	2498.-

**Gratuit: films DVD durant 6 mois!\*!**

**Panasonic TX 32 DK 20**  
• Écran Quintrix F  
• Programmation automatique des chaînes  
• Son AFB Dome, 2x20 W No art. 958529

**Panasonic SC-DT 100**  
• Home Cinema 4x35 W et 2x40 W  
• Lecteur DVD / CD audio, MP3  
• Dolby numérique et DTS  
• Syntoniseur RDS, 78 présélections No art. 961215

Location du set 125.-

**laver le linge, laver la vaisselle, réfrigéré, congeler**

~~599.-~~  
**399.-**  
Garantie petit prix

**Lave-linge, idéal sous tous les lavabos.**  
**NOVAMATIC WA 163**  
• Capacité 3 kg  
• 12 programmes  
• H/L/P 69.5/51/43 cm  
No art. 104950

~~1520.-~~  
**899.-**  
Vous économisez 40%

**Lave-vaisselle pour petits espaces.**  
**BOSCH SRS 4312**  
• Silencieux  
• Très faible consommation d'eau  
No art. 133058

~~499.-~~  
**339.-**  
Vous économisez 32%

**Modèle étroit signé Bauknecht!**  
**Bauknecht KVB 1200**  
• Largeur 46 cm seulement  
• Contenance 112 litres dont 13 litres pour le compartiment congélation\*\*\*  
• Dégivrage automatique du compartiment frigorifique  
No art. 120950

~~499.-~~  
**499.-**  
Garantie petit prix

**Congélateur à prix économique.**  
**NOVAMATIC TF 200.2-IB**  
• Contenance 178 litres  
• Capacité de congélation: 12 kg/24 h • H/L/P 121/54/58 cm  
No art. 107612

~~599.-~~  
**499.-**  
Vous économisez 100.-

**Home-Cinéma pour tous les formats.**  
**United DVD 3161**  
• Lecteur CD photos, DVD et CD audio • Compatible MP3 et CD-R/RW • Syntoniseur RDS, 40 présélections  
• Lecture NTSC No art. 994199

~~269.-~~  
**199.-**  
Vous économisez 26%

**Différent, tous les jours!**  
**Grundig UMS 4200**  
• Affichage avec 7 couleurs différentes  
• Syntoniseur numérique RDS • Égaliseur 5 bandes  
No art. 952389

~~129.-~~  
**69.50**

**En bonne compagnie!**  
**Tamashi CD 158**  
• Radiocassette avec lecteur CD  
No art. 995003/04 bleu/argent

**Codefree**  
~~299.-~~  
**199.-**  
Vous économisez 33%

**Lecteur DVD à prix imbattable!**  
**Synn DVD-9090**  
• Lecteur DVD, CD, CD-RW et MP3  
• Hauteur 6 cm seulement  
No art. 960000

**FUST Offres économiques de Electrolux**

~~1190.-~~  
**1190.-**  
Garantie petit prix

**Lave-vaisselle très silencieux.**  
**Electrolux GA 702 L**  
• 11 couverts  
• Panier supérieur réglable en hauteur pour grands verres  
No art. 159987/898 blanc/brun

~~2120.-~~  
~~1699.-~~  
Vous économisez 421.-

**Un repassage facilité grâce à Electrolux.**  
**Electrolux EWF 1386**  
• Programme facilitant le repassage • Très grande ouverture • Hyper silencieux grâce à une isolation parfaite  
No art. 159312

~~1810.-~~  
~~1290.-~~  
Vous économisez 520.-

**Séchez votre linge quelle que soit la météo.**  
**Electrolux EDC 565 E**  
• Consommation minimale d'électricité  
• Mesure électronique du taux d'humidité  
• Système à condensation d'air  
No art. 158331

~~930.-~~  
~~599.-~~  
Vous économisez 331.-

**Réfrigérateur à prix imbattable!**  
**Electrolux ER 1825 D**  
• Contenance 178 litres dont pour le compartiment congélation\*\*\*\*  
• Dégivrage automatique du compartiment frigorifique  
• H/B/T 120/50/60 cm  
No art. 153156

LES RÈGLES FUST: • Garantie de prix bas • Droit d'échange de 30 jours - également sur les appareils utilisés  
• Un choix immense des tous articles de marque • Occasions et modèle d'exposition • Prolongation de garantie  
• Louer au lieu d'acheter • NOUS RÉPARONS MÊME LES APPAREILS QUI N'ONT PAS ÉTÉ ACHETÉS CHEZ NOUS!

Bienne, EUROFust, Route Soleure 122\*, 032/344 16 00, (E/TV/C) • Bienne, Kanalasse 28, 032/322 52 50 (UE) • Bienne, Rue Centrale 36\*, 032/328 73 40, (E), \*jeudi ouverture nocturne jusqu'à 21h • Delémont, Avenue de la Gare 40, 032/421 48 10, (E/TV) • La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, Boulevard des Eplatures 44, 032/924 54 24, (E/TV) • Marin, Marin-Centre, Fleur-de-Lys 26, 032/756 92 40, (E/TV/C) • Neuchâtel, Multimedia Factory, chez Globus (Armourins), 032/727 71 30, (E/TV) • Porrentruy, Inno les galeries, (ex Innovation), 032/465 96 35, (E/TV) • Réparation et remplacement immédiat d'appareils  
0848 559 111 • Possibilité de commande par fax 071/955 54 44 • Emplacement de notre 130 succursales: 0848 559 111 ou [www.fust.ch](http://www.fust.ch) (E = Electro, C = Cuisines/Bains, TV = TV, HiFi, Video, Natel, PC)

BONUS  
Achetez sans argent liquide et collectionnez de points!

143-760815/ROC  
**FUST**  
Et ça fonctionne.





offres d'emploi

demandes d'emploi

**BERNASCONI**



Nous cherchons pour nos nouveaux locaux

**Une femme de ménage / cantinière**

Dont les tâches principales sont: le nettoyage des locaux  
la gestion complète de la cantine  
le choix et l'élaboration des repas du vendredi midi  
le service des boissons et repas

Date d'entrée en fonctions: lundi 13 janvier 2003

Pour tout renseignement, veuillez contacter le service du personnel, au 032 857 14 15 ou faire parvenir un dossier complet à l'adresse suivante:

**Entreprise F. Bernasconi & Cie SA**  
Rue du Premier-Mars 10  
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

**Mécanicien de précision avec CFC**

avec connaissance en électricité, pneumatique,

**cherche changement de situation.**

Ecrire sous chiffres Q 132-122554 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-122554

avis divers



**Dick Optique**  
Av. Léopold-Robert 64  
Tél. 032 913 68 33  
La Chaux-de-Fonds

Une piqûre aux grands eflets: **Donnez de votre sang**



Nous recherchons, dans le but de compléter notre équipe

**Un ouvrier pour notre secteur affinage**

- Préférence sera donnée à une personne ayant de l'expérience en galvanoplastie ou en chimie.  
- Formation assurée par nos soins.

Prestations sociales d'une société moderne.

Entrée en fonction: à convenir.

Offres de services écrites et renseignements à:  
**VARINOR, rue Saint-Georges 7, CH-2800 Delémont, tél. 032 424 42 42.**

**L'Impartial**

Editeur: Fabien Wolfrath

Directeur des rédactions: Mario Sessa

Tirage contrôlé: 21.025 exemplaires (REMP, avril 2002)  
Lecteurs 44.000 (Mach Basic 2001)

**RÉCEPTION**

14, rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 910 20 00  
Ouverture: du lundi au vendredi 7 h 45 - 12 h et 13 h 45 à 17 h 45 (vendredi: 17 h 15).  
En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi de 18 h à 22 h.

**ABONNEMENTS / DIFFUSION**

Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 910 20 40  
Fax 032 910 20 49  
Adresse E-mail: clientele@l'impartial.ch  
Tarifs pour la Suisse  
3 mois Fr. 85.- 6 mois Fr. 160.- 12 mois Fr. 301.-  
Y compris 2,4% taxe TVA.  
Souscription par téléphone, par bulletin d'abonnement ou à notre réception, Rue Neuve 14.

**CHANGEMENTS D'ADRESSE**

Les ordres de changement d'adresse, pour une durée de 6 jours ouvrables, au minimum, doivent parvenir par écrit six jours ouvrables à l'avance.  
Les frais seront facturés avec le renouvellement de l'abonnement.

**PUBLICITÉ**

Régie des annonces: Publicitas SA  
14, rue Neuve, 2302 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 910 20 50  
Fax 032 910 20 59  
Délais: 2 jours avant la parution à 12 h.  
Edition du lundi: jeudi à 12 h.  
Couleurs: 4 jours ouvrables, 8 h.  
Avis mortuaires, naissances et tardifs: la veille jusqu'à 21 h.  
Le courrier concernant cet avis est à déposer à la rue Neuve 14, en dehors des heures d'ouverture de la réception.

avis divers

**Résultat du concours CCAP Modhac 2002**

- 1er prix: Jaccard Marcel, Travers.
- 2e prix: Vuille Kevin, La Chaux-de-Fonds.
- 3e prix: Broggin Marin, Les Hauts-Geneveys.
- 4e prix: Neury Marylise, La Chaux-de-Fonds.
- 5e prix: Zaugg Willy, La Chaux-de-Fonds.
- 6e au 11e prix: Silvestri Michaël, La Chaux-de-Fonds; Paillard Régina, Savagnier; Monnet Maeva, Areuse; Hirschy Laurence, Fontaines; Derungs Lorenzo, La Chaux-de-Fonds; Barfuss Sheila, La Chaux-de-Fonds.
- 12e au 20e prix: Moser Evelynne, La Brévine; Guyot Anne, La Chaux-de-Fonds; Venancio Sandra, La Chaux-de-Fonds; Favre Xavier, Les Brenets; Rousset Sandrine, Les Hauts-Geneveys; Vuille Dalwhin, Couvet; Ghisselin Chantal, La Chaux-de-Fonds; Martinet Roland, La Chaux-de-Fonds; Charmillot Caroline, Moutier.
- 21e au 25e prix: Locatelli Carine, La Chaux-de-Fonds, Alessandri Nathalie, La Chaux-de-Fonds; Vuilleumier Laurent, La Chaux-de-Fonds; Tschäppät Florence, La Ferrière, Jacot Mireille, Les Bulles.

manifestations

**EXPO DROM MONTILIER LOVO**

Sortie autoroute Morat

Jeu 20.00 h  
Vendredi 20.00 h  
Samedi 19.30 h  
Dimanche 19.30 h

Volant: 3.- / 5 séries  
ABO. 12.-

22 X 50.-  
22 X 100.-  
17 X 300.-  
5 X 1'000.-

MONACO en faveur d'ass. Fribourgeoise de handicapés

**SPORT-HÔTEL MONT-SOLEIL - Tél. 032 941 25 55**

**MATCH AUX CARTES**

*Jass au cochon*

**Samedi 9 novembre 2002 à 14 heures**

Prix à tous les joueurs et livrés par la Boucherie BILAT, Les Bois  
Fr. 20.- avec souper 160-742223

avis divers

**Marshall Language Studies**  
Jordils 3a - 2016 Cortaillod - e-mail: info@mlstudies.ch

**Séjours linguistiques**  
AUSTRALIE - NOUVELLE-ZÉLANDE  
Tél. 032 841 55 78

CLAUDE DURUSSEL

**SILENCE COUPABLE**

ROMAN

- Pourriez-vous me donner le numéro de téléphone de la femme de monsieur Kovacs, j'aimerais l'appeler.

- Vous ne portez pas plainte contre son mari?

- Non! Pas après ce que vous venez de me dire. De plus, je ne suis pas rancunière et, malgré le mal que son mari m'a indirectement fait, je ne pourrais supporter d'entrer dans une procédure contre quelqu'un qui erre entre la vie et la mort. Je veux vivre en paix avec ma conscience, ainsi qu'avec cet homme et sa famille. Aucune condamnation de la part de la justice ne me rendra ma mère... Et puis, vous m'avez fait signer des papiers attestant que le tort est réparé!

Elle avait dit tout cela sans trop réfléchir, mais elle ne regrettait pas ses paroles, elles correspondaient à une conviction profonde et instinctive. Elle

n'avait jamais vécu autrement, elle ne s'était jamais battue contre quiconque, parce qu'elle était simplement avide de vivre en regardant vers l'avenir, soucieuse de penser de manière positive, sans se lamenter ni se retourner sur le passé, si lourd fut-il.

En rentrant à la maison, Estelle était encore bouleversée. Elle mit deux jours pour accuser le coup, pour réaliser ce que le destin lui avait concocté, pour se préparer à rencontrer cette femme qu'elle espérait maintenant connaître. Elle ne savait pas comment elle serait reçue, mais elle avait acquis la conviction que son action était désintéressée, non empreinte de voyeurisme ni de pitié, encore moins commandée par un quelconque besoin de reconnaissance. Forte de cette certitude, elle téléphona à madame Kovacs.

CHAPITRE XXX

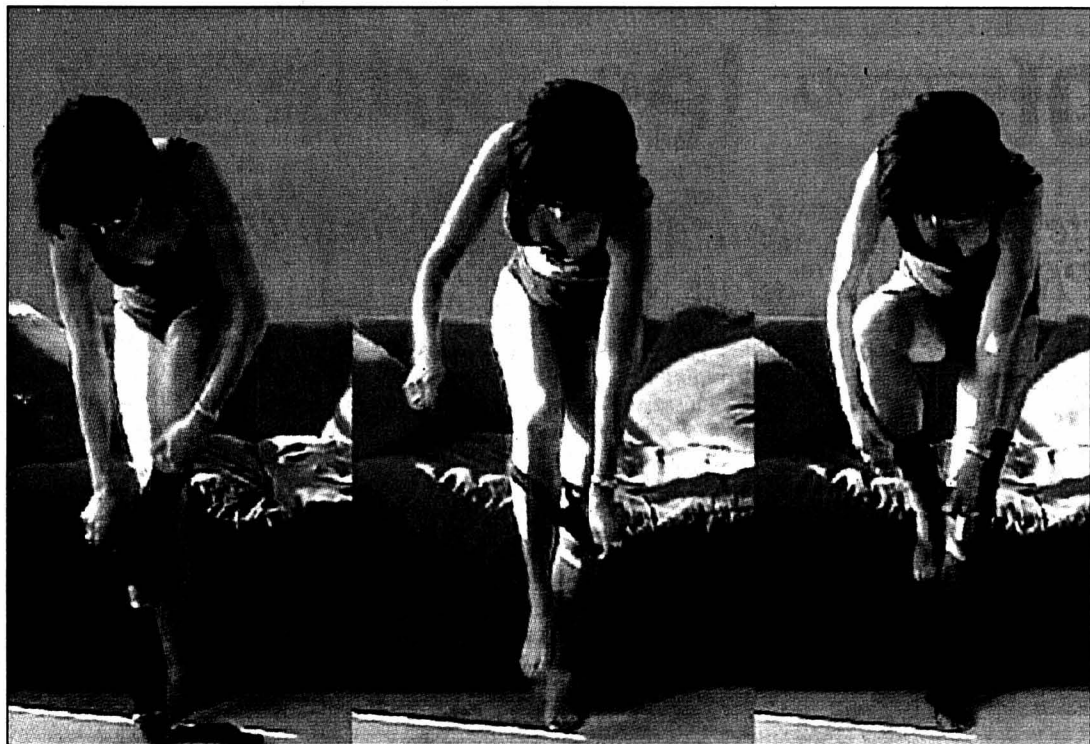
Kati rencontra Estelle pour la première fois à l'hôpital, dans la salle d'attente où elles avaient pris rendez-vous. Estelle avait passé un petit ensemble moutarde, dont la couleur automnale était avantageusement rehaussée par une écharpe de soie bigarrée. Pendant une seconde, les deux femmes se jaugèrent du regard, comme si chacune rectifiait le portrait qu'elles s'étaient fait l'une de l'autre, à l'occasion de leurs communications téléphoniques préliminaires. Estelle, en signe évident de sympathie, lui ouvrit les bras et les deux femmes s'enlacèrent.





# Les perceptions d'une femme

Photo ■ Catherine Gfeller ne cesse d'enrichir son art.  
Deux expositions, l'une à Lausanne, l'autre à Paris, le reflètent



«Les Déshabilleuses», vidéo réalisée par Catherine Gfeller.

PHOTO SP

Par  
**Dominique Bosshard**

Aujourd'hui établie à Paris, Catherine Gfeller sera, dès samedi, l'hôte du Centre culturel suisse, avec une exposition intitulée «Versions d'elle». La photographe neuchâteloise est également présente au Musée de l'Elysée, à Lausanne, qui met actuellement à l'honneur la photographie romande. Deux vitrines, pour deux étapes d'un travail qui ne cesse d'évoluer sans rompre avec ses options fondamentales.

## «Elle» prend vie

La silhouette ou le visage flou des passants hantent les rues, se superposent à l'architecture des villes: réalisées à New York puis à Paris, les frises urbaines de Catherine Gfeller abandonnent les êtres à leur anonymat. «Ce qui m'intéressait, c'était de donner une vision de la ville, les gens y sont des figurants qui rythment l'architecture». Avec ses «Versions d'elle», élaborées avec

la collaboration du philosophe Bernard Salignon, la photographe opère pourtant le glissement vers l'humain. Une femme fictive dont le portrait s'élabore par bribes, se compose de multiples facettes véhiculées par des vidéos, des diaporamas, des installations sonores. «Avec ce travail je pousse l'exploration plus loin, je franchis, en quelque sorte, le seuil des buildings pour sonder, décortiquer, l'anonymat». Une exploration «multipiste» et plus intime, un voyage à travers le corps, les sens et l'esprit d'une femme pour appréhender sa relation aux autres et à elle-même.

Les pensées de cette femme, ses affects, viennent se plaquer sur le visage des inconnus croisés dans la rue. Doués de la parole mais privés de son, les hommes qu'elle filme dans les bars deviennent support à tous les fantasmes, à toutes les déclarations d'amour. Déshabillé en boucle sur huit moniteurs, mais jamais mis à nu, le corps libère la parole, génère des pensées; indéfiniment

répété, le geste qui le dépouille relève à la fois du rituel et de la compulsion.

## «Multi-compositions»

Privée du mouvement et du son, la photo, estime l'artiste, n'aurait pas suffi à évoquer cette femme dans son rapport à la vie urbaine et moderne. «Une vie hasardeuse, heurtée, jamais confortable: les rencontres ont-elles un sens, sont-elles fugitives?». Avec la vidéo, Catherine Gfeller a en revanche trouvé l'outil adapté à ses intentions artistiques, à son désir de restituer tout un univers sensoriel. Mais c'est très vite que la Neuchâteloise s'est trouvée trop à l'étroit dans l'image figée et unique. «Une photo isolée, pour moi, c'est stérile, ça reste lettre morte». Composé en diptyques ou en triptyques, ses premiers paysages, déjà, en repoussent les limites. Puis ses frises urbaines, mises en écho d'images superposées, montages ou collages, se développeront sur plusieurs étages... Art de l'image animée et sonore, le cinéma se profile-

## En raccourci

Catherine Gfeller est née à Neuchâtel, où elle a effectué ses études universitaires. C'est en autodidacte qu'elle pratique, dès cette époque, la photographie et qu'elle persévérera, rétive à tout enseignement trop cadré. «Je ne me suis jamais passionnée pour les techniques en chambre noire et j'ai préféré trouver d'autres manières d'apprendre. J'ai pris, par exemple, des cours pour ensuite pouvoir hybrider la photo aux autres techniques d'impression en plein jour».

Voyageant beaucoup - Tibet, Népal, Chili, Bolivie, Argentine, Californie, Sahara, Andalousie, Turquie... -, Catherine Gfeller trouvera sur le terrain matière à éveiller sa créativité. «Ces paysages ont aiguisé ma voracité visuelle, mon art s'est développé dans cette liberté de croquer la vie à pleines dents, dans cette confrontation avec le réel». Cette liberté, l'artiste l'a ensuite mise à l'épreuve en milieu urbain, à New York notamment, où elle a résidé pendant quatre ans. «J'ai toujours travaillé en toute indépendance, hors de toute structure, avec le côté 'désécurisant' et instable que cela implique. Mais le fait de pouvoir vivre de mon art constitue un encouragement important». /dbo

rait-il comme une prochaine étape? «Non, car il faudrait sacrifier aux exigences de la narration. Ce ne sont pas les histoires qui m'intéressent, mais la création d'atmosphères intérieures, la possibilité de poursuivre une exploration, une recherche...» /DBO

Lausanne, Musée de l'Elysée, jusqu'au 24 novembre. Paris, Centre culturel suisse, du 9 novembre au 15 décembre.

# Le vaccin remis en question

Santé ■ Le docteur J.-Y. Henry fera le point demain à Colombier

Par  
**Sophie Bourquin**

En ce moment la polémique fait rage: faut-il ou non se faire vacciner? Les avis contradictoires fusent et chaque médecin a son opinion sur la question. Alors que l'hiver pointe le bout de son nez, la question est d'actualité car, qui dit hiver dit grippe et les campagnes de vaccination battent leur plein. Afin d'aplanir quelque peu le terrain et de poser quelques jalons dans ce débat, le docteur Jean-Yves Henry, spécialiste en sérologie et médecin chercheur au laboratoire d'études biologiques de Genève, propose une conférence sur le sujet, demain au Centre Prévention et Santé de Colombier.

«Il n'est pas question d'être polémique, affirme Jean-Yves Henry, j'exposerai la situation la plus objectivement possible». Le vaccin est une méthode médicale préventive largement utilisée. Trop? Selon le médecin, beaucoup d'effets secondaires sont passés sous silence. «En saturant le système immunitaire, on affaiblit les défenses de l'organisme. D'où l'apparition, dans un premier temps, de maladies infectieuses. Par la suite, on assiste à une multiplication des allergies». Un phénomène qu'il a pu constater sur les carnets de vaccination des enfants: tant que les vaccins ne sont pas encore intervenus, tout va bien, et dès le début des injections, otites, bronchites, puis eczémas font leur apparition.

## Laisser le corps agir

Toutefois, insiste Jean-Yves Henry, il n'y a pas de réponses définitives, les vaccins comportent avantages et inconvénients, qu'il s'agit de mettre en balance avant de faire son choix. «Pour qu'un vaccin soit vraiment utile, il faut qu'il serve à prévenir une maladie fréquente mais qu'on ne sait pas traiter, et aussi qu'il ait peu d'effets secondaires. Le vaccin

contre le tétanos est l'un des rares qui répondent à ces critères». Il existe des solutions permettant de renforcer le système immunitaire qui assurent une bonne protection pour une courte période, notamment par le biais des antigènes - des substances étrangères au corps - un sujet que le médecin garde au chaud pour sa conférence. Ce qu'il déplore, c'est «la politique du tout vaccinal. La vaccination qui protège est un dogme à revoir».

Dans certains cas, mieux vaut laisser le corps agir de lui-même. Jean-Yves Henry fustige la mauvaise habitude, bien implantée maintenant, de se jeter sur les aspirines à la moindre poussée de fièvre: «La fièvre permet de relancer l'immunité; si on l'arrête, les microbes n'ont qu'à leur tête et des formes de grippe de plus en plus graves se développent».

## Au prix fort

En utilisant un vaccin, on renforce les défenses d'un côté, on les affaiblit de l'autre. Et la protection peut se payer au prix fort. «C'est ce que les médecins oublient de dire à leurs patients, regrette Jean-Yves Henry. C'est la situation de Gribouille qui se roule dans les flaques pour ne pas être mouillé par la pluie». D'autant plus que certains vaccins peuvent se révéler plutôt dangereux: celui prévenant l'hépatite B a donné lieu, en France surtout mais aussi en Suisse, à des maladies invalidantes graves, notamment la sclérose en plaques. «Il devrait y avoir prochainement beaucoup de procès en France», prévoit le médecin, qui regrette également que l'on continue de vacciner régulièrement pour des maladies qui ne se sont plus déclarées depuis belle lurette. «Il n'y a plus eu de cas de polio en Europe depuis plus de dix ans, explique-t-il, et l'OMS prévoit de supprimer le vaccin en 2003». /SAB

Colombier, Centre prévention et santé, vendredi 8 novembre, à 20h15.

## PETIT ÉCRAN

# Faits divers sous la loupe

Violence ■ Un nouveau magazine présenté par Sofia Pekmez traite de notre sentiment d'insécurité

Par  
**Cathrine Killé Elsig**

Un chien peut nous planter les crocs dans la gorge sur le chemin de la maison. Dans le train, un passager peut violenter un autre usager, sans raison. Dans la rue, un individu peut dégainer un couteau et s'en servir. Sur une piste de ski, un imprudent peut provoquer une collision mortelle. Tous ces «peut», malheureusement, surviennent de plus en plus fréquemment.

En traitant ces événements dramatiques sur le plan de la communication, Sofia Pekmez devrait rencontrer un joli succès d'audience. Fidèle à elle-même, la personnalité de la Télévision suisse romande va offrir dès ce ven-

dredi et tous les quinze jours un rendez-vous de cinquante minutes, sous la forme d'une émission de service qui tente de trouver des solutions.

## Eclairage raisonné

Ce nouveau magazine, Sofia Pekmez l'a imaginé en compagnie de son producteur attitré, Ersan Arsever avec qui elle collabore depuis sa première apparition à l'antenne voici huit ans, à l'enseigne de «Pas de problème». Depuis, le duo a porté sur les fonts baptismaux «C'est la vie» et «Comment ça va?». «Aujourd'hui nous avons envie de traiter des faits divers, ce dont rêve tout journaliste», lancent les deux compères sous forme de boutade lorsqu'on les interroge sur la genèse de l'émission. Plus sérieuse-

ment, ils avouent que leur tempérament et leur sensibilité les ont amenés à s'interroger sur ce qu'ils appellent «des points de rupture». En résumé, il ne s'agira pas de s'étendre sur des moments terribles générant chagrin, souffrances, larmes en adoptant la méthode voyeuriste et sensationnelle de certains animateurs. «Nous allons plus que dépasser le traitement habituel, aller au-delà de cette première étape émotionnelle, explique Sofia Pekmez. Nous voulons apporter des éléments de réponse».

Le premier numéro illustre parfaitement cette philosophie. Axé sur les agressions gratuites, il abordera notamment le cas d'un individu qui, à Genève, a blessé trois personnes.

Comme l'expert a estimé que l'homme était atteint de troubles psychotiques, il n'a pas été jugé responsable de ses actes et un non-lieu a été prononcé. Sur le plateau, on ne fera pas le jugement, mais on examinera les moyens à disposition pour se protéger de tels actes. Constantin Franziskakis, directeur de l'Office pénitentiaire de Genève fera le point sur la question.

## Défi à relever

La formule rodée du dialogue sera aussi appliquée à la victime d'un agresseur et à un agresseur qui ne se connaît pas. «Nous ne voulons pas réunir les protagonistes d'une même affaire», commente en effet Sofia Pekmez qui joue toujours franc jeu.



Une nouvelle émission pour la star de la TSR. PHOTO TSR

«Nous sommes clairs avec nos interlocuteurs, nous les renseignons sur les autres invités et nous ne les piégeons pas».

Le tandem Pekmez-Arsever, épaulé par une équipe d'une dizaine de collaborateurs, n'aura pas la tâche facile. D'abord parce qu'inciter des acteurs à se confier n'est pas une mince affaire. «C'est vrai, nous avons constaté que c'était plus compliqué que

pour nos précédentes émissions», souligne-t-il. «D'abord parce que des personnes déclinent notre invitation parce que l'enquête du juge d'instruction est encore en cours. Ensuite parce que si un jugement a été rendu, il est difficile pour le 'bourreau' de venir sur le plateau». /CKE/ROC-Le Nouvelliste

«Faits divers», vendredi 8 novembre, à 20 h 35 sur TSR1.

# Le scandale éclabousse les radicaux

## LE FAIT DU JOUR

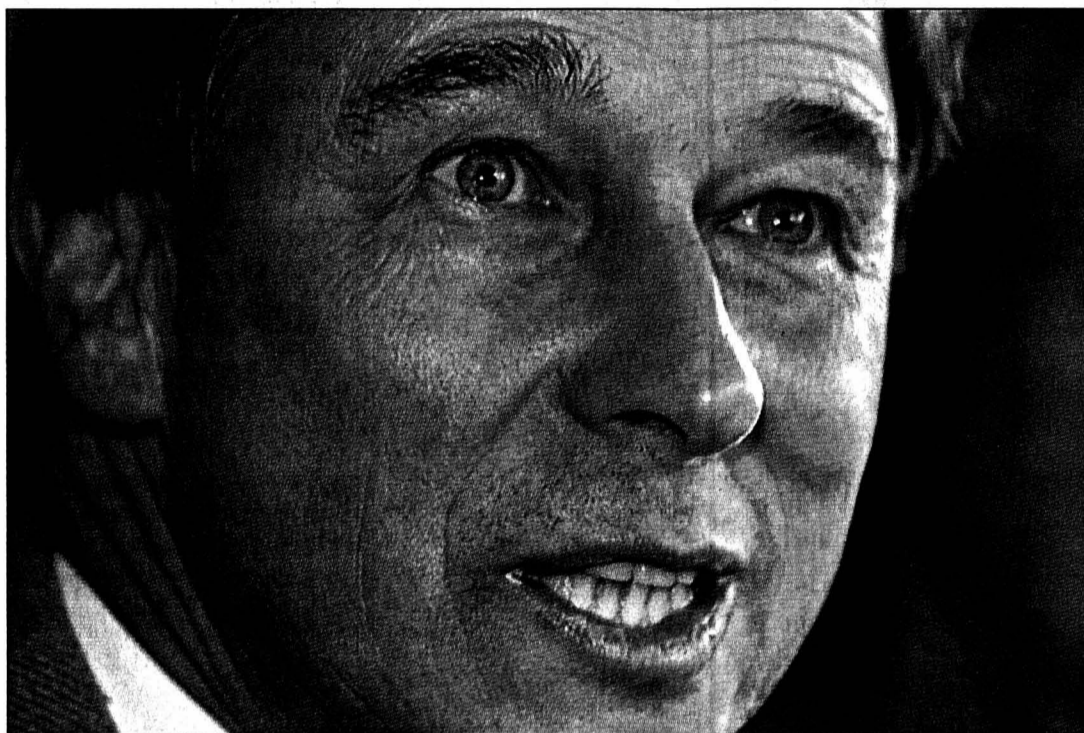
De Berne  
Edgar Bloch

Les choses n'ont pas trainé. L'hypothèse d'un très probable départ de la présidence du parti de Gerold Bührer s'est confirmée. Le Conseiller national, éclaboussé, à titre d'administrateur de la Rentenanstalt/Swiss Life ne pouvait décemment plus faire autrement. En pleine année électorale, il a tiré les conséquences des scandales de sa société et a donc décidé de démissionner avec effet immédiat. Pour le remplacer, la direction du parti avance un nom, celui de Hans-Rudolf Merz, Conseiller aux Etats.

Très libéral et proche des milieux économiques, cet Appenzellois des Rhodes extérieures donnera aujourd'hui son accord définitif. La direction du PRD ne paraît pas en douter. L'assemblée des délégués l'élira dans ce cas à la présidence le 11 janvier prochain. D'ici là l'intérim sera assuré par la Conseillère aux Etats vaudoise Christiane Langenberger.

Elu en avril 2001, Gerold Bührer a avancé trois raisons pour fonder sa décision. Les difficultés auxquelles fait face la Rentenanstalt exigent une disponibilité beaucoup plus

**Assurances ■ Gerold Bührer reste administrateur de la Rentenanstalt/Swiss Life, mais quitte la présidence du PRD. Hans-Rudolf Merz pourrait lui succéder**



Pour Bührer, «ceux qui contribuent aux excès font plus de tort que l'idéologue de gauche le plus extrémiste.»

PHOTO KEYSTONE

grande que prévue et garder deux mandats de cette importance s'avère impossible.

### 40.000 francs par an

Le Schaffhousois choisit de se mettre à disposition de Rentenanstalt/Swiss Life et de rester administrateur, une fonction qui lui rapporte, insiste-t-il, 40.000 francs par an. Par ce geste, il ap-

portera sa contribution à la restauration de la confiance de l'entreprise. Enfin, il pense surtout que son départ rendra service à son parti qui pourra ainsi, sans problème, entrer en campagne pour les élections fédérales en 2003.

Gerold Bührer n'a pas voulu prendre le risque de causer plus de dégâts à sa formation poli-

tique, les diverses responsabilités dans la gestion de la firme restant encore à établir. Par ailleurs, quitter le bateau de la Rentenanstalt alors qu'il tanguerait furieusement aurait pu être interprété comme un acte d'abandon. Bref, Bührer assume et reste plus que jamais persuadé, en dépit des multiples excès auxquels on assiste,

que la Suisse a besoin de politiciens capables d'établir des passerelles entre la politique et l'économie.

Aurait-il dû réagir plus vite? En avril dernier l'ensemble du conseil d'administration et lui en particulier n'étaient pas au courant du fonctionnement de la LTS, assure-t-il. Mais qu'aurait-il fait si la «Sonntagszeitung» n'en avait pas parlé? Gerold Bührer, alors informé des accusations d'enrichissement personnel de certains managers songeait déjà depuis un moment à une telle issue, reconnaît-il. La publication de l'article n'a fait que de contribuer à renforcer sa décision.

### Avant la bataille électorale

«Nous ne sommes pas des naïfs, les choses se précipitaient. Il fallait que Gerold Bührer fasse un choix à un an des élections fédérales», admet Christiane Langenberger. La présidente intérimaire du PRD salue l'intelligence du président qui va se battre pour sauver la Rentenanstalt qui représente à elle seule le 10% des assurés en Suisse. Pour assurer la continuité, la direction du parti n'a pas cherché longtemps: Hans-Rudolf Merz devrait mener ses troupes à la bataille électorale. Des noms avaient déjà été prononcés, mais le Conseiller

aux Etats «est un des rares papables à nous avoir beaucoup impressionné et il passe très bien dans les médias», explique sa collègue, admirative. Favorable à une économie forte et à des finances fédérales saines, ce sexagénaire qui préside aux destinées de Helvetia-Patria possède incontestablement l'intelligence et le charisme pour assurer la fonction. L'homme devra apprendre à frayer avec les différents courants du parti et en particulier avec les Romands, nettement plus à gauche et étatistes que la plupart de leurs collègues allemands.

### Le testament du président

Indépendant, cette forte personnalité n'abandonnera sans doute pas ses mandats. «Dans notre système de milice, nous devons absolument avoir des gens compétents proches de l'économie. Si nous excluons cette compétence, je suis convaincu qu'à terme nous endommagerons les intérêts de notre pays», assure un Gerold Bührer qui refuse de s'apitoyer sur son sort. «Je suis extrêmement attristé par les gens qui contribuent aux excès. Ils font bien plus de tort que l'idéologue de gauche le plus extrémiste», poursuit-il, une phrase qui sonne presque comme un testament du président démissionnaire. /EDB-L'Agefi

## Administrateurs coresponsables

L'Association de défense des investisseurs suisses (SVSA), de l'avocat zurichois Hans-Jacob Heitz, aurait voulu que des têtes tombent au sein du conseil d'administration de la Rentenanstalt. Elle salue toutefois l'éviction de Roland Chlapowski de la présidence de la direction.

«Le conseil d'administration de Rentenanstalt/Swiss Life n'a pas accompli de manière satisfaisante son devoir de surveillance», a relevé la SVSA. Ses membres portent ainsi une coresponsabilité. L'association estime que le conseil d'administration et la direction doivent être composés de «personnalités connaissant la branche». Le départ de Roland Chlapowski de la présidence de la direction ne peut, à lui seul, suffire à redonner confiance aux investisseurs, aux clients et au personnel de la Rentenanstalt.

La SVSA porte un regard plutôt favorable sur le successeur de Roland Chlapowski, Rolf Dörig. Le départ de ce dernier du Credit Suisse Group est cependant regretté par l'association, qui y voit la perte d'un homme à même de restaurer la confiance de la grande banque. /ats

## Des casseroles qui font du bruit

Rentenanstalt/Swiss Life a annoncé hier la mise à l'écart de Roland Chlapowski. Arrivé en mars à la présidence de la direction, ce Belge de 51 ans est remplacé avec effet immédiat par Rolf Dörig (voir ci-contre). «Un changement à la tête de la direction était nécessaire pour pouvoir améliorer rapidement la situation», a dit le président du conseil d'administration, Andres Leuenberger.

### Spéculations privées

Le numéro un suisse de l'assurance-vie accumule les casseroles: il y a d'abord eu des pertes liées à l'échec de la stratégie de diversification et la polémique sur la baisse du taux d'intérêt de la prévoyance professionnelle. A quoi sont venus s'ajouter deux erreurs comptables et les spéculations privées de six dirigeants dans la société financière Long Term Strategy (LTS).

### Sans parachute doré

Les administrateurs ont accepté «à l'unanimité» la démission de Roland Chlapowski. Dans une déclaration écrite, celui-ci souligne que son investissement dans LTS a été autorisé par le conseil. Il quittera le groupe sans «parachute doré».

Ces remous, qui s'accompagnent d'enquêtes de la justice

zurichoise et de l'Office fédéral des assurances privées (OFAP), surviennent à un moment délicat. Au milieu d'une augmentation de capital, le groupe doit convaincre les investisseurs d'injecter 900 millions à 1,2 milliard de francs pour renforcer ses fonds propres.

Pressé de questions sur LTS, Andres Leuenberger n'a pas voulu donner plus de détails, renvoyant à l'enquête de l'OFAP. L'office a promis un rapport intermédiaire pour la fin de la semaine.

Fondée en 1999 par l'assureur, LTS a permis à six diri-

geants, dont cinq sont partis depuis, de gagner 11,5 millions de francs, pour une mise initiale de 3,8 millions. Andres Leuenberger a contesté que cette mise avait même fait l'objet d'un prêt. LTS, qui a aussi rapporté 14,6 millions à l'assureur, est en cours de liquidation. /ats



Le président du conseil d'administration, Andres Leuenberger (à gauche), présente le nouveau président de la direction de la Rentenanstalt/Swiss Life: Rolf Dörig. PHOTO KEYSTONE

## Un banquier dans l'assurance

Le nouveau patron de Rentenanstalt/Swiss Life, Rolf Dörig, est un pur produit du Credit Suisse Group (CSG). Agé de 45 ans, ce docteur en droit et avocat, marié et père de trois fils, travaille pour le compte de la deuxième banque helvétique depuis 1986. Rolf Dörig fait ses armes au service de la clientèle privée et entrepreneuriale dans diverses régions. A partir de 1997, il occupe la fonction de chef d'état-major et de la communication du CSG.

Il y a deux ans, Rolf Dörig entre à la direction de l'unité Credit Suisse Financial Services du CSG, active dans la gestion de fortune institutionnelle, les fonds de placement, la banque de détail en Suisse et les assurances (Winterthur). Il y est chargé de la banque de détail en Suisse (privés et entreprises).

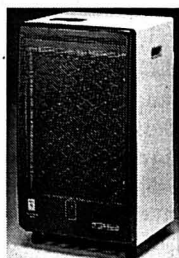
Le nom de Rolf Dörig est brièvement attaché à Expo.02. Entre novembre 1999 et février 2000, il y occupe, à titre intérimaire, la fonction de chef des finances. Il siège, par ailleurs, au sein du comité exécutif de l'Association suisse des banquiers (ASB) et du comité de direction de l'Union patronale suisse (UPS). /ats

# Chauffage

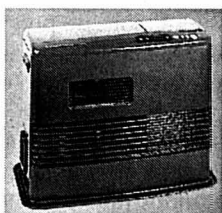
**K KAUFMANN**  
La griffe de la qualité

KAUFMANN & FILS SA  
MARCHÉ 8-10  
2302 LA CHAUX-DE-FONDS  
TÉL. 032 913 10 56  
FAX 032 913 13 47  
www.kaufmann-fils.ch

**L'hiver sera chaud...**



Gaz



Pétrole



Souffleur  
à air chaud  
(gaz et mazout)

**Promotion à découvrir  
au magasin**

132-120949



Naturellement. [www.gaz-naturel.ch](http://www.gaz-naturel.ch) gaz naturel

**L'ENERGIE DE L'AVENIR**

**INFORMATIONS CONSEILS  
EVALUATION GRATUITE**

132-121745

MARKETING GAZ + SERVICES INDUSTRIELS  
LA CHAUX-DE-FONDS + 032 967 97 41

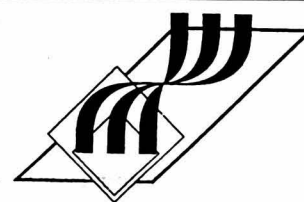
**SOL**  
heimo

Maîtrise fédérale  
Parquets • Plastiques  
Tapis • Stores

Depuis 40 ans  
nous marchons avec vous

www.solheimo.ch  
rue du Parc 9  
tél. 032 968 16 24  
solheimo@swissonline.ch

132-119718



Installations de chauffage central

**P.-A. BENOIT**  
2405 La Chaux-de-Milieu  
Tél. 032 931 72 77  
Natel 079 637 26 31

**Ne réinventez pas l'eau chaude !**

Pensez-y + Dépensez-en

Energies renouvelables. Energies de réseau.



Informations, conseils  
Rue du Collège 31d  
2300 La Chaux-de-Fonds

Service de l'énergie Tél. 032 967 66 78

132-121744

**HELIOMAZOUT S.A.**

VOTRE SOURCE DE CHALEUR

près de chez vous

**MAZOUT  
DIESEL  
ESSENCE**

En ce début d'automne  
contrôlez le niveau  
de votre citerne et  
appelez-nous!



SE CHAUFFER AU MAZOUT.

15, rue de la Fiaz  
2300 La Chaux-de-Fonds  
e-mail: [info@heliomazout.ch](mailto:info@heliomazout.ch)  
[www.heliomazout.ch](http://www.heliomazout.ch)

**032 927 32 32**

132-121078



Qualité

**WINKENBACH SA**



Qualité

**Chauffage – Sanitaire – Ventilation – Climatisation**

Conseils – Etudes – Réalisations – Entretien

Confiez votre bien-être à des professionnels

La Chaux-de-Fonds • Rue du Locle 9 • Tél. 032 925 39 39 • [info@winklenbach.ch](mailto:info@winklenbach.ch) • [www.winklenbach.ch](http://www.winklenbach.ch)

**Le chauffage propre  
pour chaque maison**

Emetteurs sur bouteille Super Set F-15



Dès Fr. 121.-



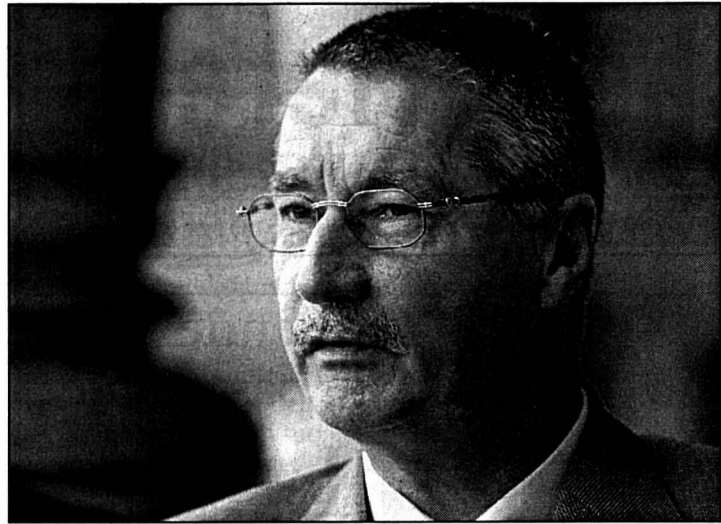
Fr. 209.-

La quincaillerie et les arts ménagers

**Toulefer SA**  
Place de l'Hôtel-de-Ville  
La Chaux-de-Fonds



132-120724



Paul Grossrieder avait été renvoyé de la police fribourgeoise en novembre 2000. PHOTO KEYSTONE

## Grossrieder acquitté

### Fribourg ■ L'ex-brigadier a été totalement blanchi

Le Tribunal cantonal fribourgeois a acquitté hier l'ex-chef de la brigade des stupéfiants Paul Grossrieder. Il a ainsi rejeté le recours du Ministère public et confirmé le jugement de première instance du 4 juillet 2000.

#### Dénonciatrice peu crédible

Le Ministère public fribourgeois demandait l'annulation du premier jugement et la condamnation de l'ex-brigadier à 10 mois d'emprisonnement avec sursis. Paul Grossrieder était accusé d'avoir eu des relations sexuelles avec une prévenue, de corruption passive et de violation du secret de fonction. Le Tribunal cantonal a blanchi l'ex-brigadier de tous les chefs d'accusation.

Pour ce qui est des relations sexuelles avec une «prostitué-informatrice-prévenue», la dénonciatrice ne s'est pas avérée crédible, a expliqué le président du tribunal. En outre, a souligné le juge, la question «L'a-t-il fait ou pas?» n'est pas

pertinente. Avoir des relations sexuelles avec une prévenue n'est pas en soi condamnable. L'accusation de corruption passive a également été rejetée. Enfin, Paul Grossrieder n'a pas violé le secret de fonction lors d'une conférence de presse organisée par son défenseur. Pour autant que des secrets y aient été divulgués, les informations incriminées n'avaient pas été obtenues par le brigadier en sa qualité de fonctionnaire, mais en tant qu'accusé, a estimé le juge.

Avant que la cour ne se retire hier pour délibérer, Paul Grossrieder a eu le dernier mot. Il a ouvertement accusé l'ex-juge d'instruction Patrick Lamont d'avoir orchestré un complot contre lui et d'en avoir fait un bouc émissaire pour cacher ses propres errements dans une enquête dont le dossier était vide. Paul Grossrieder avait été renvoyé de la police en novembre 2000 en raison principalement «des violations de ses devoirs de service et de ses fautes de comportement». /ats

De Berne  
François Nussbaum

Le rejet par le peuple, en juin 1999, d'une assurance maternité avait provoqué de nombreuses réactions, tant dans les cantons qu'au Parlement. Un an plus tard, la commission sociale du Conseil national se mettait d'accord sur un projet plus modeste de congé-maternité, lancé par le radical bernois Pierre Triponez.

#### «Parfaitement adéquat»

A sa session d'hiver 2001, le Conseil national a largement suivi sa commission (à 124 contre 36), qui a donc pu préparer les dispositions législatives nécessaires. C'est chose faite mais, avant que le National ne les adopte, l'usage veut que le Conseil fédéral donne son avis: «Solution parfaitement adéquate», a-t-il dit hier.

Rappelons qu'il ne s'agit pas, cette fois, de créer une nouvelle assurance sociale. Le projet se borne à modifier la loi sur les allocations pour perte de gain (APG). Ces APG, destinées aux personnes en service militaire ou civil et en protection civile, bénéficieraient également aux femmes salariées, lors de l'accouchement. Les femmes concernées auront droit à 14 semaines de congé, payées à 80% du dernier salaire. Par la même occasion, le projet relève de 65 à 80% l'allocation des gens en service (sauf des recrues).

On tend ainsi à généraliser ce taux de compensation du salaire (accident, chômage, invalidité, service, maternité). Dans son avis, le Conseil fédéral approuve le fait que ce projet aille moins loin que ce-

lui de 1999. Il n'est plus question de 16 semaines, d'une compensation à 100%, d'une extension aux femmes non salariées et à l'adoption, autant de mesures qui auraient menacé le projet en cas de référendum, note-t-il.

#### Les APG sont riches

Projet moins ambitieux, donc, mais pas minimaliste pour autant. Le Conseil fédéral, rappelle-t-il, n'avait proposé d'inscrire dans le Code des obligations qu'un congé-payé progressif, de 8 à 14 semaines selon l'ancienneté dans l'entreprise. Avec un financement intégralement assuré par les employeurs. L'idée d'intégrer le congé-maternité dans la LAPG ré-

pond à deux constats. D'abord, les femmes salariées y cotisent depuis un demi-siècle, sans contre-prestations. Ensuite, ces APG bouclent chaque année avec un excédent de recettes (100 à 200 millions) et accumulent des réserves de plusieurs milliards.

#### Economies patronales

La plupart des femmes salariées bénéficient d'un congé-maternité. Mais pas toutes: certaines ont moins de 14 semaines et les moins favorisées du système n'ont rien du tout. Le congé-payé de 14 semaines coûtera ainsi 100 millions de plus que les 382 millions payés actuellement (à plus de 90%) par les employeurs.

Ceux-ci participent aussi, pour moitié, aux cotisations APG. Mais, dans ce système, ce sont eux qui recevront la compensation salariale. En fin de compte, ils économiseront 136 millions dans l'opération. Du même coup, les entreprises employant davantage de femmes en âge de procréer ne seront plus pénalisées. Et puis, conclut le Conseil fédéral, il était de première priorité de concrétiser le mandat de créer ce congé-maternité, inscrit dans la Constitution en 1945. Mais, pour mieux concilier famille et profession, il faudra encore compléter l'arsenal: nouvelles allocations pour enfants, allègements fiscaux, création de crèches. /FNU



Les mères auront droit à 14 semaines de congé payées à 80% du dernier salaire.

PHOTO ARCH-KEYSTONE

## EN BREF

**AFFAIRE MENEM** ■ Demandes acceptées. La justice genevoise a estimé recevables deux demandes d'entraide judiciaire argentine liées aux affaires visant l'ex-président Carlos Menem. Elle a ouvert une procédure relative à ces deux requêtes. Menem avait été arrêté puis relâché dans une affaire de ventes illégales d'armes à la Croatie et à l'Equateur en 1994. /ats

**FORCENÉ D'OBFELDEN** ■ Pílules thaïes en cause. Le forcené qui avait blessé quatorze personnes avec une barre de fer il y a deux mois à Obfelden (ZH) a agi sous l'influence de la drogue. Ce Philippin de 32 ans avait en effet consommé des pílules thaïes avant son coup de folie, a indiqué le juge d'instruction zurichois Markus Imholz. /ats

**BIENNE** ■ Incendie dans un immeuble. Un incendie survenu hier dans les combles d'un immeuble locatif de Bienne a contraint les pompiers à évacuer les locataires. L'incendie a été rapidement maîtrisé, mais une grande partie de la toiture a été détruite. Trois policiers, vraisemblablement intoxiqués par la fumée, ont dû se rendre à l'hôpital pour un contrôle. Les dégâts s'élèvent à plusieurs centaines de milliers de francs. /ap

## Sécurité intérieure: miser sur l'armée

### Défense ■ Le Conseil fédéral renonce, pour l'instant, à la création d'un corps de police de 600 personnes

De Berne  
Georges Plomb

Sécurité intérieure: le Conseil fédéral – faute de ressources financières – propose de puiser dans les effectifs de l'armée. Cela devrait se concrétiser, dans un premier temps, par l'attribution de 200 gardes-fortifications (qui dépendent du Département de la défense) au corps des gardes-frontières (qui dépendent du Département des finances).

#### Dès février ou mars

Trois conseillers fédéraux – Ruth Metzler, Kaspar Villiger et Samuel Schmid – présentaient hier leur plan. Il devrait être opérationnel dès février ou mars. Le plan est lancé à 18 jours de la votation difficile sur l'initiative de l'UDC «contre les abus dans le droit d'asile».

Cela signifie que le gouvernement renonce, pour l'instant, à la création d'un corps de police de 600 servants. Elle figurait au cœur de d'une variante du projet Usis («réexamen du système de sécurité intérieure de la Suisse»). La Confédération aurait aussi cofinancé de 100 à 300



Ruth Metzler hier en conférence de presse.

PHOTO KEYSTONE

policiers cantonaux d'appoint. La priorité était accordée à la surveillance des frontières, ainsi qu'à la protection des ambassades, des conférences, des personnes.

Mais pareille variante aurait coûté des centaines de millions. Compte tenu de l'état des budgets fédéraux, il est impératif de rester dans le cadre financier actuel. Toutefois, dans le plan financier 2004-2006, il est envisagé de dégager une marge de manœuvre en faveur de la sécurité intérieure. On ne saurait

songer, en revanche, au prélèvement d'un impôt spécial «pour la sécurité intérieure».

#### Soldats de milice

Par ailleurs, il n'est guère question de solliciter des forces privées. Le monopole de la puissance publique doit demeurer dans les mains de l'Etat. Déjà en sous-effectifs, les gardes-frontières seront chargés de tâches comme la surveillance des trains internationaux. Aux frontières, ils devront assurer une plus forte présence. Pour affronter des situations de violence, le Conseil fédéral puisera d'abord dans les corps professionnels de l'armée: dans les gardes-fortifications, mais aussi dans la police militaire, voire dans les forces aériennes. Par contraste, les soldats de milice ne seront pas expédiés aux frontières. Mais une partie d'entre eux seront sollicités pour remplacer les gardes-fortifications dans leurs tâches actuelles. Ils seront puisés, de préférence, parmi les soldats en «service long» («Durchdiener», qui font leur service d'un seul coup). Ainsi, on pourrait tabler sur 400 soldats en «service long» pen-

dant une période de 4 mois. Il pourra aussi s'agir de soldats en cours de répétition. Il est encore prévu que l'effectif de 1000 policiers cantonaux incorporés dans l'armée soit réduit.

#### En attendant Schengen

Enfin, tout ce joli monde restera fermement sous contrôle civil.

Jusqu'à l'adhésion projetée de la Suisse aux systèmes Schengen et Dublin de l'Union européenne (sur la sécurité et l'asile), les gardes-frontières resteront au Département des finances de Kaspar Villiger. Il est vrai que leur fonction initiale est de contrôler le commerce de marchandises. Après l'adhésion à Schengen-Dublin, cela pourrait changer.

Le projet attend aussi beaucoup des cantons. Bon nombre sont, eux aussi, en sous-effectifs. Et ils sont priés de combler leurs lacunes. La semaine prochaine, Ruth Metzler participera à la réunion des directrices et directeurs cantonaux de justice et police. Mais les cantons ne doivent guère compter sur des subventions fédérales. /GPB-La Liberté

## APARTHEID

### La Suisse dédouanée

La Suisse ne savait rien du programme militaire chimique du régime sud-africain du temps de l'apartheid. C'est ce qu'affirme Wouter Basson, ex-cerveau du programme en question – appelé «Project Coast» – dans une interview de «Facts» parue aujourd'hui. Selon Wouter Basson, les officiers suisses n'ont pas participé au projet militaire secret visant la population noire. «Les Suisses n'avaient même pas connaissance de son existence», a déclaré le «Docteur de la mort» au magazine alémanique.

Wouter Basson, selon ses propres dires, aurait rencontré à plusieurs reprises l'ex-chef des services secrets suisses Peter Regli, qui fait aujourd'hui l'objet d'une enquête administrative. Ces propos contredisent les affirmations de Regli, qui assure n'avoir rencontré le Sud-Africain qu'une seule fois lors d'une visite de courtoisie. Les services secrets sud-africains se sont surtout procurés en Suisse des informations et une coopération technologique, selon le «Docteur de la mort». Les matières nécessaires à l'élaboration d'une guerre chimique n'ont jamais été importées directement de Suisse. /ats

**PETIT CRÉDIT**  
**Meilleure protection**

Les personnes qui sollicitent un petit crédit seront mieux protégées dès le 1er janvier. Les prêteurs devront vérifier la capacité de remboursement de leurs clients. Le taux d'intérêt maximum sera fixé à 15%, un plafond désormais valable dans toute la Suisse.

L'ordonnance adoptée hier par le Conseil fédéral oblige les prêteurs à ne pas dépasser ce taux de 15%, plafond simplement recommandé dans la loi. Mais, comme aujourd'hui, rien n'empêchera les prêteurs de pratiquer un taux inférieur.

Ce taux de 15% est déjà appliqué dans six cantons importants sur les plans démographique et économique (ZH, BE, BS, BL, SG, SH). Dans les autres cantons, la barre est fixée à 18%, mais rares sont les établissements de crédit à exiger un tel taux, a précisé Felix Schöbi, de l'Office fédéral de la justice. Seul Fribourg connaît pour l'heure un taux limite inférieur à 13%.

Afin d'éviter que les consommateurs prennent un crédit de manière trop précipitée ou irréfléchie, ceux-ci disposeront d'un délai de sept jours pour révoquer un contrat. D'une manière générale, un crédit ne pourra être octroyé que si le revenu du client permet un remboursement dans un délai de trois ans.

**Centre de renseignements**

Pour permettre aux prêteurs de vérifier la solvabilité de leurs clients, un centre de renseignements sur le crédit à la consommation est créé. Avant d'octroyer un crédit, le prêteur devra consulter la banque de données gérée par ce centre et signaler les sommes qu'il a octroyées.

Les informations personnelles disponibles sont fixées dans le détail dans l'ordonnance. Le centre de renseignement tient également à jour la liste des prêteurs autorisés. Ces derniers devront bénéficier d'une autorisation cantonale liée au respect de plusieurs critères.

Elle sera limitée à cinq ans et renouvelable afin de garantir que les conditions d'octroi sont toujours remplies. /ats

**ENBREF**

**ASILE** ■ Les mailles du filet. Dans un cas sur deux, les centres d'enregistrement des requérants d'asile n'entrent pas en matière depuis l'entrée en vigueur du projet DUO de l'Office fédéral des réfugiés. La procédure accélérée est considérée en Europe comme contraire aux droits de l'homme. Cette procédure a subi son baptême du feu avec l'arrivée puis le renvoi presque immédiat de groupes de Roms entre fin septembre et début octobre. /ats

**HANI RAMADAN** ■ Comité de soutien. Un comité de soutien à Hani Ramadan, un enseignant genevois suspendu pour avoir défendu la charia dans les colonnes du quotidien «Le Monde», s'est constitué à Genève. Il demande au département de l'Instruction publique de revenir sur sa décision. /ats

# La Poste fait marche arrière

**Centres de tri ■ Le géant jaune pourrait revoir son projet de restructuration et étudier d'autres variantes. Les syndicats renoncent à la grève. Presque tous**

Face aux remous provoqués par le projet de suppression de nombreux centres Courrier, La Poste étudie d'autres variantes. L'une des solutions serait d'appuyer les trois centres principaux (Fribourg, Aarau, Zurich) par de petites structures régionales.

Celles-ci pourraient être situées aux emplacements des centres de tri actuels, notamment à Bâle et à Genève, a déclaré hier Ulrich Gygi, directeur général de La Poste. L'autre variante comprend cinq nouveaux centres sur l'axe du Plateau (Lausanne, Fribourg/Berne, Langenthal/Aarau, Zurich, Winterthur/Wil).

Cette décision d'étudier d'autres solutions a été prise à l'issue de discussions entre le géant jaune et les syndicats, a expliqué Ulrich Gygi. En échange, ces derniers renoncent «pour l'instant» à des mesures de combat, telles que la grève.

**Coûts problématiques**

Les deux variantes, et notamment leurs coûts, doivent encore être examinées. «Le projet initial de trois centres principaux reste la meilleure solution

pour La Poste, car il permet une économie de 200 millions de francs par an», a précisé le directeur général.

Si les coûts occasionnés par les nouvelles variantes sont supportables, La Poste se dit prête à les prendre en charge. Dans le cas contraire, la Confédération devra apporter son soutien, les adaptations au projet initial dépassant le cadre du mandat de prestations, a indiqué Ulrich Gygi.

**Pas une paix définitive**

De leur côté, les syndicats se sont réjouis que «la voie reste ouverte aux négociations», indique transfair. Mais le cessez-le-feu avec La Poste n'équivaut pas à une paix définitive, selon le syndicat de la Communication qui estime que les variantes à l'étude ne permettront «pas de résoudre les problèmes de personnel».

Fin octobre, le conseil d'administration de La Poste avait pris une décision préliminaire de remplacer les 18 centres de tri postaux actuels par trois nouveaux centres entre 2006 et 2008. Cette restructuration avait suscité de vives critiques de la population, des milieux politiques et syndicaux. /ats



Ulrich Gygi, directeur général de La Poste (à gauche), a présenté une alternative à son projet de restructuration des centres de tri. PHOTO KEYSTONE

**Bienne: grève pas exclue**

Les employés biennois de La Poste ont décidé de recourir à la grève, sous réserve du résultat des négociations entre la Poste et les syndicats. Ils ont pris cette décision malgré le revirement de la Poste au sujet de la fermeture des centres de tri.

Les 120 employés présents hier à l'assemblée du personnel ont voté cette mesure de grève à l'unanimité et à main levée, a indiqué Jean-Marc Borgeat, délégué du Syndicat de la communication. Les Biennois ne mettront pas cette menace à exécution avant la fin des négociations fixée au 26 novembre, a-t-il souligné.

En prenant cette décision, les employés biennois emboîtent le pas à leurs collègues lausannois, genevois et grisons. D'autres assemblées sont encore prévues dans toute la Suisse. Ce tour des régions se terminera vers la mi-novembre à Zurich.

**Accueil mitigé**

L'assemblée biennoise a offert un accueil mitigé aux nouvelles intentions de La Poste, attendant des propositions concrètes, a indiqué Jean-Marc Borgeat. Le centre de tri postal de Bienne emploie 256 personnes pour 170 postes de travail. La plupart des employés sont des femmes engagées à temps partiel.

Le projet initial de la Poste prévoit de concentrer le tri du courrier sur trois sites d'ici 2009. Les dix-huit centres existants sont appelés à disparaître et près de 2500 emplois à temps complet, occupant 3500 personnes, vont être supprimés. /ats

## Les partis se félicitent

Le PS, le PRD et le PDC saluent le revirement de la Poste. L'ancienne régie n'aurait jamais dû en arriver à cette crise, regrette cependant le PS. L'UDC critique pour sa part l'immixtion de la politique dans la gestion du Géant jaune.

Le PS salue le fait que la Poste étudie de nouvelles variantes, a dit Jean-Philippe Jeannerat. Le porte-parole du Parti socialiste suisse a sou-

gné l'influence personnelle du conseiller fédéral Moritz Leuenberger. Le PS se dit en outre prêt à soutenir une variante qui impliquerait la participation financière de la Confédération.

**Prestations indispensables**

«Nous ne sommes pas à même de juger du nombre de centres de tri nécessaires», a estimé le porte-parole du PRD Christian Weber. Il a relevé que les

prestations sont déterminantes pour garder un «service public à un prix acceptable». Mais la Poste doit être économiquement viable. Personne n'est prêt à attendre son courrier une semaine de plus ou à payer cinq francs supplémentaires par lettre, selon le PRD.

Le PDC quant à lui est satisfait que la Poste prenne mieux en compte l'intérêt des régions et encourage la solidarité entre elles. «Etudier,

c'est bien, réaliser, c'est mieux», précise encore la porte-parole du parti, Béatrice Wertli. Le PDC espère en outre que la Poste renonce à supprimer des emplois.

«La Poste doit prendre des décisions d'économie d'entreprise et non des décisions politiques», a déclaré le porte-parole de l'UDC Yves Bichsel. Elle ne doit pas se laisser impressionner par des menaces de grèves. /ats

## La fausse piste de l'annistie fiscale

**Fiscalité ■ Pénaliser les banques suisses pour faire céder Berne sur le secret bancaire? Londres suit la piste italienne. Seule... L'UE se contente, elle, de faire le point**

De Bruxelles  
**Tanguy Verhoosel**

L'Union européenne envisage-t-elle sérieusement d'agiter le spectre d'une amnistie fiscale pour inciter la Suisse à lâcher du lest et échanger des informations sur les revenus de l'épargne versés à des non-résidents communautaires? Non. Le quotidien britannique «Financial Times», qui a donné hier cette information, a dû prendre les rêves de Gordon Brown, le chancelier de l'Echiquier, pour la réalité.

Mardi, les ministres des Finances ont fait le point sur les négociations entreprises avec la Suisse dans le domaine de la fiscalité de l'épargne.

Le «Financial Times» affirme que, dans ce contexte, les grands argentiers ont évoqué la possibilité de décréter une amnistie fiscale à l'échelle européenne pour convaincre les résidents communautaires de rapatrier les fonds qu'ils

auraient placés en Suisse. En pénalisant les banques, ils espéreraient briser la résistance de Berne, qui refuse de sacrifier le secret bancaire sur l'autel européen.

**Pas une idée bruxelloise**

«Cette proposition ne vient ni de la Commission, ni de la présidence danoise de l'Union», renchérit un proche du commissaire européen Frits Bolkestein, que les Quinze avaient chargé en septembre d'établir une liste de sanctions possibles contre Berne.

Un diplomate qui a assisté mardi aux débats ministériels nous a confirmé, hier, que le Britannique Gordon Brown avait manifesté en public son intérêt pour la «scudo fiscale» italienne, cette loi d'amnistie qui a conduit nombre d'Italiens à rapatrier en toute impunité dans leur pays des fonds déposés en Suisse – ces revenus ont été taxés à 2,5%, c'est tout.

D'après le «Financial Times», les banques suisses auraient ainsi été délestées de quelque 30 milliards d'euros. Le ministre italien des Finances, Giulio Tremonti, a simplement expliqué que le montant total des capitaux récupérés entre novembre 2001 et juin 2002, dont 60% provenaient de Suisse, représentait 4% du PIB de son pays.

Le débat, sur ce point, en est resté là, affirme notre source. Giulio Tremonti s'est engagé à donner des informations plus détaillées sur la loi italienne lors de la prochaine réunion des grands argentiers de l'UE, le 3 décembre, mais «seule la Grande-Bretagne s'est montrée vraiment intéressée».

**L'Allemagne a renoncé**

L'Union européenne en tant que telle ne peut pas décréter d'amnistie fiscale. Les Etats restent souverains en la matière, Bruxelles disposant toutefois d'un droit de regard

sur leurs décisions, qui ne peuvent enfreindre les règles européennes sur la libre circulation des capitaux.

En août, Berlin avait écarté l'idée d'accorder un quelconque pardon aux Allemands qui rapatrieraient leurs capitaux placés, en douce, à l'étranger. Le gouvernement, en effet, ne voulait pas «pénaliser les honnêtes gens».

A moins que la détentée observée mardi sur le front européen ne soit qu'un feu de paille, il est peu probable que l'Allemagne change d'avis. En effet, elle a accueilli très favorablement l'offre suisse de prélever une retenue à la source de 35% sur les intérêts de l'épargne des non-résidents et d'en rétrocéder la majeure partie aux pays de l'UE.

Certes, cette proposition est toujours jugée insuffisante par l'Union, qui réclame de Berne une amélioration de la coopération administrative pour lut-

ter contre l'évasion fiscale. Mais le Royaume-Uni, qui milite obstinément en faveur de l'instauration d'un système d'échange automatiques d'informations en Suisse, paraît être de plus en plus isolé au sein de l'Union. «Et visiblement, à court d'arguments...», persifle-t-on à Berne. /TVE



Gordon Brown, chancelier de l'Echiquier. PHOTO ARCH-KEYSTONE

# Double historique pour George W. Bush

**Elections de mi-mandat ■ Les républicains reprennent la majorité au Sénat et s'assurent ainsi le contrôle des deux chambres du Congrès. Craintes à l'étranger**

Les républicains ont réussi à reprendre la majorité au Sénat américain, s'assurant le contrôle des deux chambres du Congrès. Ce résultat constitue un succès historique pour George W. Bush, mais suscite la crainte à l'étranger.

A la Chambre des représentants, les républicains conservent la majorité des 435 sièges et accentuent même légèrement leur avance, avec au moins 226 sièges (+3), contre 203 (-5) aux démocrates et un indépendant (-1).

Au Sénat, les républicains, qui détenaient auparavant 49 des 100 sièges, en gagnent deux et reprennent la majorité aux démocrates. Avec 46 sièges, ces derniers en perdent trois. Les indépendants, qui votent traditionnellement avec les démocrates et avaient deux sièges, en perdent un. Deux résultats, Dakota du Sud et Louisiane, restaient inconnus.

## Une première pour le GOP

Ce doublé représente une victoire historique pour les ré-



Une famille aux anges: l'ancien président George Bush, sa femme Barbara et leur fils Jeb, réélu gouverneur de la Floride.

PHOTO KEYSTONE

publicains. En effet, le parti au pouvoir à la Maison-Blanche perd traditionnellement des voix lors des élections législatives de mi-mandat présidentiel.

George W. Bush, qui voit s'éclaircir l'horizon des présidentielles de 2004, devient ainsi le troisième président américain à gagner des sièges à la Chambre des représentants après les dé-

mocrates Franklin Roosevelt (1934) et Bill Clinton (1998).

Les démocrates ont expliqué leur défaite par l'impact des attentats du 11 septembre 2001, alors que le président Bush a habilement orienté la campagne sur des thèmes rassembleurs, comme la sécurité nationale, la lutte contre le terrorisme et l'Irak.

La progression des républicains devrait faciliter la tâche de George W. Bush durant les deux dernières années de son mandat. Un Congrès à sa botte devrait en effet l'aider à faire passer ses projets législatifs, fiscaux, de création d'un superministère de la sécurité intérieure et à assurer la nomination de juges fédéraux conser-

vateurs actuellement en souffrance au Sénat.

## Inquiétude

A l'étranger, la victoire des républicains suscite plutôt l'inquiétude. Les Européens, dont certains dénonçaient jadis «une diplomatie de cow-boy», craignent aujourd'hui que le grand chelem électoral réussi par George W. Bush ne débouche sur une politique étrangère américaine plus hardie, notamment sur l'Irak.

La majorité des Européens a exprimé de fortes réserves quant au projet américain de changement de régime dans ce pays. Des diplomates de pays de l'UE ne cachaient pas leur appréhension de voir l'administration américaine, dopée par son succès électoral, s'engager plus à fond sur la voie de l'«unilatéralisme».

La classe politique russe interprétait également la victoire des républicains comme un renforcement de la position de Washington en faveur d'une guerre en Irak. /afp-reuter

## Gouverneurs: égalité

Laminés lors des élections législatives mardi, les démocrates se consolent en renforçant leur présence à la tête des Etats fédérés. Mais si les démocrates font une percée dans le Nord industriel, les républicains se sont imposés dans le Sud. Les postes de gouverneurs étaient remis en jeu dans 36 des 50 Etats. Il pourrait bien y avoir égalité par-

faite: à ce stade des résultats, les républicains contrôlent en effet 25 sièges contre 24 pour les démocrates, qui sont crédités d'une avance dans le dernier Etat incertain, l'Oregon.

Dans la perspective de l'élection présidentielle de 2004, les gouverneurs sont en position de prêter main forte au candidat de leur parti à l'échelle de leur Etat. /reuter

## Référendums: l'Amérique profonde

Plus de 200 scrutins locaux étaient organisés mardi aux Etats-Unis sous forme de référendums. Les citoyens étaient appelés à s'exprimer sur des sujets aussi divers que l'éducation bilingue, la libéralisation de la marijuana ou les combats de coqs.

Le Massachusetts est devenu le troisième Etat à imposer l'anglais comme unique langue d'enseignement après la Californie et

l'Arizona. L'éducation était aussi d'actualité en Californie, où 56% des votants ont approuvé un emprunt de 13 milliards de dollars pour la construction d'écoles. L'acteur Arnold Schwarzenegger a vu sa proposition d'aide extrascolaire approuvée à 55%, selon des résultats provisoires.

Le Nevada, où le pari est une institution et où la prostitution est légale, vou-

lait être le premier Etat américain à autoriser la possession de 85 grammes de marijuana. Cette idée est partie en fumée. Les électeurs de cet Etat ont également rejeté la légalisation des mariages homosexuels.

Enfin l'Oklahoma est entré dans le XXIe siècle. Désormais, comme dans 47 autres Etats, les combats de coqs y sont interdits. /reuter-afp

## Faut-il avoir peur de l'Amérique?

Contrôlant désormais les trois centres du pouvoir politique, la présidence, le Sénat et la Chambre des représentants, George W. Bush ne va-t-il pas s'enivrer de ce surcroît de puissance? Apparemment, la question ne se pose pas aux Etats-Unis où ce cas de figure, à mi-mandat, s'est déjà présenté à deux reprises, sous Franklin Roosevelt et Bill Clinton, deux démocrates, il est vrai, mais qui n'ont pas hésité à user de la force.

## En piste pour 2004

Car il s'agit bien de cela aux yeux des Européens, entre autres. Réputé tout-puissant, George W. Bush aurait à présent les mains libres pour agir à sa guise, en particulier dans la crise américano-irakienne. Or, avant même les élections, le Sénat à majorité démocrate avait voté une résolution autorisant le président à recourir à la force contre le régime de Bagdad.

Les élections ne changent rien à la perception américaine de la question irakienne. Tout au plus George W. Bush va-t-il s'estimer conforté dans ses options. Et sans doute sera-t-il moins enclin au compromis, y compris sur d'autres dossiers, avec ses partenaires étrangers. Le glissement à droite du Congrès devrait surtout se faire sentir sur le plan intérieur. Si les électeurs ont été sensibles à la détermination affichée par leur président, ils se sont principalement focalisés sur les thèmes sécuritaires et de société - l'économie et ses ratés, cheval de bataille des démocrates, retenant peu leur attention.

L'administration Bush va donc ressortir plusieurs dossiers bloqués par le Congrès finissant: le projet de ministère de la sécurité intérieure, la relance des allègements fiscaux ou encore les nominations dans l'appareil judiciaire. Tout n'est cependant pas acquis. Les républicains ne disposent que d'une étroite majorité au Sénat, où les démocrates pourront encore faire de l'obstruction. Reste que la victoire républicaine de mi-mandat place George W. Bush dans une position favorable à deux ans de la présidentielle. D'autant que les démocrates n'ont toujours pas de leader convaincant. Leurs primaires ne débiteront que dans quatorze mois, mais d'ores et déjà toutes les pensées convergent vers l'objectif de novembre 2004.

Guy C. Menuisier

## FLORENCE Forum social à risques

Un millier de militants antimondialisation ont donné hier le coup d'envoi de quatre jours de manifestations en Italie dans le cadre du Forum social européen (FSE). Ils ont organisé un sit-in devant une base militaire américaine. Tous étaient venus dénoncer les intentions de Washington à l'égard de l'Irak. A Florence même, c'est Haidi Giuliani, la mère du jeune Carlo tué par un carabinière pendant le G8 de Gênes, qui a donné en soirée le coup d'envoi du rassemblement.

Le FSE, qui vise à fédérer divers courants écologistes, antimondialistes et pacifistes sur le modèle du Forum social mondial de Porto Alegre au Brésil, culminera samedi avec un défilé de 100.000 à 150.000 personnes dans les rues de Florence.

La police italienne a déployé un imposant dispositif de sécurité. Plusieurs centaines de militants antimondialisation ont été empêchés d'arriver à Florence hier. Deux activistes suisses qui voyageaient en train ont été arrêtés lors d'un contrôle à Domodossola. Ils seront entendus par un juge. /ats-afp-reuter

## Le projet de la «dernière chance»

**Irak-ONU ■ Les Etats-Unis ont présenté un texte légèrement assoupli. Poursuite des consultations au Conseil de sécurité**

Le projet de résolution américain donne une «dernière chance» à l'Irak pour se conformer aux résolutions de l'ONU pour son désarmement. Il devait être présenté dans la journée devant le Conseil de sécurité. Le texte, qui comprend de nouvelles formulations suggérées par la France, a été dans un premier temps soumis aux 15 membres du Conseil lors de consultations à huis clos.

«Le président (George W. Bush) espère que les Nations Unies vont le voter», a déclaré à Wa-

shington le porte-parole de la Maison-Blanche Ari Fleischer. Il n'a toutefois pas été en mesure de préciser quand un vote pourrait avoir lieu. «Cela n'est pas encore clair», a-t-il dit.

### Proposition française

Dans la nouvelle version du projet américain, soutenu par la Grande-Bretagne, le Conseil donnerait une «dernière chance à l'Irak de se conformer avec ses obligations en matière de désarmement». De hauts responsables américains travaillaient sur ce texte depuis

une semaine, après que la France et la Russie eurent marqué leur désaccord sur une précédente version de résolution. Celle-ci donnait le feu vert à une utilisation automatique de la force contre l'Irak.

Le nouveau texte comprend notamment une proposition française de lier de «sérieuses conséquences», dans le cas de violations des obligations irakiennes, à l'organisation de nouvelles discussions entre les membres du Conseil. Mais il retient aussi la clause

controversée selon laquelle «l'Irak a été et continue d'être en violation patente de ses obligations». Le texte retient aussi que de fausses affirmations ou des omissions de la part des Irakiens concernant leurs armes de destruction massive ou un manquement dans leur coopération avec les inspecteurs en désarmement de l'ONU constitueraient une «violation patente supplémentaire». Il ajoute cependant qu'une telle violation serait «rapportée au Conseil pour être évaluée». /afp-reuter

## EN BREF

**LOS ANGELES ■ Winona Ryder reconnue coupable de vol.** L'actrice américaine Winona Ryder a été reconnue coupable de vol à l'étalage, à l'issue d'un procès au retentissement médiatique gigantesque. Elle encourt une peine de trois ans de réclusion. La sentence sera prononcée le 6 décembre. Elle restera en liberté provisoire en attendant. Winona Ryder a joué dans plus de trente films. /afp-reuter

**ELF ■ Sirven en vedette.** Alfred Sirven, ex-directeur des affaires générales d'Elf, s'est exprimé pour la première fois hier sur le fond de l'affaire des abus de biens sociaux commis aux dépens du groupe pétrolier. Mais il a largement épargné ses coprévenus au premier rang desquels l'ex-ministre Roland Dumas. Il a accredité la thèse selon laquelle Christine Deviers-Joncour «travaillait» effectivement pour Elf. /afp-reuter

**AL-KAÏDA ■ Arrestations aux Etats-Unis.** Trois hommes ont été inculpés en Californie: ils voulaient vendre des missiles Stinger au réseau terroriste Al-Kaïda, a annoncé hier le ministre de la Justice américain John Ashcroft lors d'une conférence de presse. Il a précisé qu'il s'agissait de deux ressortissants pakistanais et d'un Américain qui faisaient du trafic de haschisch et d'héroïne afin d'acquiescer ces armes. /afp

**PROCHE-ORIENT ■ Nétanyahou investi.** Benjamin Nétanyahou est devenu hier ministre des Affaires étrangères du gouvernement de transition de son rival de droite Ariel Sharon. Investi par la Knesset avec 61 voix sur 120 députés, il a affirmé qu'il voulait gagner la bataille de l'opinion internationale. Sur le terrain, deux colons juifs ont été tués dans la bande de Gaza par un Palestinien qui a été abattu. /afp-reuter

**FED ■ Baisse du principal taux directeur.** La Réserve fédérale (Fed) américaine a réduit hier d'un demi-point son principal taux directeur, le taux interbancaire au jour le jour. Celui-ci passe à 1,25% contre 1,75% précédemment, a annoncé la banque centrale à l'issue de son comité de politique monétaire. Objectif principal: tenter de relancer une croissance économique anémique. /afp





**CH-GESCHÄFTSGRUPPE**

expandiert und bietet Top-Einkommen von zu Hause aus. Sind Sie ehrlich, zuverlässig und eine reife Person? STSint./Smile2000, Tel. 01 760 16 65

006-007805/ROC

**Adecco**

www.adecco.ch

Nous recherchons pour date à convenir:

**Gérant(e) pour une boutique d'horlogerie et de bijouterie**

**Profil souhaité:**

- CFC de vente ou de gestionnaire de vente.
- Expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans un poste similaire.
- Sens de la communication et de l'organisation.
- Facilité de contact.
- Esprit d'initiative.
- Intérêt marqué pour les produits de luxe.
- Bonnes connaissances des outils informatiques usuels.

**Activités:**

- Vente.
- Accueil des clients.
- Gestion de la succursale et organisation de la boutique.
- Gestion du stock.

**Poste fixe.**

Pour tout complément d'information ou un premier entretien, **Melinda Monnat** attend votre appel au **032 910 53 83**. Vous pouvez également lui faire parvenir votre dossier complet.

132-122548

Av. Léopold-Robert 36 un nouveau monde pour l'emploi  
2300 La Chaux-de-Fonds, Tél. 032 910 53 83  
E-Mail: lachauxdefonds@adecco.ch

**BUREAU**

Nous cherchons:

**Un(e) employé(e) de commerce F/D/E**

- CFC d'employé(e) de commerce.
- Anglais: minimum niveau First.
- Connaissance des documents d'export impératif.

**Un comptable F/E**

- Brevet fédéral de comptable.
- Expérience indispensable dans un poste similaire.
- Anglais: minimum First.
- Disposé à voyager.

Veuillez faire parvenir votre candidature à M. Michel Piazzoni.

E-mail: michel.piazzoni@kellyservices.ch

**KELLY BIEN PLUS QU'UN JOB!**

SERVICES Av. Léopold-Robert 65  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 910 55 10

**Entreprise de mécanique neuchâteloise**

cherche tout de suite ou à convenir

**Mécanicien programmeur (CNC)**

**Exigences:**

- CFC de mécanicien.
- Connaissances confirmées de la programmation de CNC.
- Apte à travailler de manière indépendante.

Faire offre sous chiffres D 028-375898, à Publicitas S.A., case postale 1536, 2001 Neuchâtel 1. 028-375898/DUO

Nous recherchons pour différentes entreprises de la place, plusieurs

**OPÉRATRICES EN HORLOGERIE**

- Expérimentées et polyvalentes.
- Postes temporaires de longue durée.

**VISITEUSES**

- Habiles, minutieuses.
- Bonne pratique du micros et du binoculaire.

**TOURNEURS CNC**

- Avec bonne expérience dans la CN.
- Postes stables.

giuseppe.auteri@interiman.ch

132-122548

**Interiman**

Av. Léopold-Robert 11, Case Postale  
2302 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 913 6000

**ROLEX**

Afin de renforcer notre secteur Recherche & Développement Montres, nous cherchons un:

**CHARGÉ DE PROJETS**

motivé à rejoindre une équipe pluridisciplinaire active dans la recherche de nouveaux concepts d'habillement horloger et d'assemblage.

**Votre profil:**

- ingénieur EPF en microtechnique avec des compétences pluridisciplinaires
- polyvalent, esprit d'ouverture et sens de la communication.

**Pour ce poste, nous vous offrons:**

- l'opportunité d'être acteur dans des projets innovants, de leur phase de lancement jusqu'à leur aboutissement
- de mener des actions de veille technologique
- d'excellentes conditions de travail ainsi que des prestations sociales de premier ordre.

Les personnes intéressées de nationalité suisse ou possédant un permis de travail valable, sont invitées à nous adresser leur offre de services, accompagnée des documents usuels.

**ROLEX SA**  
Ressources Humaines  
M. Paul FRATTINI  
Case postale 430  
1211 GENÈVE 24

**ROLEX**

018-088980/4x4

**HERMÈS PARIS**

**LA MONTRE HERMES S.A. - Brügg**

La tradition horlogère d'Hermès remonte aux années vingt. Afin de perpétuer ce savoir-faire issu de la tradition et de l'amour du métier, nous recherchons des

**HORLOGERS QUALIFIÉS**

pour prendre en main, dans le futur, l'assemblage de nos montres mécaniques à remontage automatique.

Passionné de belle horlogerie, vous cherchez à valoriser votre expérience dans un univers de produits de qualité auprès de clients exigeants.

A la fois professionnel, rigoureux et imaginatif, vous viendrez enrichir notre équipe de votre personnalité et de votre dynamisme.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à

**LA MONTRE HERMES S.A.**

Service du personnel  
Case postale 960  
2501 BIENNE

Ou par email à: info@montre-hermes.ch

06-395607/4x4

**JAQUET S.A.**

**Manufacture d'horlogerie compliquée**

Nous sommes une manufacture de mouvements mécaniques pour des marques horlogères haut de gamme.

Pour notre département horlogerie, nous cherchons tout de suite ou à convenir:

**Un(e) horloger(ère)**

**Tâches demandées:**

- Niveau CFC ou équivalent.
- Bonnes connaissances du calibre 7750 Valjoux souhaitées.
- Facilité d'adaptation sur des mouvements mécaniques à complications et modules additionnels.
- Ayant l'habitude de travailler de façon autonome.

**Profil recherché:**

- Esprit vif et autonome.
- Grande conscience professionnelle.
- Affinité pour la qualité.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs dossiers de candidature au Service du personnel de:

**JAQUET S.A.**

Manufacture d'horlogerie compliquée  
Case postale 2267 - 2301 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 967 97 97 - frederic.wenger@jaquet.ch

132-122521

**ATELIER DE POLISSAGE**

Numa-Droz 141 - La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 913 28 08

Nous recherchons tout de suite ou pour date à convenir

**un polisseur et un préparateur boîte**

avec expérience

132-122530



On cherche

**UNE PERSONNE DYNAMIQUE**

aimant le contact avec la clientèle, pour la vente et le service du tea-room, travail de jour, semaine du mercredi au dimanche inclus. Débutante acceptée, sans permis s'abstenir.

Tél. 032 968 47 72

132-122501

**René Schmidlin S.A.**

LES ARTISANS DES TECHNOLOGIES MODERNES

Notre entreprise est spécialisée, depuis 25 ans, dans la réalisation de produits horlogers haut de gamme, essentiellement des composants pour la joaillerie et les boîtes de montres soignées en métaux précieux.

Afin de répondre à la demande croissante, nous désirons renforcer notre équipe en mettant au concours le poste de:

**1 POLISSEUR(EUSE)**

**Tâches:**

- Préparation
- Polissage, avivage

**Profil:**

- Quelques années d'expériences dans la boîte de montre or & platine
- Soigneux, méticuleux
- Flexible (petites à moyennes séries)

**Nous vous offrons:**

- Une activité intéressante et diversifiée ou vos compétences seront mises en valeur
- Des locaux et des équipements modernes
- L'horaire libre

**Votre postulation:**

- Veuillez SVP nous adresser votre dossier complet où nous téléphoner si vous désirez de plus amples informations

**RENÉ SCHMIDLIN S.A.**

COLLÈGE 92 • 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
TÉL. 032 967 99 22 • FAX 032 967 99 32  
e-mail: mail@rene-schmidlin.ch

132-122535

**LA HALLE VÊTEMENTS**



Veste polaire  
**49.-**

La Chaux-de-Fonds  
Delémont  
Pratteln

Bd des Eplatures 44 - 032/926 70 50  
Rue de la Molière 12 - 032/423 47 07  
Grüssen-Center - 061/823 23 13

**Fr. 10.-** dès 50.- d'achats.



Bon valable dans tous les magasins La Halle Vêtements, Bekleidung et Vestiti de Suisse. Non cumulable avec d'autres avantages. Ne peut pas être négocié en espèces. A présenter à la caisse lors du paiement de vos achats. Validité: 30.11.2002.



Les causes du sinistre n'ont pour l'heure pas été déterminées. PHOTO KEYSTONE

## Piège mortel en France

### Nancy ■ Un wagon-lit prend feu. Douze voyageurs tués

**D**ouze voyageurs d'un train de nuit reliant Paris à Munich sont morts brûlés ou asphyxiés, hier, dans l'incendie de leur wagon-lit près de Nancy (est de la France). Les victimes sont cinq Américains et sept Européens.

#### Un enfant succombe

Parmi les Européens, trois sont Allemands, deux Russes, un Hongrois et une Grecque, a annoncé la préfecture de Nancy. Un enfant figure parmi les victimes. Neuf personnes intoxiquées par la

fumée ou blessées en tentant de quitter le wagon ont par ailleurs été hospitalisées.

Les causes du sinistre restent encore à établir. Le feu s'est déclenché dans un wagon-lit de la Deutsche Bahn situé juste derrière la locomotive du train assurant le trajet Paris-Munich. L'incendie a démarré dans le local technique qui abrite les circuits électriques. Le feu s'est ensuite propagé en détruisant deux des compartiments du wagon.

La Deutsche Bahn a précisé que la voiture incendiée datait de 1964, mais qu'elle avait été rénovée en novembre 2001.

La SNCF a précisé que ce type de voiture circulait régulièrement sur le réseau ferroviaire français. «L'ancienneté du matériel ne semble pas en cause, la maintenance intervenant régulièrement», a ajouté la SNCF. Selon cette dernière, les systèmes d'alarme présents dans chaque voiture et qui permettent de déclencher l'arrêt du train et l'ouverture des portes n'ont pas été activés. Le système de «surveillance au défilé» – une procédure permettant aux agents des postes d'aiguillage et des gares de détecter une anomalie sur les trains lors de leur passage – a en revanche fonctionné. «Au passage à Nancy, ils ont détecté de la fumée qui s'échappait de la première voiture et ont immédiatement fait immobiliser le train», a indiqué la SNCF. Deux enquêtes ont été ouvertes, l'une judiciaire, l'autre administrative. Une autopsie des corps des douze victimes devait également être pratiquée. /ats-afp-reuter

## 29 morts en Egypte

**V**ingt-neuf Egyptiens ont été tués hier lors d'une collision entre un bus et un camion-remorque près du Caire, sur la route de Suez (est de l'Egypte). Une vingtaine de personnes ont par ailleurs été blessées.

Le bus, qui appartenait à une compagnie touristique, arrivait de la station balnéaire de Charm el-Cheikh, sur la mer Rouge, lorsqu'un camion-remorque lui a coupé la route en tentant de tourner en sens interdit, provoquant l'accident. Un premier bilan avait fait état de 25 morts. Mais quatre des 24 blessés, qui se trouvaient dans un état critique et qui avaient été transportés vers des hôpitaux du Caire, ont succombé à leurs blessures. /ats-afp

## ENBREF

**FESTIVAL DE VENISE ■ Moritz de Hadeln confirmé.** Moritz de Hadeln a été confirmé pour un an à son poste de directeur du Festival de cinéma de Venise. Le Vaudois dirigera la prochaine édition de la Mostra, la 60e, du 27 août au 6 septembre 2003. Ex-directeur pendant plus de 20 ans du Festival du film de Berlin, Moritz de Hadeln, qui est âgé de 62 ans, avait été nommé en mars à titre transitoire. /ats-afp

**FRANCE ■ Sosie de Bernadette Chirac à l'Assemblée nationale.** Une équipe de télévision accompagnée d'une femme grimée sous les traits de l'épouse du président, Bernadette Chirac, est parvenue hier à pénétrer dans l'enceinte de l'Assemblée natio-

nale, a-t-on appris auprès du Palais-Bourbon. A bord d'une limousine blanche, la sosie de la première dame de France et les membres d'une équipe de Canal+ ont franchi sans encombre le barrage policier situé à l'entrée principale de l'Assemblée. /ap

**LOUP ■ Enquête française.** L'assemblée nationale française a nommé mardi une commission d'enquête sur les «conditions de la présence du loup» en France. Cette décision survient dix ans après la réapparition controversée de l'animal dans les Alpes. La commission vise à «établir les conditions de la présence du loup» et à «évaluer le coût, l'efficacité et les conséquences des dispositifs engagés par les pouvoirs publics en faveur du loup.» /ats-afp

# Crash meurtrier au Luxembourg

## Catastrophe ■ Le bilan fait état de vingt morts. Le brouillard pourrait être à l'origine de la tragédie

**U**n avion de ligne de la compagnie nationale luxembourgeoise Luxair s'est écrasé hier par un épais brouillard peu avant son atterrissage à Luxembourg. Bilan du crash: 20 morts parmi les 22 passagers et membres d'équipage. Il y a aussi deux blessés graves, a annoncé le ministre luxembourgeois de l'Intérieur Michel Wolter.

#### Des hommes d'affaires en majorité

L'avion, qui effectuait la liaison Berlin-Luxembourg, transportait 19 passagers, en majorité des hommes d'affaires, et trois membres d'équipage. Il y avait à bord 15 Allemands, cinq Luxembourgeois et deux Français, a précisé pour sa part le ministre des Transports Henri Grethen, lors d'une conférence de presse conjointe avec Michel Wolter. Le pilote luxembourgeois de l'avion de type Fokker a survécu, mais la nationalité du second survivant n'a pas été communiquée.

L'appareil s'est écrasé vers 10h à Niederanven, à deux kilomètres de l'aéroport de Luxembourg, alors qu'il effectuait une manœuvre d'approche pour atterrir. L'avion a touché le sol à proximité d'une route, qu'il a ensuite traversée avant de finir sa course dans une prairie. Aucune personne n'a été blessée au sol, a précisé le porte-

parole du gouvernement grand-ducal.

Premier arrivé sur les lieux de l'accident, un chauffeur de taxi, Guillaume Wainachter, a raconté avoir tenté en vain de sauver des passagers qui criaient à l'intérieur de la carlingue, avant que celle-ci ne prenne feu. «La porte du cockpit était ouverte. J'ai entendu des cris à l'intérieur. Je me suis approché pour tenter de sauver des gens. Il y a eu un bruit étrange et tout à coup les flammes sont sorties. Je me suis vite éloigné. Les cris ont cessé», a-t-il dit. Il a assuré ne

pas avoir entendu d'explosion. Selon Guillaume Wainachter, les secours sont ensuite rapidement arrivés et les pompiers de la ville de Luxembourg ont éteint l'incendie. Un pompier a estimé que le cockpit n'avait pas été atteint par les flammes, mais que le reste de la carlingue avait brûlé.

#### Deux enquêtes ouvertes

M. Grethen n'a voulu «avancer aucune explication» sur l'origine de la catastrophe, survenue alors qu'un épais

brouillard enveloppait la région. Deux enquêtes ont été ouvertes, la première par la justice luxembourgeoise, la seconde par la direction de l'aviation civile grand-ducale, a-t-il précisé.

La grand-duchesse Maria Teresa de Luxembourg et le premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker se sont rendus sur les lieux de la catastrophe. D'après les autorités luxembourgeoises, il s'agit du premier accident mortel impliquant un avion de la Luxair. /ats-afp-reuter



L'avion de type Fokker de la Luxair effectuait la liaison Berlin-Luxembourg et transportait dix-neuf passagers et trois membres d'équipage. PHOTO KEYSTONE

## Exclure les homos de la prêtrise

### Vatican ■ Les candidats séminaristes aux tendances gays ne sont pas en odeur de sainteté

**L**e Vatican veut interdire l'ordination de prêtres ayant montré des tendances homosexuelles lors de leur passage au séminaire, a-t-on appris hier de source vaticane. Les mesures ne devraient cependant pas être prises cette année.

«Un document sur les candidats séminaristes est à l'étude au sein de la Congrégation de l'éducation catholique» présidée par l'évêque polonais, Mgr Zenon Grocholewski, a-t-on indiqué. «L'élaboration du docu-

ment en est à ses débuts. Il n'est pas possible de prévoir la date de sa publication et il ne sera certainement pas présenté cette année», a-t-on précisé.

Les membres de la Congrégation de l'éducation catholique considèrent que l'ordination des homosexuels est «à exclure, car elle représente un risque pour le sacerdoce», a-t-on appris de source vaticane informée. Cette intransigeance se fonde sur le texte révisé du nouveau catéchisme de l'Eglise catholique, qui juge

les orientations homosexuelles comme un «dérangement» dans le sens médical du terme.

Profil psychologique, comportement, origines et antécédents familiaux seront de plus en plus pris en compte lors du passage au séminaire des candidats à la prêtrise. Les directeurs pourront se faire assister de psychologues pour prendre leurs décisions avant d'autoriser ou de refuser l'ordination. /ats-afp

## STEVEN SPIELBERG

### Rencontre avec Castro

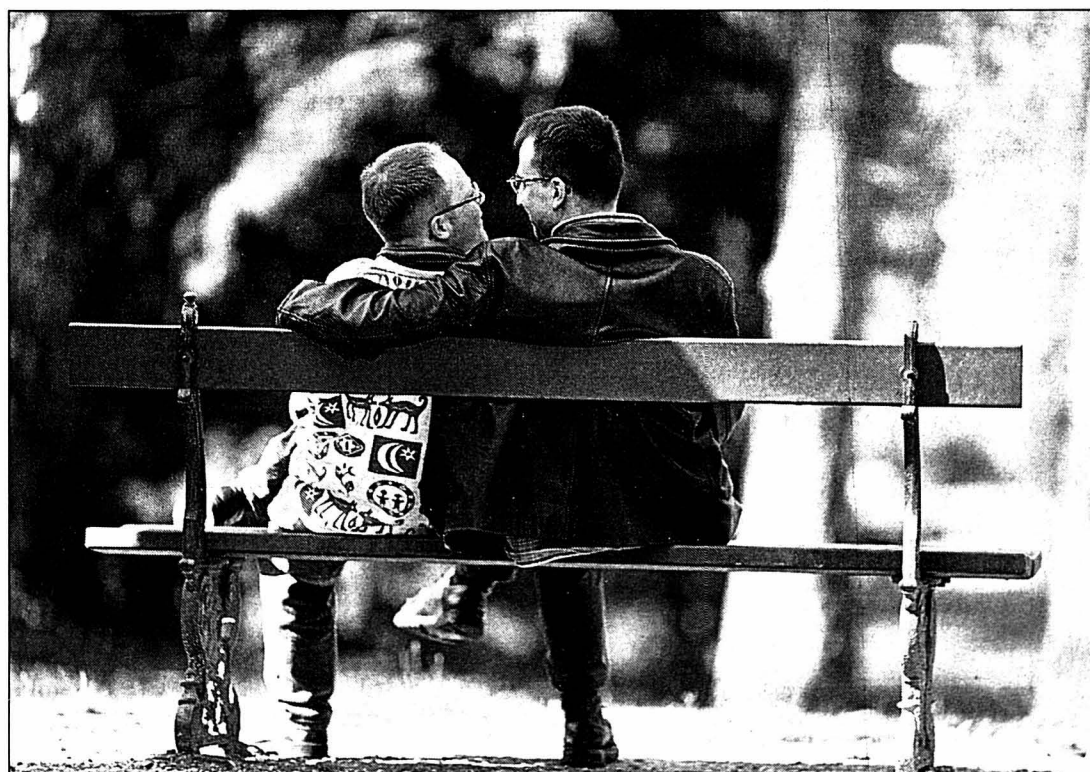
**L**e réalisateur américain Steven Spielberg s'est entretenu pendant huit heures avec le président cubain Fidel Castro. La rencontre a eu lieu au premier jour de sa visite à Cuba, où se déroule une rétrospective de ses films.

L'entretien a débuté lundi soir pour s'achever à l'aube de mardi. Le cinéaste a estimé qu'il s'agissait des «huit heures les plus importantes» de sa vie, selon des sources de l'Institut de l'art et de l'industrie cinématographique de Cuba, qui a invité le cinéaste.

#### Contre l'embargo américain

La veille, Steven Spielberg s'était prononcé contre l'embargo américain en vigueur contre Cuba depuis plus de 40 ans. Il avait estimé que cette mesure «devrait être complètement éliminée». «Il est absurde que mon pays fasse du commerce avec la Corée du Nord ou la Chine, mais pas avec Cuba», avait-il souligné.

«J'espère que ma visite, de même que celles d'autres ambassadeurs de la culture, sera interprétée comme un signe très clair que nous voulons davantage d'échanges entre les communautés artistiques de Cuba et des Etats-Unis», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse. Parmi les films qui seront présentés à La Havane figurent notamment «E.T.», «Les dents de la mer» et son dernier long métrage, «Minority Report». /ats-afp



L'intransigeance vaticane en matière d'homosexualité reste d'actualité. PHOTO ARCH-KEYSTONE

SWISS DAIRY FOOD

Berne  
tergiverse

Des «négociations intenses» en vue de la vente de parties de Swiss Dairy Food (SDF) se poursuivent avec différents acheteurs potentiels. Parallèlement, le canton de Berne a reporté hier une décision sur une aide aux Laiteries Réunies Genève et à Cremo.

Les Laiteries Réunies Genève avaient demandé au canton de Berne «un geste» pour le site d'Ostermündigen. Le gouvernement bernois devait discuter hier de l'octroi d'un crédit-relais, mais a décidé de reporter sa décision. Le Conseil d'Etat veut davantage d'explications.

Ce report touche également une éventuelle aide à la centrale laitière fribourgeoise Cremo. /ats

TÉLÉPHONES

PubliGroupe  
se désengage

PubliGroupe réduit sa participation dans la société allemande G&J Medien Vertrieb GmbH, la faisant passer de 40% à 24,9%. Le groupe vaudois de médias et de publicité a vendu 15,1% du capital à Dr. Wulf Bentlage Verlagsgesellschaft, nouvel actionnaire majoritaire.

Ce dernier a également acquis la participation de 60% de Gruner & Jahr, a indiqué hier PubliGroupe. Le nouveau partenariat doit permettre à G&J Medien Vertrieb de développer sa position sur le marché des annuaires téléphoniques par branches professionnelles en Allemagne du Nord (Hambourg, Hanovre et Brême). /ats

SR Technics en mains britanniques

Maintenance ■ La société financière 3i reprend la majorité des parts de l'ex-filiale d'entretien des avions de SAirGroup

SR Technics (SRT) est désormais entre les mains de la société d'investissement britannique 3i. De concert avec d'autres investisseurs, celle-ci a racheté pour 618 millions de francs l'ancienne filiale d'entretien des avions de SAirGroup. Les emplois sont préservés.

Le contrat a été signé lundi et l'affaire devrait être bouclée d'ici un à deux mois, une fois que les autorités de la concurrence auront donné leur aval, a annoncé SRT hier à Kloten.

La solution trouvée est «la meilleure qui soit pour les créanciers de SAirGroup et pour le développement de la société», a déclaré le CEO de SRT Hans Ulrich Beyeler.

Achat et investissement

La prise de participation de 3i Group dans l'entreprise de maintenance se monte à 56%. Star Capital, autre société d'investissement britannique, possède 20%, et deux autres sociétés de participation anglo-saxonnes détiennent en-

semble 12%. Le reste du capital, soit 12%, est entre les mains du personnel et des cadres de SRT.

SR Technics America et Shannon Aerospace (Irlande), dans laquelle SRT Group détient une participation de 50%, ne sont pas inclus dans la transaction.

La somme de 618 millions de francs comprend, outre le prix du rachat, une première tranche d'investissements pour SRT. Le montant qui sera effectivement versé dans la masse en liquidation de SAirGroup n'a pas été précisé.

Personnel repris

L'ensemble du personnel, soit 2900 personnes, sera repris. SRT avait déjà réduit ses effectifs ces derniers mois, dans la foulée du «grouding» de Swissair le 5 octobre 2001. Auparavant, elle employait 3600 personnes.

Désormais, les bases sont jetées pour une nouvelle expansion, s'est réjoui M. Beyeler. Le marché de l'entretien et de la réparation aéronau-



Le Britannique Frank Turner, président du conseil d'administration et spécialiste de l'aéronautique (gauche), et Ulrich Beyeler, CEO de SR Technics.

PHOTO KEYSTONE

tiques, qui pèse 30 milliards de dollars (45 milliards de francs) par an, est en plein chambardement, ce qui offre d'intéressantes perspectives. Au-delà de ses activités tradi-

tionnelles dans la révision et l'entretien, SRT entend offrir des paquets complets de prestations techniques incluant le support logistique et la gestion de la flotte. /ats

ENBREF

**MIGROS** ■ Masse salariale augmentée. Les différentes entreprises du groupe Migros augmenteront leur masse salariale brute de 2% en moyenne l'an prochain. Selon les entreprises, l'augmentation se situe entre 1,75 à 2,25%. Côté syndical, la décision est assez bien accueillie. Les entreprises sont tenues de réserver 0,5% de ces augmentations au titre de la compensation de renchérissement. /ats

**CENTERPULSE** ■ Arrangement avec les patients rebelles. Centerpulse (ex-Sulzer Medica) a annoncé hier avoir trouvé un arrangement avec l'ensemble des patients réopérés qui n'avaient pas adhéré à l'accord global sur les prothèses défectueuses. Seize patients avaient choisi d'engager des démarches individuelles. L'ensemble de ces cas est désormais réglé. Les indemnités versées n'ont pas été précisées. /ats

**VEILLON** ■ La direction gèle son plan de restructuration. Le personnel de Veillon, à Bussigny-près-Lausanne, a renoncé à sa journée de grève prévue hier. La direction a décidé de geler jusqu'au 18 novembre son plan de restructuration et le licenciement collectif de 194 employés. Une journée de négociation est prévue le 14 novembre. D'ici là, les employés cessent toute action de lutte. /ats

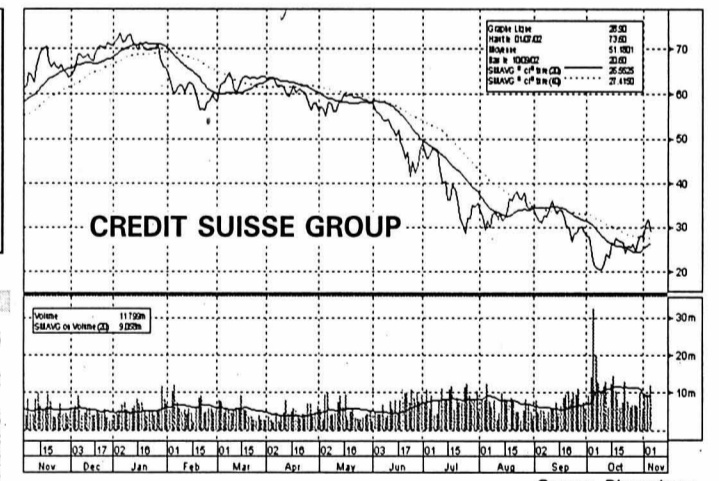
**BOMBARDIER** ■ Intégration d'Adtranz. Le groupe canadien Bombardier a achevé l'intégration du constructeur de matériel ferroviaire Adtranz, repris il y a un an et demi. Il qualifie l'opération de succès. Il a par ailleurs annoncé la création de 40 nouveaux emplois. Avec une part de marché de 68%, le groupe est en tête pour ce qui concerne le matériel roulant ferroviaire en Suisse. /ats

**CABLECOM** ■ Le site internet Swissguide racheté par ses cadres. Cablecom poursuit activement son recentrage sur ses activités-clés. Ainsi, le câblo-opérateur cède à ses cadres son site internet Swissguide, le plus grand guide électronique d'entreprises et de produits en Suisse, selon ses propres données. Le prix de la transaction n'a pas été dévoilé. L'ensemble des collaborateurs sont repris. /ats

LABOURSE

BCN www.bcn.ch  
Aujourd'hui soyez votre gestionnaire financier  
BCN-Webbanking

INDICES bas / haut 2002 dernier 6/11  
Zürich, SMI 4333.1 6740.6 5039.1 5011.6  
Zürich, SPI 3031.37 4643.96 3502.28 3486.49  
New-York, DJI 7197.49 10673.1 8678.27 8708.66  
New-York Nasdaq comp 1108.49 2098.88 1401.17  
Francfort DAX 2827.67 5467.31 3351.32 3306.74  
Londres, FTSE 3609.9 5362.3 4146.1 4106.1  
Paris, CAC 40 2612.03 4720.04 3247.39 3212.86  
Tokio, Nikkei 225 8197.22 12081.43 8937.56 8953.29  
DJ Euro Stock 50 2115.32 3864.08 2614.14 2579.7



Bourse suisse (cours en CHF) bas / haut 2002 précédent 6/11  
ABB Ltd n 1.41 18.7 2.42 2.88  
Acelion Ltd 40. 81.55 60.85 64.85  
Adecco n 114.25 33.85 58. 57.7  
Bâloise Holding n 45. 155.5 63.55 65.  
BB Biotech 48. 123. 62.95 63.5  
BK Vision 113.5 384. 145.5 147.  
BT & T Time 13.3 103. 15. 15.  
Charles Voegelé Holding 24.55 72.8 30.95 30.4  
Ciba Spéc. Chimiques n 89.75 128. 107. 106.25  
Cicorel Holding n 21. 62.95 23.5 23.5  
Cie fin. Richemont 19.55 41.25 25.1 25.1  
Clariant n 21.6 40.3 24.1 23.85  
Crédit Suisse Group n 19.35 74.25 31.7 29.35  
Crossair n 22.1 57.5 31.3 33.9  
Ems-Chemie Holding 4955. 6550. 5095. 5025.  
ESEC Holding n 53. 249. 90. 90.  
Fischer (Georg) n 130. 370. 158. 159.  
Forbo Hld n 335. 588. 427. 436.5  
Givaudan n 500. 683. 627. 623.  
Helvetia-Patria Holding n 109. 282. 141. 141.  
Hero p 137. 212. 151. 150.  
Holcim Ltd 193. 394. 241.25 248.  
Julius Baer Holding p 251. 616. 392. 387.  
Kudelski SA n 15.5 105.25 24.25 25.4  
Logitech International n 30.1 83.85 52.95 51.3  
Lonza 77.25 121. 89.8 90.85  
Moenpick 450. 560. 516. 520.  
Nestlé n 271. 397. 315.5 312.5  
Nextrom 6. 14. 11.5 11.5  
Novartis n 49.2 69.1 56.5 57.4  
Pargesa Holding p 2000. 3725. 2390. 2430.  
Phonak Holding n 10.9 43.4 11.9 12.65  
PubliGroupe n 185. 446. 227. 226.  
Réassurance n 70.1 171.25 106.25 107.75  
REG Real Estate Group 84. 100.5 89.25 89.  
Rentenanstalt n 102.5 749. 152. 161.5  
Rieter Holding n 260. 406. 295. 300.  
Roche Holding bj 88.5 134.25 104.5 105.  
Roche Holding p 130. 191. 177. 176.25  
Serono SA b 605. 1537. 855. 874.  
Sulzer n 156.5 376. 177.5 180.  
Sulzer Medica n 69.5 255. 240. 247.  
Survelliance n 257.5 530. 456. 454.5  
Swatch group n 20.45 36.85 25.65 25.2  
Swisscom n 360. 519. 432.5 437.5  
Syngenta SA n 72. 109.75 86. 87.1  
UBS n 50. 84.65 72. 70.45  
UMS p 37. 90. 40. 40.  
Unaxis Holding n 64. 210.5 89.75 90.6  
Von Roll Holding p 1. 5.2 1.7 1.93  
Vontobel Holding p 15.75 46.75 20.3 20.6  
Zurich Fin. Serv. n 84.98 328.44 148.5 147.25

Fonds de placement (cours différenciés) précédent dernier  
Swissca Emer. Markets CHF 83.77 81.95  
Swissca Switzerland CHF 198.75 194.05  
Swissca France EUR 78.05 81.85  
Swissca Great-Britain GBP 138.45 143.45  
Swissca Europe CHF 142.1 147.  
Swissca Green Invest CHF 74.6 75.7  
Swissca IFC 268. 264.  
Swissca VALCA 223.2 227.3  
Swissca PF Income CHF 119.13 119.06  
Swissca PF Yield CHF 129.85 130.42  
Swissca BI AUD 97.91 97.91  
Swissca PF Balanced CHF 140.59 141.75  
Swissca PF Growth EUR 89.39 90.21  
Swissca PF Growth CHF 162.11 164.08  
Swissca PF Growth EUR 76.83 77.05  
Swissca PF Equity CHF 170.32 173.26  
Swissca PF GI Balanced CHF 129.23 129.3  
Swissca PF GI Equity EUR 68.79 69.06  
Swissca Bond SFR 94.8 94.75  
Swissca Bond INTL 95. 94.95  
Swissca BI CHF 109.55 109.52  
Swissca BI GBP 65.47 65.33  
Swissca BI EUR 64.02 63.99  
Swissca BI USD 112.69 112.44  
Swissca BI CAD 120.66 120.07  
Swissca BI AUD 120.21 120.07  
Swissca BI JPY 11858. 11858.  
Swissca BI INTL 101.04 100.62  
Swissca BI MT CHF 104.66 104.63  
Swissca BI MT EUR 104.71 104.71  
Swissca BI MT USD 112.65 112.54  
Swissca Communication EUR 159.71 159.66  
Swissca Finance EUR 389.42 389.84  
Swissca Finance EUR 380.87 382.67  
Swissca Health EUR 409.16 410.67  
Swissca Leisure EUR 251.31 245.75  
Swissca Technology EUR 140.39 139.78

Métaux (cours indicatifs) précédent 6/11  
Or USD/0z 318.25 317.25  
Or CHF/Kg 1496. 1494.9  
Argent USD/0z 4.49 4.48  
Argent CHF/Kg 211.15 211.17  
Platine USD/0z 575.  
Platine CHF/Kg 26617.  
Convention horlogère  
Piège Fr. 15300  
Achat Fr. 14900  
Base Argent Fr. 260

Source des cours : FIDES  
Sans engagement ni responsabilité de notre part.

## Un monument au Pavillon

**Basketball ■ La Chaux-de-Fonds accueille ce soir la plus grande équipe suisse. Avec FR Olympic à l'affiche, le spectacle semble garanti. Le résultat aussi...**

Par  
**Julian Cerviño**

Que l'on soit fan de basketball ou pas, FR Olympic est un nom qui dit quelque chose. Depuis de longues années, le club fribourgeois fait office de référence dans son sport et dans le sport en général. C'est un vrai monument pour tout basketteur et sportif suisse qui se respecte et une véritable institution dans son canton. Toujours en haut de l'affiche, les Fribourgeois compte treize titres de champion suisse (le dernier en 1999), cinq en Coupe de Suisse (le dernier en 1998) et onze participations à des Coupes européennes. D'ailleurs, pas plus tard que hier soir, les hommes de Patrick Koller recevaient les Espagnols de Tenerife dans leur salle de Sainte-Croix (défaite 69-79) pour le compte de la Coupe Fiba.

### Moyens énormes

Deux jours plus tard (ce soir à 20 h 30), l'actuel leader du championnat suisse de LNA sera au Pavillon des sports de La Chaux-de-Fonds pour disputer un seizième de finale de Coupe de Suisse. «Ce n'est pas évident de gérer ce genre de changements, reconnaît l'entraîneur-joueur fribourgeois. Surtout que nous avons beaucoup d'échéances cette semaine.» Samedi dernier, FR Olympic a, en effet, affronté Monthey (première défaite en championnat); mardi, il a rencontré Tenerife; ce soir La Chaux-de-Fonds l'attend en Coupe de Suisse et samedi il recevra Zurich. Un sacré programme pour l'actuelle meilleure formation du basketball suisse.

Mais nous n'irons pas jusqu'à plaindre les Fribourgeois, car leurs moyens sont énormes en comparaison d'une modeste phalange de LNB comme le BBCC (950.000 francs de budget contre 100.000 francs). Ce qui explique pourquoi Patrick Koller peut disposer de 14 éléments de valeur dans son contingent. Sur la feuille de match, l'ancien capitaine de l'équipe de Suisse peut inscrire – en plus

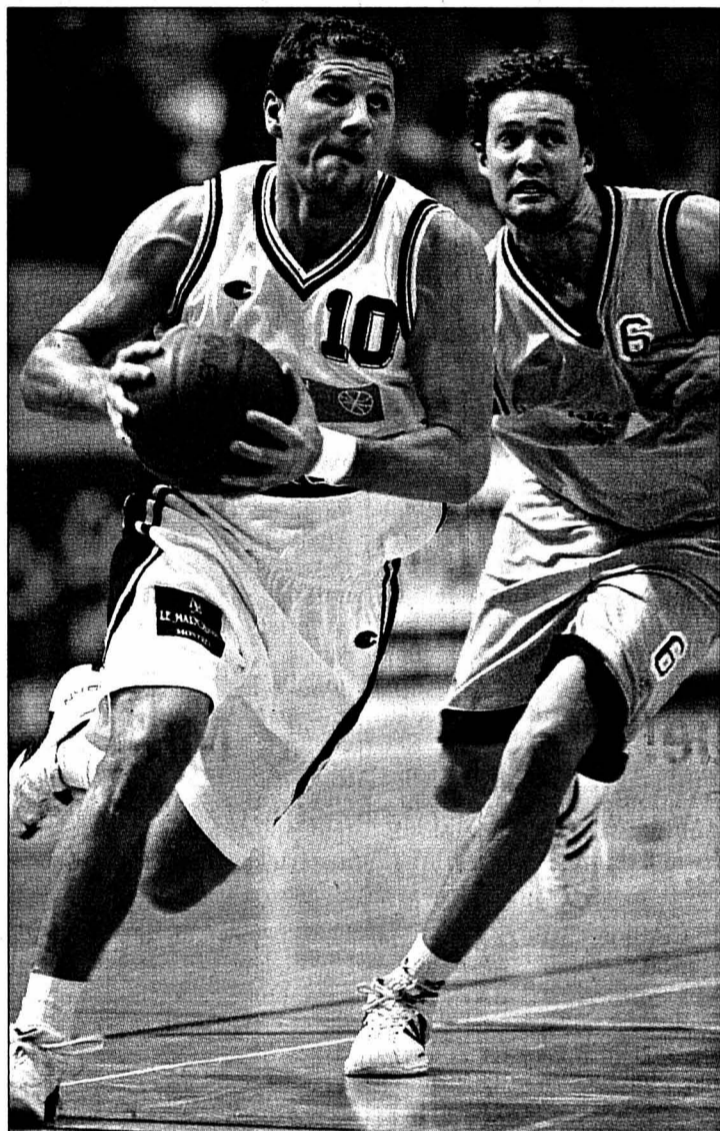
du sien – les noms de deux Américains (Matt Baniak et Kante Djibril) et de six internationaux helvétiques (Sébastien Borter, Maxime Jaquier, Valentin Wegmann, Pierre-Antoine Seydoux, Patrick Ceresa et David Dar-Ziv). De quoi voir venir...

«Ce sont des professionnels qui s'entraînent deux fois par jour, souligne Vincent Donzé, entraîneur du BBCC. Ça n'a rien à voir avec nous.» Avant de re-

joindre nos montagnes, les Fribourgeois ont ainsi eu droit à une bonne séance de récupération et à une autre de théorie. Histoire certainement de ne rien laisser au hasard. «La Coupe de Suisse fait partie des objectifs de la saison et il s'agit de ne pas brader notre match à La Chaux-de-Fonds», souligne Patrick Koller. Bien sûr, ce genre de rencontre devrait nous permettre de faire tourner l'effectif, mais nous devons tout de même rester attentifs.»

### Un vieux souvenir

Il n'en demeure pas moins que ce soir FR Olympic ne courra pas de grands risques au Pavillon des sports. «Ce n'est pas une promenade de santé, insiste Patrick Koller. Cette compétition demeure attractive et permet aux joueurs des petits clubs d'affronter des grandes équipes. C'est le charme de la Coupe de Suisse.» Même si sportivement les chances du petit sont minimes.



Après Tenerife mardi, Patrick Koller (à gauche) et FR Olympic auront à faire au BBCC ce soir. PHOTO KEYSTONE

Il faut ainsi remonter à de très longues années en arrière pour voir le nom d'un club de LNB au palmarès de la Coupe de Suisse. Quel nom? Celui d'Olympic La Chaux-de-Fonds, vainqueur de l'édition 1963-64. Un vieux souvenir qui pourrait inspirer les actuels joueurs du BBCC. «Etant donné que nous avons renoncé à engager un deuxième étranger, comme le règlement nous l'autorise, il ne faut pas se leurrer, relève Vincent Donzé, l'entraîneur chaux-de-fonnier. Pour nous, cette rencontre constituera avant tout une fête et une chance. C'est un privilège d'affronter des joueurs comme ceux de FR Olympic.» Espérons que les Chaux-de-Fonniers en conserveront un bon souvenir.

Tant il est vrai que ce soir (coup d'envoi à 20 h 30), le principal attrait sera le spectacle. Qui, comme le résultat, semble garanti./JCE

## Cadeau à partager

Un match de Coupe de Suisse contre la plus grande équipe de Suisse devrait constituer une aubaine pour une équipe de LNB. Le problème c'est que le cadeau en question est à partager. Le règlement de cette compétition prévoit, en effet, que les clubs doivent diviser en deux les frais et les recettes de la partie. «Le déplacement et le repas des Fribourgeois nous ont été facturés à 1000 francs, alors que nos frais d'organisation (réd: location de la salle et publicité) atteignent la même montant, explique la responsable de la Coupe de Suisse du BBCC, Lionella Be-

retta-Asticher. Dans ces conditions, il ne reste plus qu'à partager les frais d'arbitrage (réd: quelque 450 francs) et les recettes provenant des entrées. En espérant que ces dernières soit suffisantes pour nous permettre de couvrir tous les coûts.» Afin d'attirer le plus grand nombre possible de spectateurs au match de ce soir, les dirigeants chaux-de-fonniers ont décidé de ne pas majorer leurs prix d'entrée habituels (10.- pour les adultes, 6.- pour les étudiants et gratuité pour les moins de 16 ans). Il ne reste plus au public chaux-de-fonnier qu'à répondre présent./JCE

## NBA Les Lakers à la peine

Par  
**Nicolas Huber**

Qui peut empêcher les Lakers de gagner un quatrième titre consécutif? Et bien – après une dizaine de jours de championnat – la réponse étonne: à peu près tout le monde! De leur cinq matches, les Lakers n'en ont remporté que deux, dont un après prolongations. Ils pointent à la septième position de la conférence Ouest, sans même avoir affronté New Jersey et Sacramento, leurs plus sérieux prétendants.

Mardi, en déplacement à Cleveland, les hommes de Phil Jackson ont touché le fond. Une défaite de 19 points contre un adversaire moyen, avec à peine plus de 30% de réussite aux tirs. Mais surtout 70 points marqués à la fin du match: le plus petit score dans la longue histoire du prestigieux club.

Bien sûr, O'Neal, l'arme fatale, est blessé. Ce qui a permis au pivot lituanien des Cavs, Zydrunas Ilgauskas, de déplacer sans coup férir ses 2,21 m et 117 kg (23 points marqués). Mais l'effectif bétonné des Californiens – dont Bryant, Fox, Horry, Shaw... – était supposé tenir le coup. Inutile pourtant de crier au loup: avec les Bulls de Michael Jordan, Phil Jackson avait déjà enregistré quelques départs en douceur avant de passer la deuxième vitesse.

L'absence du Shaq, comme d'habitude, dope son compère Kobe Bryant. Le génial numéro 8 est partout. Il vient d'ailleurs de recevoir (avec Glenn Robinson, d'Atlanta), le titre de meilleur joueur de la semaine. Amplement mérité: Kobe a déjà inscrit deux «triple double» (plus de 10 points, 10 rebonds et 10 passes décisives en une partie). Contre Cleveland, il n'était même qu'à une passe décisive d'en réussir un troisième consécutif (15 pts, 13 rbs, 9 passes).

Mais qu'O'Neal revienne vite: jouant plus de 42 minutes (sur 48) par match, son «petit frère» risque de tourner en sur-régime. Mardi, Bryant n'a pas marqué le moindre point dans le dernier quart-temps./NHU

## LEPOINT

**Matches de mardi:** Cleveland - Los Angeles Lakers 89-70. Orlando - Sacramento 125-121. Minnesota - Washington 90-86. Houston - Seattle 97-104. Miami - Indiana 79-83. San Antonio - Golden State 93-73. Denver - Atlanta 87-103.

**Classements. Conférence Est:** 1. New Jersey (4 victoires-0 défaite). 2. Detroit (3-1). 3. Orlando (4-1). 4. Atlanta (3-1). 5. Indiana (3-1). 6. Philadelphia (2-1). 7. New Orleans (2-1). 8. Toronto (2-2). 9. Chicago (2-2). 10. Cleveland (2-2). 11. Milwaukee (1-2). 12. Boston (1-2). 13. Washington (1-3). 14. Miami (1-3). 15. New York (0-4).

**Conférence Ouest:** 1. Seattle (4 victoires - 0 défaite). 2. Dallas (3-0). 3. San Antonio (4-1). 4. Sacramento (3-2). 5. Minnesota (3-2). 6. Houston (2-2). 7. Los Angeles Lakers (2-3). 8. Los Angeles Clippers (1-2). 9. Denver (1-3). 10. Utah (1-3). 11. Portland (1-3). 12. Phoenix (1-3). 13. Golden State (1-4). 14. Memphis (0-4)/réd.

## Sans problème

**Union Neuchâtel ■ Les hommes de Kresovic n'ont pas souffert**

La différence de ligue s'est fait sentir hier soir en terre fribourgeoise. Les Fribourgeois n'ont en effet soutenu la comparaison que durant la première mi-temps où les Neuchâtelois avaient la tête ailleurs. «Nous avons réalisé une première mi-temps relativement quelconque. Nous n'étions pas concentrés» notait Micha Kresovic au terme de la partie. Malgré cette entame «difficile» les hommes du Littoral menait de dix enca-blures à la pause. Par la suite, la ligue qui sépare les deux formations s'est fait sentir, les hommes de Kresovic infligeant un sec et sonnant 37-9 à leurs adversaires lors du troisième quart-temps.

«Nous avons repris notre sérieux en seconde période, notait le mentor neuchâtelois. Nous avons pris conscience qu'il fallait serrer les rangs défensive-

ment face à une équipe qui ne pouvait pas nous battre.»

Voilà Union Neuchâtel en confiance avant d'affronter La Chaux-de-Fonds dans le derby de samedi.

**MARLY - UNION NEUCHÂTEL 60-105 (36-46)**

**Marly:** 50 spectateurs.  
**Arbitres:** MM. Burki et Galladé.

**Union Neuchâtel:** Von Dach (11), Kaiser, Hett (17), Pimentel (7), Zahirovic (14), Johnson (2), Flückiger (4), Pola (12), Jaurès (14), Milic (19). /réd.

## LEPOINT

COUPE DE SUISSE

Seizièmes de finale

Hier soir  
Renens (1) - Monthey (A) 78-108  
Oberwylental (2) - Swissair (1) 67-79  
Ce soir  
20.30 Chx-de-Fds (B) - FR Olymp. (A)

## MISE AU NET

Les quotidiens – dont votre préféré – savent très bien que les vrais fans de NBA ne cherchent par leur bonheur dans des pages qui ne sont pas spécialisées. Ils trouvent leur bonheur dans des magazines consacrés exclusivement à la sphère orange, et plus particulièrement celle qui est «maltraitée» aux Etats-Unis. Sur Internet, c'est pareil. Et les vrais «accros» de NBA peuvent notamment satisfaire leur «soif» d'actions spectaculaires sur [www.maxibasket.com](http://www.maxibasket.com).

### Graphisme et infos attirants

Première vue d'ensemble et premier constat: le graphisme du site est simple, mais très agréable à voir. Les logos de chaque équipe permettent de savoir tout de suite vers quelle formation le visiteur se dirige.

Question contenu, c'est comme en NBA: il y a du mouvement et un sacré potentiel. Actualités, résultats, classements, calendrier, statistiques, transferts, équipes, draft et liens, tout y passe. Et de fort belle manière, puisque chaque joueur qui «fait l'actualité» a droit à son portrait.

Les présentations des équipes vont jusque dans les plus petits détails qui permettent de mieux jauger les forces en présence. Et pour ce qui est de la puissance, les tailles des joueurs en laisseront plus d'un rêveur. La fiche de chaque club est aussi d'une précision diabolique. Quels sont les numéros de maillot qui ont été retirés et en l'honneur de qui? Quelle est la capacité de la salle? Ou quelles sont les couleurs des équipes? Le panorama est complet. Les curieux comme les grands spécialistes devraient être satisfaits. /TTR

LEPOINT

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Granges - Altstetten, Colombier - Serrières, Bâle M21 - YF Juventus, Zofingue - Münsingen, Bienne - Chx-de-Fds.

Classement

Table with 2 columns: Rank and Points. Rows include 1. YF Juventus, 2. Soleure, 3. Wangen, 4. Bâle M21, 5. Colombier, 6. Bienne, 7. Chx-de-Fds, 8. Granges, 9. Zurich M21, 10. Altstetten, 11. Serrières, 12. Aarau M21, 13. Grasshop M21, 14. SV Schaffh., 15. Zofingue, 16. Münsingen.

Prochaine journée

Samedi 9 novembre. 16 h: Aarau M21 - SV Schaffhouse. 17 h 30: Granges - Wangen. Dimanche 10 novembre. 14 h 30: Altstetten - Colombier.

AUTRES GROUPES

GRUPE 1

Echallens - Fribourg 2-1. Stade Nyonnais - Chênois 1-0. Naters - Bex 2-2. Classement: 1. Meyrin 14-36. 2. Servette M21 14-26. 3. Bulle\* 14-24. 4. Bex 15-24. 5. Echallens 14-23. 6. Malley 14-22. 7. Grand-Lancy 14-20. 8. Naters 15-19. 9. Etoile Carouge 14-18 (31-26). 10. Fribourg 14-18 (26-30). 11. Chênois 15-17. 12. Stade Lausanne 14-16 (20-23). 13. Baulmes 14-16 (20-26). 14. Stade Nyonnais 15-16. 15. Martigny 14-14 (23-31). 16. Vevey 14-14 (18-36).

GRUPE 3

Gossau - Chiasso 0-2. Malcantone Agno - Coire 97 5-3. Buochs - Rapperswil renvoyé. Classement: 1. Tuggen 14-29. 2. Malcantone Agno 15-28. 3. Chiasso\* 15-26. 4. Coire 97 15-23. 5. Buochs 14-22 (26-17). 6. Biaschesi 14-22 (15-14). 7. Schötz 14-21. 8. Mendrisio 14-20. 9. Saint-Gall M21 14-19. 10. Gossau 15-18. 11. Lucerne M21 14-17 (20-20). 12. Kreuzlingen 14-17 (20-23). 13. Locarno 14-16. 14. Rapperswil 14-12. 15. Frauenfeld 14-11. 16. Zoug 94 14-8. /si \* Les deux meilleurs troisièmes participent aux finales de promotion

AL'ÉTRANGER

ITALIE

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Atalanta - Modène, Chievo - Perugia, Empoli - Inter Milan, AC Milan - Udinese, Parma - Brescia, Piacenza - Juventus, Reggina - Lazio, AS Roma - Côme, Torino - Bologna.

Classement

Table with 2 columns: Rank and Points. Rows include 1. Inter Milan, 2. AC Milan, 3. Juventus, 4. Lazio, 5. Chievo, 6. AS Roma, 7. Parma, 8. Bologna, 9. Modène, 10. Empoli, 11. Brescia, 12. Udinese, 13. Perugia, 14. Piacenza, 15. Torino, 16. Reggina, 17. Côme, 18. Atalanta.

TOUSAZIMUTS

Birmingham sorti. Angleterre. Coupe de la ligue. Troisième tour: Manchester United - Leicester (D2) 2-0. Wigan (D3) - Manchester City 1-0. Birmingham - Preston (D2) 0-2. Wimbledon (D2) - Rotherham (D2) 1-3. Arsenal - Sunderland 2-3. Blackburn - Walsall 1-1. Burnley - Tottenham 2-1. Chelsea - Gillingham 2-1. Crystal Palace - Coventry 2-0. Fulham - Bury 3-1. Ipswich - Middlesbrough 3-1. Liverpool - Southampton 3-1. Newcastle - Everton 2-2. Oxford - Aston Villa 0-3. West Ham - Oldham 0-1. Sheffield United - Leeds 2-1. si

Schalke 04 cartonne. Coupe d'Allemagne. Deuxième tour: Bayern Munich - Hanovre 96 2-1. (Introduit à la 63e minute, N'kufo a transformé le penalty du 2-1 à la 90e minute). Holstein Kiel (ligue régionale) - Bochum 1-2. Bayer Leverkusen - Stuttgart 3-0. Ahlen (2e Bundesliga) - Reutlingen (2e) 3-1. St-Pauli (2e) - Werder Brême (avec Magnin, 1 but) 0-3. Cottbus - Kaiserlautern (avec Sforza) 0-1. Kickers Offenbach (rég.) - Nuremberg 2-3 ap. Schalke 04 - Borussia Moenchengladbach (avec Stiel) 5-0. /si

Une cinglante réplique

Football ■ Le derby neuchâtelois a principalement valu par sa deuxième mi-temps. Mené, Colombier n'a eu besoin que de deux minutes pour s'offrir Serrières

Par Gérard Stegmüller

Six minutes de folie pour un derby intéressant mais qui a mis du temps à décoller. Cet instant magique s'est situé entre la 50e et la 56e. Serrières, qui s'était montré mieux organisé avant la pause, trouvait logiquement la récompense de ses efforts grâce à un tir tendu de Lameiras qui embrassait le poteau droit de Kohler pour ensuite finir au bon endroit. «Gare à l'euphorie» prévenait alors Pascal Bassi. L'entraîneur des «vert» avait à peine le temps de ravalier sa salive que Hotz, d'une bombe décrochée des 25 mètres, fusillait Mollard dont on connaît les problèmes de vue lorsqu'il s'agit de disputer une rencontre en nocturne (54e). Reste que la tentative culottée du défenseur

colombin était superbe et qu'une lucarne demeure une lucarne.

Quel taux!

Alors que la troupe des Chézards semblait dans les vapes, elle a refait surface grâce à un exploit individuel. Et 120 secondes plus tard, elle prenait l'avantage via l'incontournable Weissbrodt, remarquablement servi par F. Rodal. «Weissbrodt a touché trois ballons et mis un but, confessait l'homme de l'ombre local, Sandro Pirazzi. Il n'y a pas beaucoup de joueur qui affichent un taux de réussite de 33%».

A partir de cet instant, Colombier a remarquablement fait circuler le cuir. Serrières a passablement couru dans le vide. Jusqu'à la 77e où une action fit énormément jaser. Kohler a-t-il fauché Vieira ou est-ce l'attaquant serriérois qui s'est fracassé sur le dernier rempart

des Chézards? L'arbitre n'hésitait pas: carton jaune au sieur Vieira. «Pourtant, c'est le penalty le plus classique, grondait Pascal Bassi. Mon joueur se fait faucher et c'est lui qui récolte en plus l'avertissement. Un comble!» Le visiteur a encore eu une énorme possibilité de ramasser un point. Dans le temps additionnel, il a bénéficié d'un coup franc sur la ligne des 16 mètres. Décalé par Lameiras, Marzo, d'une frappe sèche, échouait pour quelques

centimètres. Colombier, auteur d'une réplique cinglante, pouvait savourer sa victoire et continuer à scruter le haut du classement.

«En première mi-temps, les gars ont ressenti le syndrome du derby, a déclaré Pierre-Philippe Enrico. Et puis, je dois avouer que le but de Serrières nous a réveillés. Cette réussite a lancé le match au cours duquel les trois goals furent extraordinaires. A l'exception des cinq ultimes minutes, nous avons très bien

géré notre avantage.» Changement de ton inévitable chez Pascal Bassi: «C'est regrettable de s'incliner ainsi. Ces deux buts encaissés coup sur coup sont à mettre sur le dos de la jeunesse. Soudainement, notre concentration avait disparu. Nous avons fourni une bonne prestation, quand bien même deux ou trois garçons ont évolué en dessous de leurs capacités.» Au jeu de la routine face à l'inexpérience, c'est donc Colombier qui a enlevé le jackpot. /GST



Sébastien Pellet (à gauche) et Nicolas Pfund encadrent parfaitement Fabien Bassi: Colombier s'est sorti des griffes de Serrières. PHOTO MARCHON

COLOMBIER - SERRIÈRES 2-1 (0-0) Chézards: 482 spectateurs. Arbitre: M. Perez. Buts: 50e Lameiras 0-1. 54e Hotz 1-1. 56e Weissbrodt 2-1. Colombier: Kohler; D. Rodal (80e Calani), Hotz, Pellet; Rupil, Pfund, Javier Saiz, H. Passos (45e F. Rodal); J. Passos, Weissbrodt (72e Hiltbrand), Feuz. Serrières: Mollard; De Piante; Marzo, Stoppa, Lameiras; Catalioto, Bourassi (64e Kroemer),

Bize (78e Dion), Tona (68e Vieira); Bassi, Carraciolo. Notes: température fraîche, terrain gras mais en bon état (bravo au concierge!), éclairage moyen. Colombier sans Freitas (blessé) ni José Saiz (suspendu), Serrières sans Gyger (blessé) ni Guillaume-Gentil (examens). Avertissements à Bassi (70e, faute), Vieira (77e, faute) et Pfund (90e, faute). Coups de coin: 4-4 (3-3).

L'attaque? Pas vue!

FCC ■ Sans imagination, le FCC est rentré sans point de son déplacement biennois. Place à Sion

Hier soir, à Bienne, La Chaux-de-Fonds nous a régales. Régales d'un fiasco offensif inhabituel et indigne d'une équipe de ce rang. Les hommes de Cano se sont créés une demie occasion, mais pas plus.

Sans réaction

Il est certain que le portier Steve Bläsi a passé une soirée tranquille et risque bien de s'être enrhumé par ce froid. A l'inverse, les attaquants biennois, notamment Privitelli, le meilleur homme sur le terrain, se sont montrés tranchants, efficaces, met-

tant Shili à contribution à de nombreuses reprises.

La défense chaux-de-fonnière en comparaison avec l'attaque a été excellente. Mais ce n'est pas la performance défensive qui a impressionné, mais bel et bien la nonchalance de l'attaque. Amato et Roxo ne sont pas les seuls concernés par cette dérision offensive. Ils n'ont eu aucun soutien du milieu de terrain. On va être dur, mais on ose tout de même: catastrophique!

Le FCC n'a pas été aidé par la tournure des événements: après moins de 20 minutes, Cano devait remanier sa dé-

fense suite à la blessure de Renou. Le mentor neuchâtelois est revenu à quatre joueurs à vocation défensive, mais cela n'a pas suffi. Les Chaux-de-Fonniers ont-ils été paralysés par l'enjeu de ce match, à savoir la deuxième place? Ou alors avaient-ils déjà la tête au match de Coupe contre Sion? «Si tel est le cas, nous ne sommes pas une bonne équipe! constate Manuel Cano. Nous avons été spectateurs avec le ballon. C'était insuffisant en phase offensive! On perd le match avec la balle. Le coup de gueule de la mi-temps n'a pas suffi, et il n'y a pas eu de réactions!»

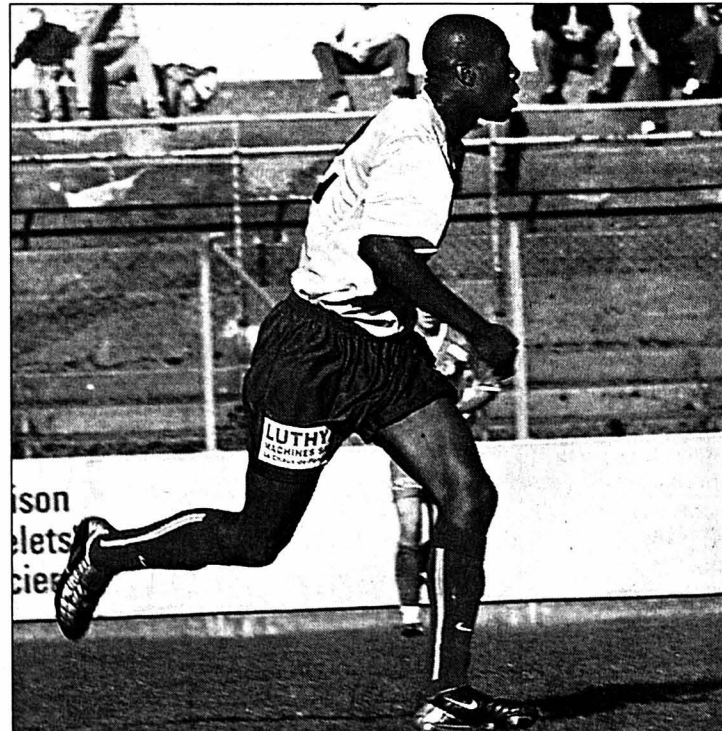
La réaction? On l'attend! Pourquoi pas avec un exploit en Coupe contre Sion?

BIENNE - LA CHAUX-DE-FONDS 2-0 (1-0)

Gurzelen: 321 spectateurs. Arbitre: M. Rutschi. But: 14e Eberhard 1-0. 52e Privitelli 2-0. Bienne: Bläsi; Villard; Portmann, Blaser; Senaya, Coduti, Eberhard (87e Kissling), Vanrell, Bucak; Privitelli (65e Myrtaj), Gueisbühler (76e Menanga).

La Chaux-de-Fonds: Shili; Renou (18e Massimango); Tournoux, Droz-Portner; Aubry, Jeancler (46e Vuilleumier), Yésil, Maître, Pittet; Amato, Roxo (68e Rufener).

Notes: LaChaux-de-Fonds sans Mounir, Descheneaux (blessés), Bauer ni Ferradin (absents). Avertissements à Maître (64e, anti-jeu) et Pittet (84e, réclamation). /MKA



Patrick Massimango et la défense n'ont pas démerité, mais cela n'a pas suffi. PHOTO ARCH-GALLEY

Match nul mérité

2e inter ■ NE Xamax M21 cède deux unités face au dernier

Les conditions atmosphériques n'étaient pas bonnes et il faisait très froid. Le terrain était en état moyen, un peu bosselé. Le match a débuté à l'avantage de Neuchâtel Xamax M21 qui dominait pendant la première demi-heure. Ensuite Bümpliz est revenu dans le match et s'est créé une ou deux occasions. En début de deuxième mi-temps Bümpliz revenait avec de meilleures intentions sur la pelouse et la fin de rencontre s'équilibrerait, ce sont même les Bernois qui prenaient l'ascendant lors des dernières vingt minutes égalisant au passage.

NE XAMAX M21 - BÜMPLIZ 1-1 (1-0)

Pierre-à-Bot: 10 spectateurs. Buts: 17e Righetti 1-0. 73e Aebi 1-1. NE Xamax M21: Walther; Akoka, Délo, Böhi, Nicoud, Niccio; Gallego (82e Perez), Maire (82e Jeanneret), Chefe, Righetti; Greub, Nuzzolo.

Bümpliz: Psister; Rohrbach, Flückiger, Blank, König; Zollinger, Melone, Aebi (91e Sarcia), Hanssellmann; Blank, Vieira. Notes: avertissements à Zollinger (47e), Nuzzolo (51e). Expulsion de Blank (82e). /RTA

LEPOINT

DEUXIÈME LIGUE INTER GR. 2

Hier soir NE Xamax M21 - Bümpliz 1-1 Subingen - Köniz 0-2

Classement

Table with 2 columns: Rank and Points. Rows include 1. Y. Boys M21, 2. Guin, 3. LSM21, 4. Xamax M21, 5. Subingen, 6. Köniz, 7. Payerne, 8. Valmont, 9. Dürrenast, 10. Ostermund, 11. Le Locle, 12. Champagne, 13. Audax-Friül, 14. Bümpliz.

Prochaine journée

Samedi 9 novembre. 16 h: Le Locle - Valmont. 18 h: Payerne - Neuchâtel Xamax M21. Dimanche 10 novembre. 14 h 30: Dürrenast - Audax-Friül.



Raphaël Nuzzolo (à gauche) et les M21 n'ont pas réussi à forcer la décision. PHOTO ARCH-MARCHON



REMISES EN JEU

Quennoz touché

La présence d'Alexandre Quennoz dans les tribunes a surpris les observateurs mardi. Le Valaisan a dû renoncer à prendre place sur le banc en raison d'une élongation au niveau de la cuisse ressentie lors de la séance d'entraînement la veille du match. Ses performances sportives n'étaient pas en cause.

Idees de vacances

Les joueurs bâlois étaient isolés dans un complexe situé à une quarantaine de kilomètres du centre ville de Moscou. La principale distraction de l'endroit est le golf lorsque les températures sont plus clémentes. A condition de posséder une certaine assise financière. Les accueillantes résidences se louent à partir de 13.000 dollars le mois. Les Bâlois avaient d'autres idées pour investir leurs primes.

Le buteur endormi

Julio Hernan Rossi a été aussi actif lors du vol retour qu'à l'aller. Le buteur argentin du FC Bâle a monopolisé trois sièges pour s'allonger et dormir d'un sommeil profond. «Je n'arrive pas à dormir après un match et j'ai la chance de pouvoir le faire en avion. Ça fait du bien. Les avions sont complets lorsque je rentre en Argentine, mais je dors quand même. Moins confortablement. L'attaquant bâlois découvrirait la retraite du club en Forêt-Noire pour la première fois samedi. «On peut y faire quelque chose?» demanda-t-il à Koumantarakis. «Du VTT» répondit le Sud-Africain sans soulever l'enthousiasme de son coéquipier. /SFO-ROC

La revanche de Duruz

Football ■ Le Valaisan joue dans la cour des grands avec Bâle en Ligue des champions. De quoi oublier les pensées de retraite et les critiques blessantes

De notre envoyé spécial

Stéphane Fournier/ROC

Gregory Duruz est un homme heureux. La présence du Valaisan (26 ans) sur la pelouse de Moscou mardi contre le Spartak lui donne une belle revanche. Le chômage, les quolibets acerbes des tribunes, une étiquette de «fils à papa», la défiance des entraîneurs, les attaques de la presse, rien ne lui a été épargné depuis son intégration en première équipe sédunoise en 1995 sous la direction de Michel Decastel. «Ce que je vis actuellement est une belle réponse à beaucoup de personnes en Valais et ailleurs, savourez-t-il. J'ai pensé à tout cela après la victoire contre le Celtic qui nous qualifiait pour le premier tour de la Ligue des champions. J'apprécie ce retour du destin. Jamais je n'ai cédé. La conviction de réussir m'a toujours habité.»

L'impulsion de Roussey

Ces moments forts effacent six ans de galère marqués par un passage en première ligue à Vevey parce que Sion ne voulait plus de lui et une période de chômage. Les difficultés financières du FC Sion le ramènent à Tourbillon «puisque le club cherchait des joueurs pas chers». Deux ans de patience le séparent encore de la confiance accordée par Henri Stambouli. «Le feeling du début

s'est dégradé et j'ai l'impression qu'il a profité de moi en fin de parcours.» L'arrivée de Laurent Roussey en été 2001 donne l'impulsion décisive. «Laurent est le meilleur entraîneur que j'ai connu à Sion. Il m'a redonné l'envie et le plaisir. Il m'a fait découvrir l'ambition d'un homme qui voulait aller plus loin. Pour lui, je n'ai jamais voulu baisser les bras. Je sais maintenant que le but du football est de gagner, que vous soyez grands ou petits.»

Les critiques avaient exploité le filon facile de la présence de son papa Gilbert dans l'encadrement du club sédunois. Duruz joue parce que papa est là. «Je ne pensais pas que les gens pouvaient être aussi stupides. Ils ont trouvé une excuse idéale. Mon père s'investit par passion. Prétendre le contraire est inadmissible. La revanche est énorme aujourd'hui. Je ne crois pas que Gil occupe une place d'administrateur à Bâle et pourtant Christian Gross me fait jouer.»

Gregory est parti, mais Gilbert a été l'un des grands artisans de la survie du FC Sion cette saison.

Difficile de réaliser

L'obstination de Duruz mérite la finale qui attend les Bâlois contre Liverpool. «Je ne réalise pas trop pour l'instant. L'enchaînement des matches redimensionne l'événement parce que nous devons toujours gagner. Je crois que je devrai attendre la pause de cet hi-



Gregory Duruz (16) est congratué par Christian Gimenez (à droite) et Ivan Ergic: le Valaisan de Bâle vit comme dans un rêve.

PHOTO KEYSTONE

ver pour prendre conscience de ce que nous avons réussi.» Titulaire à deux reprises contre le Celtic au tour préliminaire, Duruz l'a été contre Valence à Bâle et mardi, il est entré en jeu à Valence et à Liverpool. «Peu de joueurs suisses ont la possibilité de jouer la Ligue des champions. J'ai cette chance et je n'aurai pas fait

que de la figuration dans les tribunes ou sur la feuille de match.»

Une blessure l'avait privé de l'ouverture contre le Spartak. «Je ne réfléchis pas trop à ce qui m'arrive. Je prends les matches les uns après les autres. Avoir la possibilité de commencer le match contre Liverpool est extraordinaire. C'est magique.» Duruz et les Bâlois ef-

fectoront un léger entraînement ce matin. Vendredi sera libre avant le départ pour une mise au vert de trois jours en Forêt-Noire. Les Bâlois ne s'étaient réunis que la veille du match avant de recevoir Valence. L'enjeu de mardi prochain demande un effort supplémentaire. /SFO

SPORT-TOTO

CONCOURS N° 45

- 1. B. Munich - B. Dortmund 1
2. Hambourg - Munich 1860 X
3. Schalke 04 - B. Leverkusen 1
4. Stuttgart - Bochum 1
5. Kaiserslautern - Hanovre 1, X
6. Piacenza - AS Roma 2
7. Lazio - Parme 1
8. Perugia - Torino 1
9. Inter Milan - Udinese 1
10. Bordeaux - Rennes 1, X
11. Guingamp - Marseille 1, X, 2
12. Lille - Nantes X, 2
13. Paris SG - Sochaux 1

JEUX

LOTTERIE A NUMEROS

1-18-19-21-25-37. No complémentaire: 35.

JOKER

268.636.

EXTRAJOKER

899.049.

GAINS

LOTTERIE A NUMEROS

2 x 5 + cpl Fr. 157.258,70
54 x 5 11.422,10
4241 x 4 50.-
80.836 x 3 6.-
Aucun gagnant avec 6 numéros. Somme à répartir au premier rang du prochain concours: Fr. 1.400.000.-

JOKER

4 x 5 Fr. 10.000.-
26 x 4 1000.-
260 x 3 100.-
2956 x 2 10.-
Aucun gagnant avec 6 chiffres. Somme à répartir au premier rang du prochain concours: Fr. 470.000.-

EXTRAJOKER

1 x 6 Fr. 475.251,60
9 x 4 10.000.-
153 x 3 100.-
1517 x 2 10.-

BANCO JASS

- ♥ 8, 9, V, D
♣ 8, A
♦ 6, 9, 10, V
♠ 7, D

La deuxième finale

Murat Yakin ■ Le capitaine bâlois connaît la chanson

Murat Yakin était un homme courtisé à Domodedovo. Le libero du FC Bâle affrontait les sollicitations des journalistes et recevait les félicitations d'ouvriers turcs en transit dans l'aéroport. «Nous disposons d'une excellente base, résumait-il. Liverpool est une équipe à notre niveau. Elle ne possède pas la qualité de Valence ou d'Ajax.» La référence à l'équipe hollandaise ravive le souvenir de l'élimination vécue avec Grasshopper dans cette même Ligue des champions en 1996. L'ainé des Yakin, Zuberbühler, Esposito et Gross bénéficiaient de la même balle de match que celle conquise à Moscou. Ajax avait gagné à Zurich. «Le mental fera la différence. Contre le Spartak nous avons été très solides. Les Russes ont maîtrisé le ballon, ils ont bien enchaîné leurs actions jusqu'à vingt mètres de nos buts mais je n'ai jamais douté de notre succès.»

L'euphorie de l'entourage du club bâlois avait décollé dès le coup de sifflet final en direction de la seconde phase. Sans contagion. «J'aime effectuer une coupure après un match. La concentration commencera durant le week-end. Je veux récupérer.» Yakin a l'habitude des grands rendez-vous. Il avait disputé la finale de la Coupe des Coupes en 1998 avec Stuttgart contre Chelsea. Victoire anglaise 2-0. «Nous jouerons contre Liverpool notre finale de Coupe d'Europe. Bâle a la possibilité d'écrire une page d'histoire, mais une finale de Coupe d'Europe est quelque chose

d'unique. Comme joueur suisse, vous n'en jouez pas souvent.»

En début de saison, le capitaine bâlois était annoncé à Vigo et ailleurs en Europe. «Je me sens très bien à Bâle où le club vit quelque chose de fantastique depuis deux ans. Nous jouissons de ce moment avec je crois la meilleure équipe suisse de club de tous les temps. Je suis né à Bâle, j'y ai grandi, je veux en profiter.» L'assistance des journalistes lève un petit bout de voile. «On ne sait jamais ce qui peut arriver. Si une offre arrive d'Espagne, je l'étudierai. Ce sera l'Espagne ou rien.» Murat Yakin taira le lieu de son désiré château en Espagne. Son FCB a retrouvé les sommets abandonnés depuis la fin des années septante. Mardi prochain il s'éleva encore plus haut. A une altitude jamais atteinte par un club suisse. /SFO-ROC



Murat Yakin a l'habitude des grands rendez-vous.

PHOTO KEYSTONE

EN BREF

FOOTBALL ■ De nouveaux actionnaires. L'annonce de la démission du vice-président Olivier Maus est le reflet d'un réel malaise au FC Servette. Nouveau président du Conseil d'administration, Me Christian Luscher a admis que «la situation demeurerait préoccupante». Le manque de liquidité s'éleva à 2,7 millions en décembre pour un budget de fonctionnement de 9,5 millions. Me Olivier Carrard, chargé de placer les actions cédées par Canal+ (43%) à trouvé deux nouveaux actionnaires: le groupe Franck Muller (10%) et un industriel à la retraite, M. Francisco Vinas (5%). /si

Deux favoris. John Aldridge et Joe Kinnear apparaissent comme les deux favoris à la succession de Mick McCarthy, démissionnaire, au poste de sélectionneur de l'équipe d'Eire. «J'ai toujours dit que j'étais intéressé par le fait d'entraîner mon propre pays car c'est un job fantastique», a déclaré John Aldridge, ex-joueur de Liverpool qui a porté le maillot vert durant les campagnes mondiales de 1990 et 1994. Il a également entraîné Tranmere. Le nom d'un autre ancien international irlandais, Joe Kinnear, entraîneur de l'équipe de Luton Town (D2 anglaise), revient également avec insistance. Pour le match amical du 20 novembre contre la Grèce c'est l'ancien joueur et entraîneur de Neuchâtel Xamax, Don Givens qui assurera la direction de l'équipe à titre intérimaire. /si

A l'année prochaine. Nicolas Beney, gardien de Wil, ne foulera plus les pelouses de LNA avant la pause hivernale. L'ex-international des M21 sera remplacé jusqu'à la fin du tour préliminaire par Darko Damjano-

vic, comme ce week-end face à Saint-Gall. Beney, qui a été opéré d'urgence de l'appendicite avant le derby saint-gallois, doit se contenter pour l'heure de légères séances d'entraînement. /si

SKI ALPIN ■ Epreuves avancées. Les épreuves de Coupe du monde dames de Berchtesgaden (All) prévues les 5 et 6 janvier ont été avancées d'un jour par la Fédération internationale (FIS). Un géant aura lieu le samedi 4 et un slalom le dimanche 5. /si

Eckert sur le billard. Florian Eckert, médaillé de bronze de la descente des Mondiaux 2001, devra vraisemblablement faire l'impasse sur ceux de St-Moritz en février prochain. L'Allemand devra subir une nouvelle opération à son genou droit. /si

HOCKEY SUR GLACE ■ Neuf mois. L'attaquant de Lausanne, Misko Antusin (38 ans) sera indisponible pour une période de neuf mois au moins. Le Canado-Suisse s'est blessé gravement samedi lors du match contre Ambri-Piotta. Il souffre de déchirures multiples des ligaments et d'un trait de fracture au tibia. Il n'entend prendre aucune décision quant à son avenir sportif avant un long délai de réflexion. /si

Nouvel horaire. La rencontre de LNA opposant Lugano à Zoug prévue le dimanche 2 février débutera à 18 h, et non à 16 h comme prévu initialement. /si

Napf prend la tête. Première ligue. Groupe 2. Aarau - Rot-Blau Berne 4-4. Napf - Berthoud 4-3. Wiki-Münsingen - Zunsigen-Sissach 3-0. Classe-

ment: 1. Napf 10-14. 2. Unterseen-Interlaken 8-13. 3. Rot-Blau Berne 9-13. 4. Lyss 8-12. 5. Wiki-Münsingen 10-10. 6. Aarau 9-9. 7. Berthoud 9-8. 8. Zunsigen-Sissach 9-8. 9. Thun 9-7. 10. Adelboden 7-5. 11. Zuchwil-Regio 7-4. 12. Brandis 9-1. /si

Le 300e de LeClair. En inscrivant son 300e but en NHL, John LeClair a permis aux Philadelphia Flyers de remporter une importante partie sur la glace des Carolina Hurricanes, sur le score de 2-1 après prolongation. Le but de LeClair porte à six le nombre de victoires consécutives de l'équipe de Pennsylvanie, invaincue lors de ses sept derniers matches. NHL. Mardi: Carolina Hurricanes - Philadelphia Flyers 1-2 ap. Columbus Blue Jackets - Washington Capitals 3-4 ap. New Jersey Devils - Calgary Flames 2-3. Detroit Red Wings - Chicago Blackhawks 0-2. Toronto Maple Leafs - Tampa Bay Lightning 3-3. Canadien de Montréal - St-Louis Blues 2-5. New York Rangers - Edmonton Oilers 5-2. San Jose Sharks - Los Angeles Kings 5-2. /si

TENNIS ■ Bon tirage. Le tirage au sort de la Masters Cup de Shanghai, qui débute mardi, a été clément avec Roger Federer. Le numéro six mondial se retrouvera dans le groupe or, en compagnie d'Agassi (EU), Ferrero (Esp) et Novak (Tch). Le groupe rouge verra s'affronter Hewitt (Aus), Safin (Rus), Moya (Esp) et Costa (Esp). /si

Rosset passe. Bratislava (Slq). Challenger ATP (100.000 dollars). Premier tour: Rosset (S) bat Furlan (It) 2-6 6-4 7-6 (7-1). Eckental (All). Challenger ATP (25.000 dollars). Premier tour: Luxa (Tch) bat Heuberger (S-3) 6-3 4-6 6-1. /si

# Pour plus de crédibilité

**Swiss Olympic ■ Une Charte d'éthique du sport suisse a vu le jour, sous les yeux de sa marraine Sonja Nef. Sept règles pour retrouver confiance et propreté**

Swiss Olympic a présenté la Charte d'éthique du sport suisse à l'occasion de l'Assemblée annuelle du Parlement du Sport, qui s'est tenue à Berne. Sonja Nef est

l'ambassadrice de cette charte qui comprend sept règles.

La perte de confiance ressentie par des parents qui hésitent à confier leurs enfants au milieu sportif, par peur d'abus sexuels ou de bagarres dont ils pourraient être les victimes, a agi comme un détonateur pour Walter Kägi, qui désire relever le défi d'un sport suisse propre, crédible et loyal. «Nous devons faire connaître ces sept règles à tous les niveaux du mouvement sportif et créer les conditions qui permettront aux clubs et aux associations de les mettre en pratique», explique le président de Swiss Olympic. Je suis bien conscient que la route sera longue. Walter Kägi se félicite de l'implication de Sonja Nef dans ce combat. «Nous ne pouvions pas rêver d'une meilleure ambassadrice» lâche-t-il.

Présent lors de ce Parlement du sport, Jacques Rogge est le premier à encourager la démarche de Swiss Olympic. Le président du Comité international olympique (CIO) a fait le

point sur la lutte contre le dopage. Convaincu de l'efficacité future de l'Agence mondiale antidopage (AMA), Jacques Rogge a évoqué le dopage génétique, la dernière menace à laquelle le monde médico-scientifique devra répondre.

## Les leçons d'un échec

Il s'est en outre félicité de la rapidité avec laquelle Swiss Olympic a tiré les leçons de l'échec de la candidature de Berne 2010, balayée par les urnes. Désormais, le Conseil exécutif de Swiss Olympic formulera un certain nombre de requêtes avant de soumettre un projet de candidature en votation. Swiss Olympic exigera ainsi un concept technique de haut niveau, l'assurance d'un pré-financement et le soutien sans faille des milieux politiques.

«Nous ne mènerons plus une campagne auprès du CIO sans avoir l'assurance, comme Berne 2010, que la candidature soit positivement perçue par la population» affirme, mais un peu tard, Walter Kägi... /si



Sonja Nef: une ambassadrice de choc et de charme pour la nouvelle Charte de Swiss Olympic. PHOTO KEYSTONE

## LES SEPT RÈGLES

Les sept règles que la Charte d'éthique du sport suisse entend faire respecter sont les suivantes:

- 1 Traiter toutes les personnes de manière égale.
- 2 Promouvoir l'harmonie du sport avec l'environnement social.
- 3 Favoriser le partage des responsabilités.
- 4 Respecter pleinement les sportifs au lieu de les surmener.
- 5 Eduquer à une attitude sociale juste et à un comportement responsable envers l'environnement.
- 6 S'opposer à la violence, à l'exploitation et au harcèlement sexuel.
- 7 S'opposer au dopage et aux toxicodépendances.

## Entre gens du club

**Badminton ■ Les joueurs du BCC encore en démonstration**

Le Tournoi neuchâtelois s'est déroulé le week-end dernier à Neuchâtel. Chaque année, en catégorie A, l'enjeu se résume à une explication entre les meilleurs joueurs du BCC. «C'est devenu comme un entraînement avec la pression en plus» explique Jean-Michel Zürcher, le co-président du club des Montagnes neuchâteloises. Dans les simples, les Russes n'ont pas fait dans le détail. Premier, Pavel Uvarov a battu en deux sets son compatriote Slava Vorobiev. Maria Kasakova s'est adjugé le titre chez les dames, devant Myriam Césari. «En double, on s'est arrangé pour former des paires équilibrées» lâche Jean-Michel Zürcher, vainqueur avec Slava Vorobiev de

Pavel Uvarov et Xavier Voirol en finale. Côté féminin, Maria Kasakova et Karine Ferrantin ont pris la mesure d'Anne Cornali et Myriam Césari. En mixte, Line Rennwald et Pavel Uvarov ont battu Anne Cornali et Slava Vorobiev. «Cette compétition permet toujours de tirer des enseignements, de mettre le doigt sur les problèmes de l'élite et d'apprécier la progression des juniors.»

Les espoirs, justement: Sylvain Bovet a gagné le simple en catégorie C et Sabrina Jaquet l'a imité en catégorie D. En double, avec Vanessa Aellen, la Chaux-de-Fonnière a conquis son deuxième titre du week-end. «Une véritable hégémonie du BCC» conclut Jean-Michel Zürcher. /VCO

## Coup d'envoi réussi

**Judo ■ Deux succès et une défaite pour Cortailod. Le tour final de LNA dans la ligne de mire**

Le premier tour de LNA masculine s'est déroulé le week-end dernier à Bienne. Le JC Cortailod, entraîné par Stéphane Guye, était opposé à JT Seeland, à Brugg et au BK Bâle dans le groupe de la région 2. L'objectif est clair pour les Carquoies: participer au tour final. Dans cette optique, les premiers résultats obtenus sont plus que satisfaisants. En remportant deux de ses trois rencontres, Cortailod s'est provisoirement placé au deuxième rang et possède pour le moment son sésame pour le tour final.

La première rencontre contre Bâle, fraîchement promu en LNB, a causé quelques sueurs froides au

JCC, mais l'expérience d'une année de LNA lui a permis de s'imposer grâce aux points valeurs qui ont fait la différence. Score final: 7-7 (7-30 et 7-22). C'est une équipe beaucoup plus confiante qui s'est donc présentée face au JT Seeland. Victoire sans contestation pour Cortailod puisque seuls Von Lanthen (-73 kg), Duss (-90 kg) et Musitelli (+100 kg) ont concédé des points à leur adversaire, pour un score final de 8-6 en faveur des Neuchâtelois. Les hommes de Guye ont connu leurs problèmes sérieux contre Brugg, champion de Suisse en titre, où seul Abdel-Karim Roibet, le renfort algérien chez les -66 kg, a tiré son épingle du jeu

en sortant proprement son adversaire sur une projection parfaite. Cortailod s'est finalement incliné 2-12. Ces résultats néanmoins encourageant permettent à Cortailod d'être relativement serein avant le match retour contre ces mêmes équipes le 30 novembre prochain, qui établira le classement définitif.

Quatrièmes au classement provisoire, les dames rencontreront l'Association fribourgeoise et le club yverdonnois de Dégaiiller le samedi 9 novembre en LNA féminine à Yverdon. Il s'agira pour le JC Cortailod de la dernière compétition officielle avant les championnats de Suisse des 23 et 24 novembre prochains. /CPI

## Tristesse...

L'entraîneur Franco Pisino, également coach de l'équipe Suisse, n'était pas tout sourire à la fin de cette compétition. «Je suis triste de voir ces jeunes athlètes s'impliquer pareillement durant toute l'année et n'être pas récompensés le jour-J. Je me sens un peu responsable de cette contre-performance du fait que j'étais impliqué le même week-end dans un cours de formation de moniteurs.» Il pensait aux contre-performances de Julien Gauthy, Shiprim Salihuh et Anne Kybourg, qui ont tout trois terminé cinquième de leur catégorie autant en technique qu'en kumité. /FPI

## HOCKEY SUR GLACE

### Forfaits à la pelle

Les forfaits s'accumulent dans le camp suisse avant la Deutschland Cup de ce week-end. Philippe Marquis, qui souffre d'une épaule, et Sandy Jeannin, frappé par la grippe, ne se rendront, en effet, pas à Hanovre. Ils seront remplacés par Michael Kress et Loïc Burkhalter.

### Défense inexpérimentée

L'équipe de Suisse disputera cette Deutschland Cup avec une défense inexpérimentée. Marquis rejoint en effet Martin Steinegger, blessé au dos, et Mark Streit, touché à une cheville, à l'infirmerie. Le Fribourgeois a ressenti les séquelles d'une ancienne blessure et devra se faire opérer au printemps prochain.

Après avoir rappelé Fabian Guignard et Marco Klöti, qui évoluent tous deux aux Klotten Flyers, le coach national Ralph Krüger a dû convoquer un troisième défenseur supplémentaire, à savoir le Davosien Michael Kress, ainsi qu'un nouvel attaquant, le joueur d'Ambri-Piotta Loïc Burkhalter. /si

PMUR	Cheval	Poids	Jockey	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION	LES RAPPORTS	
<b>Demain à Maisons-Laffitte</b> <b>Prix de St-Guénault</b> (plat, Réunion I, course 1, 3100 mètres, départ à 13 h 45)	1 Labirinto	61	S. Barbier	Rd Collet	20/1	0p0p2p	9 - Son heure a peut-être sonné.	Notre jeu 9* 4* 3* 11 16 2 8 18 *Bases Coup de poker 18 Au 2/4 9 - 4 Au tiercé pour 16 fr 9 - 4 - X Le gros lot 9 4 10 14 8 18 3 11	Hier à Nantes, dans le Grand Prix de Loire Atlantique Tiercé: 17 - 2 - 6. Quarté+: 17 - 2 - 6 - 8. Quinté+: 17 - 2 - 6 - 8 - 1 ou 4. Rapports pour 1 franc Tiercé dans l'ordre: 104,00 fr. Dans un ordre différent: 20,80 fr. Quarté+ dans l'ordre: 468,80 fr. Dans un ordre différent: 58,60 fr. Trio/Bonus (sans ordre): 4,50 fr. Rapports pour 2 francs Quinté+ dans l'ordre (avec 1): 4750,00 fr. Dans un ordre différent (avec 1): 95,00 fr. Quinté+ dans l'ordre (avec 4): 7090,00 fr. Dans un ordre différent (avec 4): 141,80 fr. Bonus 4: 17,40 fr. Bonus 3: 4,40 fr. Rapports pour 5 francs 2sur4: 16,00 fr.
	2 Last-Roman	61	F. Sanchez	J.-E. Hammond	15/1	1p3p8p	4 - Hautement recommandable.		
	3 Totally-Majestic	55,5	T. Gillet	J.-E. Pease	10/1	1p8p4p	3 - Sa forme le rend redoutable.		
	4 Kalajorann	54,5	C. Soumillon	A. Royer-D.	8/1	4p3p7p	11 - Il mériterait une récompense.		
	5 Lady-Carole	54,5	D. Boeuf	E. Lellouche	22/1	4p0p3o	16 - Vient de se rappeler à notre souvenir.		
	6 Sixty-And-Steele	53,5	R. Marchelli	G. Henrot	17/1	0p9p0p	2 - Un sacré palmarès récent.		
	7 La-Mathurine	53	S. Pasquier	R. Laplanche	35/1	0p7p3p	8 - Il veut jouer les chevaux-orchestres.		
	8 Symphonic-Man	52,5	G. Benoist	P. Monfort	16/1	1p3p3p	18 - Le petit poids qui ne doute pas.		
	9 Vertimi	52,5	S. Maillot	Rd Collet	13/1	5p7p0p	<b>LES REMPLAÇANTS:</b>		
	10 Ashkalino	52	V. Vion	F. Chappet	30/1	3p4p9p	10 - A prendre très au sérieux.		
	11 Same-To-You	52	C.-P. Lemaire	J.-P. Pelat	11/1	2p0p0p	14 - Sa régularité l'honore.		
	12 Honorablement	51,5	D. Santiago	J.-C. Cunnington	35/1	0p6p0p			
	13 Komero	51,5	M. Androuin	Y. Lalleman	28/1	9p3p5p			
	14 Le-Divin	51,5	S. Hureau	J.-P. Roman	26/1	4p1p2p			
	15 Picque-Sous	51,5	R. Thomas	M. Rolland	18/1	1pDp0p			
	16 Leap-Year-Baby	50,5	S. Coffigny	P. Chatelain	16/1	6p5p1p			
	17 Hakadoun	50,5	O. Plaçais	M. Rolland	28/1	0p1p4p			
	18 Val-Risks	50	W. Messina	L. Féraud	23/1	5p0p5p			









*Qu'il est beau de laisser en quittant cette terre l'empreinte de ses pas sur la route du Bien, d'y avoir fait briller le rayon de lumière qui doit servir à tous de guide et de soutien.*

## Marie ZACCARIA née SCHÖNSTEINOVÁ

A notre douce maman qui s'en est allée à l'âge de 73 ans, et qui restera à jamais dans nos cœurs.

Son époux Vincenzo  
Ses enfants Maria, Raffaella, Antonio, Elena De Rosa, Manuel et Nathalie  
Ses petits-enfants Sergio, Caroline, Cinzia, Marco, Giuseppe, Marina, Ida et Marie-Thérèse

Ses arrière-petits-enfants Vanessa et Giulia ainsi que les familles parentes et amies.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 6 novembre 2002.

Notre maman repose dans la crypte de La Chrysalide, rue de la Paix 99.

Une cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 8 novembre à 14 heures.

Domicile de la famille: Croix-Fédérale 19

Cet avis tient lieu de faire-part

LE LOCLE



*Les pétales de la rose sont tombés et toi tu as chaviré, tu nous as quittés sans un soupir, mais tu nous as laissé ton sourire qui restera à jamais gravé dans nos cœurs.*

Monsieur Agostino Pasquini:

Daniele et Nadia Pasquini-Personeni, leurs enfants Matteo et Evan, Jean-Marc et Donatella Vaucher-Pasquini, leurs enfants Sébastien et Marion, Monsieur et Madame Paolo et Giulia Sammaciccia-Monte, en Italie, Madame et Monsieur Olga et Nicola Mastrangelo-Sammacciccia, leurs enfants et petits-enfants, en Italie, Madame Clara Angelucci-Sammacciccia et sa fille, en Italie,

ainsi que les familles parentes et alliées, en Suisse et en Italie, ont le grand chagrin de faire part du décès de

## Madame Antonietta PASQUINI née SAMMACICCIA

leur très chère épouse, maman, belle-maman, nonna, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 70e année, après une pénible maladie supportée avec un courage exemplaire.

LE LOCLE, le 5 novembre 2002.

*Ci lascia la cara mamma e nonna, donna esemplare nel lavoro e quanto amore ha dato alla famiglia.*

Une messe sera célébrée le vendredi 8 novembre à 9 heures 30 en l'Eglise catholique du Locle, suivie de l'inhumation au cimetière du Locle.

Antonietta repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Jeanneret 4 - 2400 Le Locle

Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser à la Mission catholique italienne, Le Locle, ccp 23-2022-1.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

132-122635

Pour Danièle et André  
MONTANDON, 40 ans déjà.

La cicatrice est toujours là!

Vous êtes toujours présents dans nos cœurs et nous vous aimons toujours.

Vos enfants, Marie-Christine et Daniel ainsi que toutes les personnes qui vous ont connus et aimés.

18-87041

LES CONTEMPORAINES 1933  
DU LOCLE

ont le pénible devoir d'annoncer le décès de leur amie

Madame  
Antonietta PASQUINI

dont elles garderont un vivant souvenir.

132-122657



LE SKI-CLUB LA CHAUX-DE-FONDS a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Mademoiselle  
Odette PERRET

membre honoraire F.S.S.

132-122653

Très sensible aux témoignages reçus lors du décès de

## Madame Marcelle TSCHANZ-JACOT

Sa famille remercie tous ceux qui, par leur présence, leurs messages ou une fleur, lui ont apporté soutien et réconfort.

SAINT-IMIÉ, novembre 2002.

La famille

## LES SOCIÉTÉS LOCALES

Les communications des sociétés locales de La Chaux-de-Fonds paraissent chaque jeudi, mais les programmes permanents seulement le premier jeudi du mois.

**L'ABEILLE, SOCIÉTÉ DE GYM** ■ Halle des Forges, jeunesse filles, lundi 18h-20h; jeunes gymnastes, lundi 18h-20h; agrès filles, mardi, jeudi et vendredi 18h-20h; mercredi 13h30-17h30; enfantine 5-7 ans, mercredi 14h-15h; dames, mercredi 20h-22h; dames gym douce, mercredi 19h30-20h; actifs, lundi 20h-22h. Renseignements, tél. 032 926 06 50.

**AMIES GYM** ■ Tous les mercredis de 19h à 20h au collège de l'Ouest, rencontre entre amies de plus de 40 ans pour gym douce et maintien. Pour plus d'informations, tél. 032 913 02 01, Isabelle Thomet.

**LES AMIS DE LA NATURE** ■ Chalet La Serment, 8 novembre: rendu des courses 2002, org. P. Kobza, tél. 032 913 03 91. 9 novembre: travaux et nettoyages, org. J. Bendit, tél. 032 968 22 65; balisage des pistes de ski de fond, org. P.-Y. Droz, tél. 032 913 74 95.

**AMIS DE L'OPÉRA** ■ Mercredi 13 novembre, 19h30, salle audiovisuelle de la bibliothèque, «Lucia di Lammermoor», avec June Anderson et Peter Dvorski.

**ASI CLUB** ■ Gymnastique: chaque vendredi, 20h-22h, collège de Bellevue. Natation: chaque lundi, 17h30-19h à la piscine Alfaset (Centre ASI) et 20h-21h à la piscine du collège Numa-Droz. Pétaque: chaque mercredi (en saison) dès 19h30 sur la piste du café des Tunnels. Judo: chaque vendredi 16h30-17h30 au Judo club, Blaise-Cendrars 3.

**BOXING CLUB** ■ Entraînements lundi, mardi et jeudi à 18h30, halle des Forges.

**CERCLE DES AMATEURS DE BILLARD** ■ Billards français et américain, lundi, mercredi, jeudi et vendredi dès 15h30, mardi et samedi dès 14h. Serre 64, tél. 032 913 38 45.

**CEUX DE LA TCHAUX** ■ Société de chant et de danse, collège des Forges: mardi 20h, répétition de chant; jeudi 20h, répétition de danse adultes; jeudi 18h, répétition de danse enfants. Renseignements: tél. 032 968 67 40 (présidente), 032 937 18 50 (directeur chant), 032 926 08 35 (monitrice danse), 032 968 23 92 (moniteur danse enfants).

**CLUB AMATEUR DE DANSE** ■ Nouveau local: rue de la Paix 124. Cours pour débutants et

perfectionnement, mercredi à 20h. Entraînement, lundi et jeudi 20h-22h. Renseignements: tél. 032 926 64 09, le soir.

**CLUB DES AMIS DES CHEMINS DE FER** ■ Commerce 126a, au-dessus des stations de lavage des Abattoirs-Garage Bonjour. Ouvert tous les mardis dès 20h. Aide à la construction de maquettes, technique, décors.

**CLUB DE BRIDGE** ■ Trois tournois hebdomadaires. Lundi à 14h, mardi à 19h30 et jeudi à 17h30. Animation en week-end. Cours. Renseignements: tél. 032 853 32 26 ou 032 926 71 66.

**CLUB D'ÉCHECS** ■ Restaurant Le Caminetto, rue de la Balance 15. Tous les mercredis dès 19h45, tournois et parties libres. Juniors, tous les mercredis de 18h à 19h30.

**CLUB DES LOISIRS** ■ Jeudi, 14h30, Maison du peuple, «Oiseaux d'Ecosse - Le Creux-du-Van», diaporamas présentés par Michel Paratte, photographe de Maïche.

**CLUB DES LOISIRS, GROUPE PROMENADE** ■ Vendredi, Les Ponts-de-Martel - Martel-Dernier. Rendez-vous à la gare à 13h10.

**CONTEMPORAINES 1931** ■ Jeudi 14 novembre, rencontre dès 14h au restaurant de l'Abeille, dans la petite salle.

**CONTEMPORAINES 1935** ■ Jeudi, soirée jeux. Le Chauxois aux Arêtes, 19h30.

**CROSS CLUB** ■ Entraînements: juniors (heures d'hiver, halle des Forges, heures d'été, piste Vita), jeudi 18h, tél. 079 219 79 54 ou 032 914 11 79. Débutants et populaires, mardi 18h, tél. 032 931 44 52. Avancés, lundi 18h, patinoire et mercredi 18h, stade de la Charrière, tél. 032 913 57 24 ou 032 913 06 89. Walking, lundi 18h et mardi 14h, patinoire, jeudi 18h, stade de la Charrière, tél. 078 666 62 54.

**ÉCHO DE L'UNION ET UNION CHORALE** ■ Lundi 20h, répétition à la Maison de paroisse du Locle.

**ENSEMBLE VOCAL DOMENICA** ■ Tous les lundis à 20h, répétition à l'aula du collège de l'Ouest, Temple-Allemand 115, La Chaux-de-Fonds. Nouveaux choristes bienvenus. Renseignements: tél. 032 926 90 15.

**GROUPE SCOUT VIEUX-CASEL** ■ Samedi, de 14h à 17h, découverte, jeux en forêt, piste, bricolages pour enfants de 6 à 11 ans (louveteaux), de 11 à 15 ans (éclaireurs). Renseignements: Nicolas Brossin, tél. 032 968 29 40.

**JODLER CLUB** ■ Mercredi 20h15, répétition. Nouveaux choristes bienvenus. Renseignements: tél. 032 926 43 42.

**LA JURASSIENNE** ■ Courses: bord du Doubs, samedi 9 novembre. Org. F. Iseli. Inscriptions jusqu'au jeudi 7 novembre. Comité mardi 12 novembre, 19h30 au local. Gymnastique: les mercredis dès 18h à Numa-Droz.

**KARATÉ CLUB SHINTAIKAN** ■ Local: av. Léopold-Robert 105. Cours enfants de moins de 9 ans: lundi et vendredi, 17h-18h; enfants de plus de 9 ans: mercredi, 17h15-18h45 et vendredi 18h15-19h45; adultes débutants: mardi et jeudi, 19h-20h30. Renseignements, tél. 032 913 64 48 ou 078 749 63 13.

**MUSIQUE LA PERSÉVÉRANTE** ■ Tous les jeudis à 19h45, répétition à la Maison du peuple, 5e étage. Renseignements: tél. 032 968 48 42.

**ORCHESTRE DE CHAMBRE DE LA CHAUX-DE-FONDS** ■ Répétition le jeudi soir. Renseignements: tél. 032 913 18 96.

**PROCAP SPORT ET CLUB** ■ Samedi, 14h, devant le Bois du Petit-Château, départ pour le Maillard (le Succès - les Endroits - le Maillard - le Gros-Crêt - le Bois du Petit-Château). Mardi, 14h, groupe de tricots au local.

**SCRABBLE CLUB** ■ Entraînement, mardi à 19h45, au 2e étage de la Maison du peuple.

**SOCIÉTÉ CANINE DE LA CHAUX-DE-FONDS ET ENVIRONS** ■ Entraînements, mercredi dès 19h et samedi dès 14h. Renseignements: J.-P. Zaugg, tél. 032 931 17 45.

**SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION CYNOLOGIQUE SEC.** ■ Entraînements, le mercredi à 18h30 et le samedi dès 14h aux Joux-Derrière (ancienne patinoire). Renseignements: G. Zoutter, tél. 032 968 65 80.

**SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE** ■ Tous les lundis, dès 20h, étude des champignons au local, rue du Commerce 121.

**SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE GYM HOMMES** ■ Chaque jeudi de 20h à 22h, au collège Numa-Droz de La Chaux-de-Fonds, halle D, rencontre entre amis pour gymnastique et jeux. La société est à la recherche de membres et d'un nouveau moniteur. Pour informations: tél. 032 926 04 53.

**TIR À L'ARC** ■ Nouvel horaire: salle boulevard des Eplatures 66 (près du McDonald's), mardi: 18h à 19h (débutants); mardi et jeudi: 18h30-20h30 (entraînement du club). Contact: la présidente, C. Ducommun, tél. 032 968 46 93.

■ Mariages célébrés - 25.10. Habas, Predrag et Marjanovic, Biljana; Negash, Habteat et Andemeskel, Zegha.

## LEFAIT DIVERS

**LA SAGNE** ■ Conducteur blessé. Hier à 17h53, une habitante de Couvet circulait en voiture sur la route menant de La Chaux-de-Fonds à La Sagne. Peu avant La Sagne-Eglise, une collision se produisit avec la voiture conduite par un habitant de Kerzers (FR), qui roulait en direction de La Chaux-de-Fonds. Blessé, ce dernier a été transporté par une ambulance du SIS à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. /comm

## L'ÉTATCIVIL

**NEUCHÂTEL** ■ Naissances - 21.10. Desaulles, Noah Nolan, fils de Desaulles, Yves Dominique et de Desaulles née Pacheco, Zandra Juliana; Randjelovic, Draga, fille de Randjelovic, Zoran et de Randjelovic née Stankovic, Bojana; Jacot Guillarmod, Noé, fils de Jacot-Guillarmod, Alain Gabriel et de Muriset Jacot-Guillarmod née Muriset, Sandrine; Debély, Romane, fille de Debély, Pascal Raphaël et de Debély née Leuba dit Galland, Kathia Nicole. 22. Prysi, Jules, fils de Prysi, Jean-Paul et de Balzli Prysi née Balzli, Anne; Ihou, Elise Watèba, fille d'Ihou, Watèba Kélessou et d'Ihou née Habegger, Corinne;

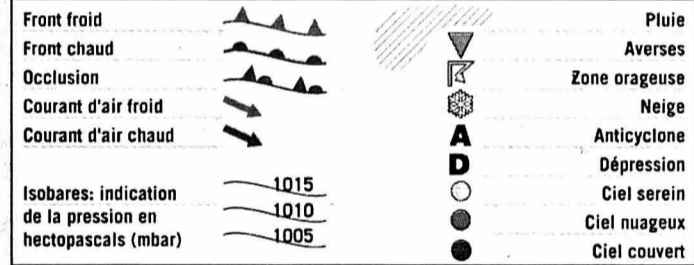
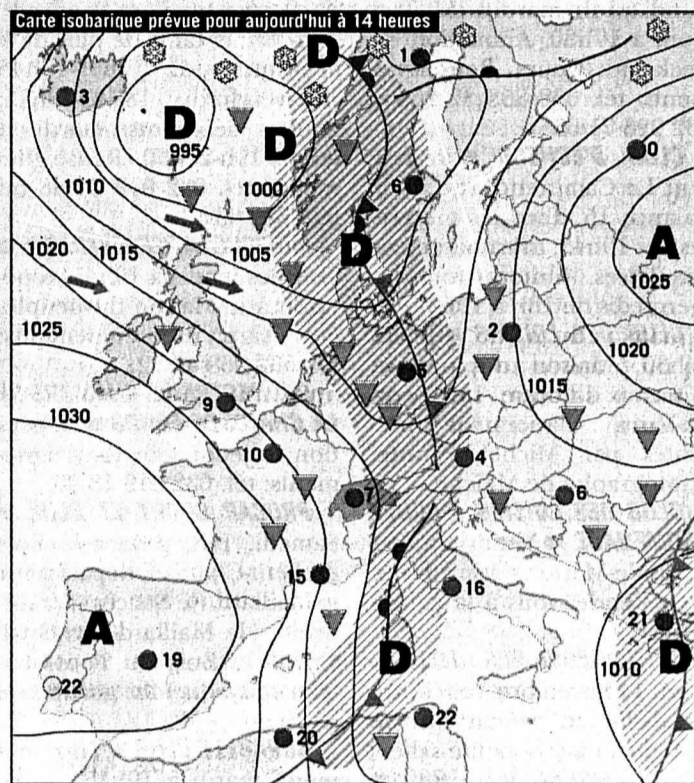
Aloui, Mounib, fils de Aloui, Jaber et de Jendoubi, Radhia; Zurflüh, Sam, fils de Zurflüh, Murielle Valérie et de Sturzenegger, Steve; Charrère, Ella Julie, fille de Charrère, Jean Jacques Roger et de Jaquet Charrère née Jaquet, Nathalie. 23. Borsani, Nathan Mathias, fils de Borsani, Reto et de Borsani née Magnatantini, Arianna. 24. Sunier, Meryl Léa, fille de Sunier, Romain et de Sunier née Giossi, Katia Aline; Würzler, Chloé, fille de Würzler, Martin Christian et de Würzler née Ruedin, Barbara Jacqueline. 27. Zuber, Léonard, fils de Zuber, Pierre-Olivier et de Erard Zuber née Erard, Joëlle Sylvie.

**AUJOURD'HUI**

**Du rififi dans l'atmosphère**

Situation générale: vous allez en voir défilier, des nuages. Comme cette cascade est orientée au nord-ouest, c'est la fraîcheur qui est à l'honneur, ainsi que la neige sur le massif. Le tout est mis en musique par la traditionnelle dépression d'Islande. Prévisions pour la journée: n'oubliez pas les vêtements chauds et une protection contre les intempéries. Evitez toutefois le «riflard» au risque de le voir se retourner rapidement, les vents soufflant avec force. En tout cas, ils véhiculent de lourds nuages qui ne manquent pas de déverser leur contenu, avec une limite des flocons située vers 800 mètres. Les températures ne sont guère glorieuses et affichent 7 degrés sur le Littoral, de 2 à 4 dans les vallées. Les prochains jours: même type de temps, un peu moins frais.

Jean-François Rumley



Fête à souhaiter  
**Achille**

Températures  
Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 7°
- Boudry: 7°
- Cernier: 4°
- Fleurier: 4°
- La Chaux-de-Fonds: 2°
- Le Locle: 2°
- La Vue-des-Alpes: -1°
- Saignelégier: 2°
- St-Imier: 4°

Hier à 13 heures

- En Suisse...
- Bâle: très nuageux, 8°
  - Berne: peu nuageux, 6°
  - Genève: beau, 11°
  - Locarno: beau, 11°
  - Sion: beau, 9°
  - Zurich: beau, 7°

... en Europe

- Athènes: très nuageux, 20°
- Berlin: beau, 2°
- Istanbul: averses de pluie, 12°
- Lisbonne: peu nuageux, 21°
- Londres: pluie, 13°
- Madrid: beau, 17°
- Moscou: nuageux, -1°
- Paris: très nuageux, 9°
- Rome: ensoleillé, 19°

... et dans le monde

- Bangkok: variable, 29°
- Le Caire: ensoleillé, 26°
- Johannesburg: variable, 24°
- Miami: variable, 30°
- Pékin: variable, 12°
- Rio de Janeiro: pluvieux, 25°
- San Francisco: variable, 18°
- Sydney: ensoleillé, 22°
- Tokyo: variable, 16°

Soleil

Lever: 7h23  
Coucher: 17h08

Lune

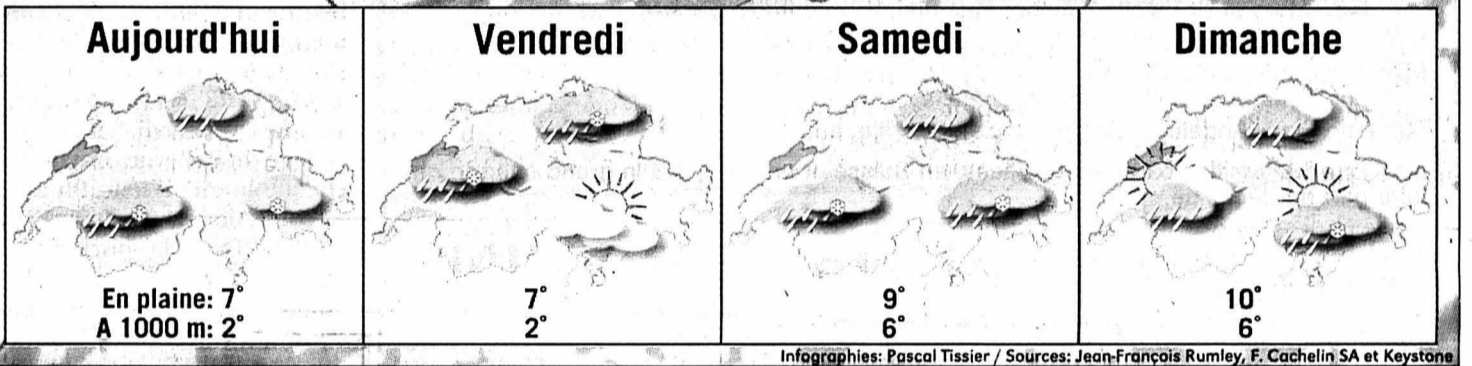
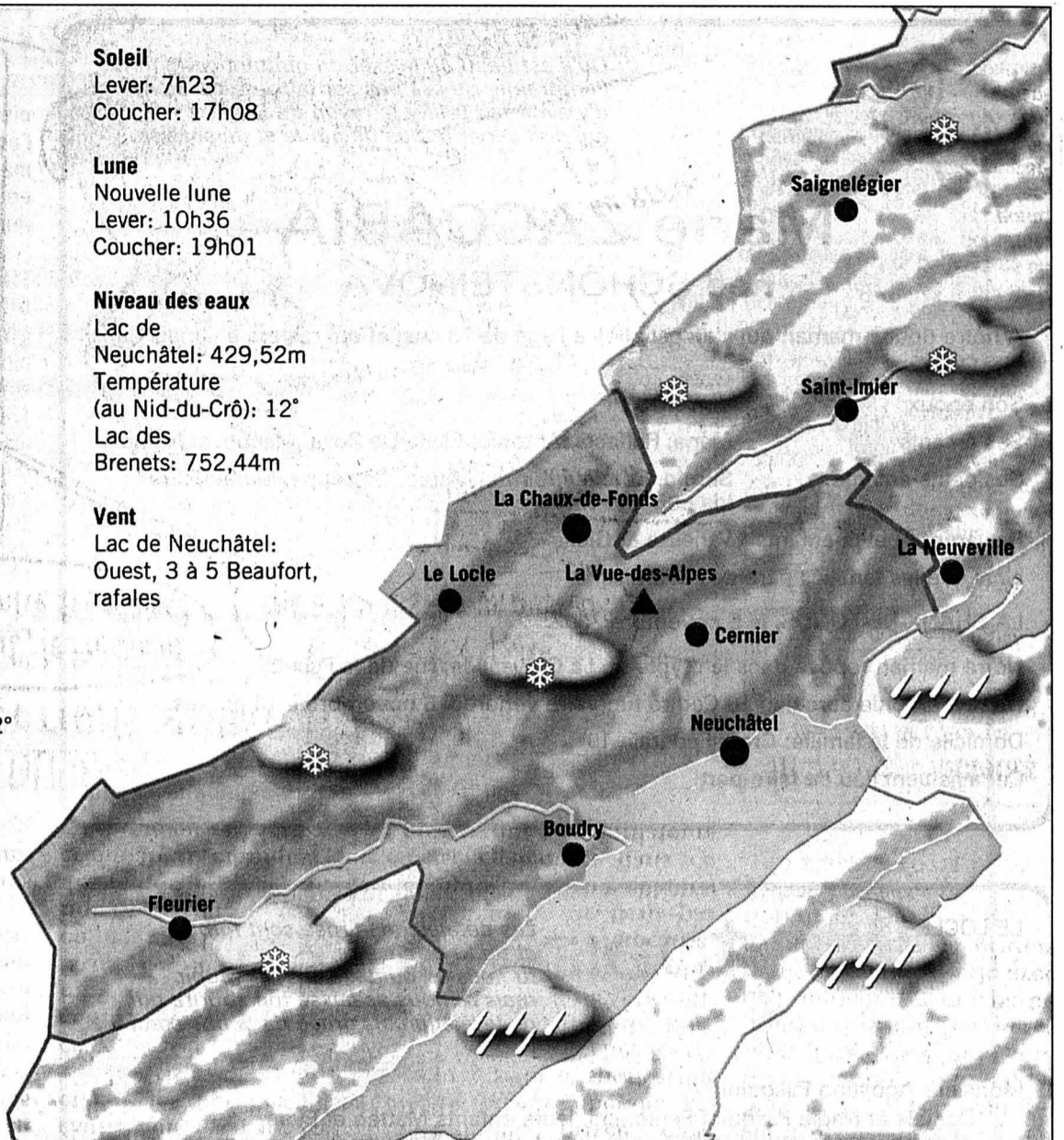
Nouvelle lune  
Lever: 10h36  
Coucher: 19h01

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,52m  
Température (au Nid-du-Crô): 12°  
Lac des Brenets: 752,44m

Vent

Lac de Neuchâtel:  
Ouest, 3 à 5 Beaufort, rafales



Infographies: Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

**LA TRIBUNE DES LECTEURS**

**POLITIQUE**

**Priorité aux femmes**

A propos de l'article de Gaston Junod, de Bevaix, paru le 25 octobre:

En tant que femme, profondément sensible et acquiescente à notre cause, je suis extrêmement choquée par le fait que le Parti socialiste continue de porter son choix sur un sexe et non pas sur un individu, comme si les femmes étaient de parfaites créatures qu'il faille à tout prix élire.

En partant avec un tel handicap, avec quelle crédibilité pourra-t-elle assumer la plus haute fonction de notre pays?

Je pense que la personne qui nous représentera et qui défendra nos intérêts devra avoir pour qualités, compétence, charisme et, surtout, une fois élue, qu'elle n'oublie pas d'être proche des préoccupations de sa base.

S'il a fallu «marquer le coup» une fois, récidiver serait une grossière erreur. En outre, je suis convaincue que l'élection de Ruth Dreifuss n'a pas été forcément une bonne chose pour les femmes. En effet, quel homme aurait eu le culot de porter la retraite des femmes de 62 à 64 ans? On aurait crié au scandale. Pour cela il fallait bien une

femme. Pour faire passer la «pilule», Ruth Dreifuss avait annoncé avant les votations qu'il fallait accepter le paquet et qu'elle reviendrait avec un projet pour abaisser l'âge de la retraite des femmes. Au 1er janvier 2002, l'âge de la retraite des femmes a passé à 63 ans. Il passera à 64 ans en 2006. A ce jour Ruth Dreifuss n'a rien entrepris dans le sens d'un retour en arrière.

Aujourd'hui, environ 20% des femmes – seulement – font partie d'un législatif ou d'un exécutif. Elles ont le droit de vote. Si elles souhaitent vraiment s'engager davantage et obtenir une participation de 50% à tous les niveaux, rien ne peut les en empêcher étant donné que l'électorat féminin représente aussi 50 pour cent.

Laissons alors parler la démocratie et arrêtons de sous-estimer la femme.

Mary-Claude Masson,  
Boudry

**IMMIGRATION**

**Une initiative contre-productive**

Personne n'émigra sans raison. Il n'y a pas d'immigration facile. Et quand c'est la nécessité qui pousse à partir, les barrières légales que placent les pays de destination ne sont qu'une tracasserie de plus

et renvoient à plus de clandestinité. Toutes les lois et toutes les polices n'empêchent pas les vols, les meurtres et les viols. La solution préconisée par l'initiative ne punira que les timides, les craintifs et les plus pauvres parmi les personnes qui ont le plus besoin de s'exiler. Les rares immigrés malhonnêtes trouveront encore une solution pour entrer dans notre pays.

Trois mesures conjointes permettent de limiter l'immigration:

- accueillir les persécutés ainsi que les personnes dont l'économie suisse a besoin. En facilitant leur accueil et leur insertion sociale, nous limiterons les clandestins, les marginalisés et les actes répréhensibles;
- favoriser la promotion civile dans les pays en difficulté. Le Conseil fédéral va timidement dans ce sens en favorisant les médiations, en aidant à la démocratisation des sociétés, au respect des minorités, à la non-discrimination ethnique, linguistique ou religieuse;

- implanter une économie correcte dans les pays dont la population est condamnée à émigrer faute d'emploi. Cette troisième mesure incombe à l'économie privée dans notre société libérale. Et, comme pour le sponsoring d'Expo.02, c'est chez les tenants de l'économie libérale que l'on trouve le déficit d'engagement le plus important. La délocalisation actuelle ne tient pas compte des travailleurs. C'est également dans ce milieu que les initiateurs

trouvent les appuis pour diminuer les crédits en faveur des deux premières mesures et pour placer des antivols à la bonne conscience helvétique.

J'invite donc les Suisses(SES) à refuser l'initiative contre l'immigration, à favoriser une politique qui résout les causes de l'immigration et à partager des instants de vie avec leurs voisins, sans distinction de nationalité.

Daniel Devaux,  
La Chaux-de-Fonds

**LE DESSIN DU JOUR**



**Tribune des lecteurs**

Rédaction de L'Express  
Rue de la Pierre-à-Mazel 39  
2002 Neuchâtel

Rédaction de L'Impartial  
Rue Neuve 14  
2300 La Chaux-de-Fonds

Nos correspondants sont nos hôtes et s'expriment librement. Nous ne publions cependant que l'essentiel de chaque message et nous écartons les écrits anonymes.

Rappelons quelques règles auxquelles sont soumises les lettres de lecteurs:

- La rédaction est seule habilitée à décider de la publication d'une lettre de lecteurs ou d'un communiqué politique. Dans le cas où un grand nombre de courriers de lecteurs lui sont adressés, en particulier lors de scrutins importants, la rédaction ne retient pour diffusion qu'un échantillonage le plus représentatif possible des avis exprimés.